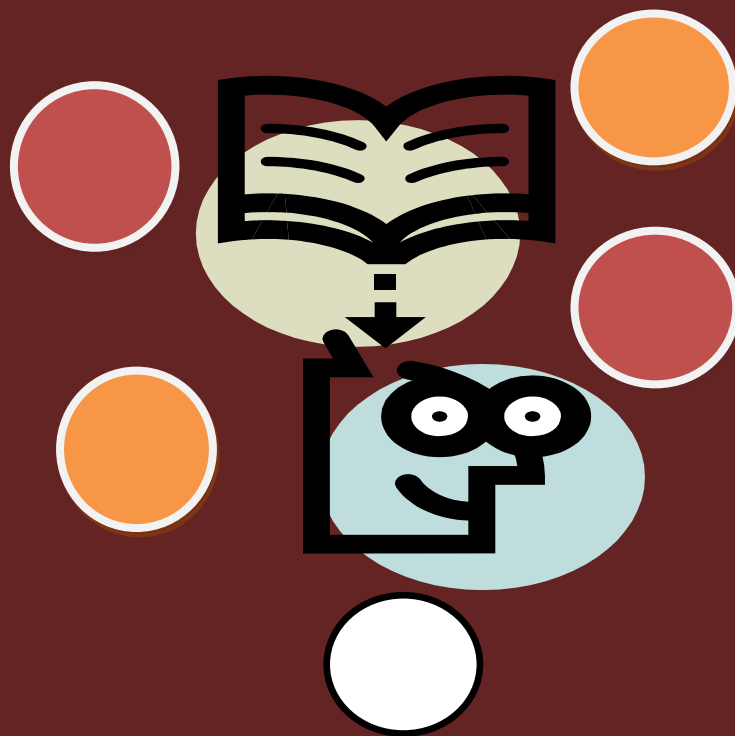


ISSN : 2226-1443

EDUCOM

Revue du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Organisations,
la Communication et l'Education (CEROCE) de l'Université de Lomé



Numéro 007 - décembre 2017

Sommaire

Présentation du CEROCE	III
Administration et normes éditoriales	VII
Tournant utilitariste de l'Université : quelle praxis éducative en Afrique ? AMEWU Yawo Agbéko	1
La presse écrite privée togolaise : entre indépendance et subvention de l'état, SAÏBOU Abass Mikaila et NAPO Gbati	30
Impact des usages des réseaux sociaux numériques par les acteurs politiques gabonais sur les populations, NGUEMBI-NGUEMBI Damann Cherole	60
La régulation du secteur des télécommunications au Togo : impacts et défis ANATE Kouméalo et GNANE Napo Mouncaïla	81
La production des journalistes sur <i>facebook</i> en contexte insurrectionnel et post-insurrectionnel au Burkina-Faso, KABORE Lacina	107
De la communication pour le changement de comportement-à l'usage du condom dans les relations inter generation en Cote d'Ivoire, DRAME Abibata	141
L'information mobile au Burkina-Faso : dispositifs, acteurs, pratiques et perspectives, BALIMA Dimitri Régis	183
Les entreprises des industries culturelles au cœur du développement de l'économie globale : cas du Cameroun, LOEMBET Eric Rodrigue Fabrice	203

Les termites et leurs habitats : connaissance et usage des termitières dans
les communautés ifè au centre-ouest du Bénin, **TAKPE Kouami**

Auguste230

Les activités culturelles et touristiques à l'ère de la décentralisation au
Cameroun : le cas de la commune de Guider, **MAHAMAT ABBA**

Ousman249

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES ORGANISATIONS, LA COMMUNICATION ET L'ÉDUCATION (CEROCE)

Présentation du CEROCE

Le Centre d'Études et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Éducation » (en abrégé : CEROCE) est une structure de l'Université de Lomé, rattachée à l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts. Le Centre a pour but de contribuer à une connaissance scientifique des thématiques relatives aux organisations, à la communication et à l'éducation.

Ses objectifs sont de :

- concevoir, effectuer et encadrer des travaux de recherches sur les organisations, la communication et l'éducation ;
- expertiser les projets et questions se rapportant à ces domaines ;
- publier et diffuser les résultats des travaux du Centre ;
- vulgariser lesdits résultats.

Pour atteindre son but et ses objectifs, le CEROCE s'est donné les moyens d'action suivants :

- conception, exécution et évaluation de travaux de recherche et projets divers ;
- encadrement de travaux de recherches ;
- organisation des séminaires, colloques, conférences et congrès scientifiques ;
- organisation des expositions, des visites de découverte ;
- édition, diffusion et vulgarisations des résultats des recherches dans sa revue dénommée : « Educom ».

Le CEROCE est, avant tout, un cadre de réflexion sur les approches conceptuelles et méthodologiques permettant l'étude de ses thématiques. Ses membres le perçoivent comme un cercle de recherches interdisciplinaires et pluridisciplinaires dans lequel les spécialistes des sciences humaines et sociales se retrouvent pour échan-

ger et s'enrichir mutuellement de leur expérience, pour s'interroger et réfléchir sur leurs méthodes par rapport à l'étude des thématiques concernées et pour discuter des résultats de leurs investigations afin d'en améliorer la qualité par des critiques constructives.

Ce Centre s'intéresse particulièrement à trois axes qui sont les grands champs thématiques généraux orientant les activités de formation, d'études et de recherches en son sein. Il s'agit :

❖ DES ORGANISATIONS

Par rapport aux recherches sur les organisations, les recherches sont particulièrement dirigées vers l'étude de la structuration et de l'agencement des ensembles complexes des sociétés, communautés ou regroupements.

Ainsi, le CEROCE oriente ses recherches vers l'étude de toute réalité s'apparentant de loin ou de près à une forme d'organisation, aussi bien dans les sociétés contemporaines modernes que dans celles dites « traditionnelles ».

Le Centre étudie la structure et l'agencement eux-mêmes comme des entités autonomes ou indépendantes, mais aussi comme des réalités implantées dans un environnement auquel elles doivent s'adapter.

En outre, le CEROCE porte son intérêt sur la manière dont un État, une administration ou un service sont constitués. Son approche le conduit aussi à faire des recherches sur les groupements et les associations.

Le champ de recherche du CEROCE s'étend, en général, à toute organisation pouvant être classée comme un organisme, c'est-à-dire un ensemble des services et des bureaux affectés à une tâche administrative.

❖ DE LA COMMUNICATION

La communication est un vaste domaine qui touche toutes les activités humaines et tous les secteurs de la société. Le CEROCE

prend donc en compte la complexité de ce champ multidimensionnel en s'ouvrant à tous les grands domaines de la communication : les médias, la communication sociale, la communication politique, la communication des organisations, la communication interculturelle, la communication scientifique, les voies de communication et la mobilité, les usages des technologies de l'information et de la communication (TIC), la publicité, bref la communication dans son ensemble en rapport avec les individus, les institutions, la culture, la société, la santé, l'éducation, l'environnement, les technologies, etc. Les études, empiriques et/ou théoriques, permettront une meilleure compréhension des phénomènes de communication, ainsi qu'une approche critique de leurs mécanismes et de leurs différents enjeux.

❖ DE L'ÉDUCATION

Dans le domaine de l'éducation, les recherches portent non seulement sur l'action de former et d'instruire une personne, mais aussi sur la manière de comprendre, de dispenser et de mettre en œuvre cette formation.

Les approches conceptuelles et méthodologiques du CEROCE appréhendent l'éducation aussi comme un ensemble de connaissances intellectuelles, des acquisitions morales, citoyennes, physiques, spécialisées, surveillée, bref tout ce qui touche à l'éducation sous toutes ses formes.

Direction du CEROCE

Le CEROCE est dirigé par un directoire composé d'une directrice administrative et de deux assistants administratifs.

- Directrice administrative : Mme ANATE Kouméalo, Maître de Conférences, Sciences de l'Information et de la Communication ;
- Assistants administratifs : M. TSIGBE Koffi Nutefé, Maître de Conférences, Histoire contemporaine ; M. ATCHRIMI Tossou, Maître-assistant, Sociologie de la santé et des organisations.

ADMINISTRATION ET NORMES ÉDITORIALES

1. Administration et rédaction

Directeur de publication : M. ASSIMA-KPATCHA Essoham, Professeur Titulaire, Histoire.

Comité scientifique de lecture

M. AKAKPO Yaovi, Professeur Titulaire, Philosophie, Université de Lomé ; Mme ANATE Kouméalo, Maître de Conférences, Sciences de l'information et de la communication, Université de Lomé ; M. AMOUZOUVI Dodji, Maître de Conférences, Socio-anthropologue, Université d'Abomey Calavi ; M. ASSIMA-KPATCHA Essoham, Professeur Titulaire, Histoire, Université de Lomé ; M. ASSOGBA Yao, Professeur Titulaire, Sociologie, Université du Québec en Outaouais ; M. ATCHOUA N'GUESSAN Julien, Maître de Conférences, Sciences de l'information et de la communication, Université Félix Houphouët Boigny ; M. AWESSO Atiyihwè, Maître de Conférences, Anthropologie, Université de Lomé ; M. BALIMA Serge, Professeur Titulaire, Sciences de l'information et de la communication, Université de Ouagadougou. M. BART François, Professeur émérite, Géographie, Université de Bordeaux 3 ; M. BATCHANA Essohanam, Maître de Conférences, Histoire Université de Lomé ; M. DIYABI Yahaya, Professeur Titulaire, Sciences de l'information et de la communication, Université de Cocody, Abidjan ; M. FERREOL Gilles, Professeur Titulaire, Sociologie, Université de Franche Comté, Besançon ; M. GBIKPI-BENISSAN Datè Fodio, Professeur Titulaire, Sciences de l'éducation, Université de Lomé ; M. GOEH-AKUE N'buéké Adovi, Professeur Titulaire, Histoire, Université de Lomé ; Mme JAPEL Christa, Professeure Titulaire, Psychologie, Université du Québec à Montréal (UQAM), M. KADANGA Kodjona, Professeur Titulaire, Histoire, Université de Lomé ; M. KIYINDOU Alain, Professeur Titulaire, Sciences de l'information et de la communication, Université de Bordeaux 3 ; M. KOLA Edinam, Maître de Conférences, Géographie rurale, Université de Lomé ; M.

KOSSI-TITRIKOU Komi, Professeur Titulaire, Anthropologie, Université de Lomé ; Mme KPAKPO Pépévi, Maître de Conférences, Sociologie de la communication, Université de Lomé ; Mme NAPALA Kuwèdaten, Maître de Conférences, Histoire, Université de Kara ; M. OWAYE Jean-François, Maître de Conférences, Histoire Contemporaine, Université Omar Bongo de Libreville ; M. TOA Jules Evariste, Maître de Conférences, Sciences de l'information et de la communication, Université Félix Houphouët Boigny ; M. TSIGBE Koffi Nutefé, Maître de Conférences, Histoire, Université de Lomé.

Coordinateurs du secrétariat de rédaction : TSIGBE Koffi Nutefé. Courriel : jotsigbe@gmail.com /GNANE Napo Mouncaïla. Courriel : gnanenapo@gmail.com/ SONHAYE Napo Kondi. Courriel : sabin.sonhaye@gmail.com/ ceroce.ul@gmail.com

Secrétariat de rédaction°: AKUE ADOTEVI Mawusse Kpakpo, ATCHRIMI Tossou, YAO Namoin, GNANE Napo, SONHAYE Napo Kondi.

2. Option éditoriale

Educom est une revue à parution annuelle appartenant au Centre d'Études et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Éducation (CEROCE) de l'Université de Lomé.

Elle publie les textes des différents domaines des sciences humaines et sociales, traitant des thématiques relatives aux organisations, à la communication et à l'éducation.

Les textes sont sélectionnés par le comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique, puis publiés sur décision de l'administration de la revue.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes suivantes :

1. Le volume d'un article : 10 à 20 pages ; interligne : 1,5 ; police : Calibri ; taille de police : 12.
2. L'ordre logique du texte :

- un titre bref ;
- une signature comportant le nom de l'auteur en majuscules et le ou les prénoms en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international ;
- un résumé en français (sans abstract) de 10 lignes au maximum ;
- un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
- une introduction ;
- un développement ;
- une conclusion ;
- une partie source et bibliographie.

3. Les articulations du développement du texte sont à titrer

et/ou à sous-titrer ainsi :

1. pour le titre de la première section ;
- 1.1. pour le sous-titre de la première sous-section ;
- 1.2. etc.
2. pour le titre de la deuxième section ;
- 2.1. pour le sous titre de la deuxième sous-section ;
- 2.2. etc.

4. Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible.

5. La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et l'apport original de la recherche.

6. La référence bibliographique adoptée est celle des notes intégrées au texte. Elle se présente comme suit : (nom de l'auteur année de publication : page à laquelle l'information a été prise).

7. La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte est également intégrée au texte. Toutefois, pour les archives, il faut abréger le nom du centre de dépôt, de même pour les sources officielles dont la dénomination est trop longue pour être entièrement citée. Exemple : pour une citation tirée des archives nationales du Togo citée dans le corps de texte, ouvrir la parenthèse à la fin de

la citation et mettre (ANT-Lomé, 2APA, Dos. 18, 1935 : 18) au lieu de mettre en note en bas de page : Archives Nationales du Togo, Lomé, 2 Affaires Politiques et Administratives, dossier n° 18, 1935, p. 18.

8. Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consisteront à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de première main consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :

- pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénom des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance ;

- pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, ...) ;

- pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier.

9. La bibliographie consistera à indiquer les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms des auteurs). La présentation suivante est recommandée :

- pour un livre : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale en majuscule du prénom, année d'édition : titre (en italique), lieu d'édition, édition, nombre total de pages facultatif ;

- pour un article : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale du prénom, année : « le titre de l'article entre guillemets » (sans italique), le titre de la revue en italique, le numéro, le lieu d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans la revue.

10. La langue de publication de la revue est le français. La publication d'un texte en une langue autre que le français est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français sont en italique et sans guillemets.

11. Toutes les citations doivent être mises entre guillemets et sans italique. Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 11.

12. Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets).

13. La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.

14. La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue *Educom* qui est de 16×24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

15. Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de juin de chaque année.

Contact : *Educom*, Revue du Centre d'Études et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Éducation (CEROCE), Université de Lomé, Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA), BP 1515 Lomé Togo ; Téléphone : 00 (228) 22 43 32 27 / 22 40 33 71 ; Courriel : ceroce.ul@gmail.com.

TOURNANT UTILITARISTE DE L'UNIVERSITÉ : QUELLE PRAXIS ÉDUCATIVE EN AFRIQUE ?

AMEWU Yawo Agbéko

Département de philosophie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société de
l'Université de Lomé

Introduction

La nécessité de repenser le profil de l'universitaire, quelque peu embrouillé par le tournant utilitariste de l'enseignement supérieur, est l'objectif majeur de cet article. Il se propose de remettre au goût du jour la question de l'engagement éthico-politique de l'universitaire à qui on reproche, à maints égards, le divorce entre l'intelligence et l'action, les pratiques et les fins, les faits et les valeurs. Il s'agit en réalité d'une « crise de l'intelligence » qui incite globalement à repenser l'université dans son rôle à la fois d'éducation, de formation et de catalyseur des intelligences. Par rapport à ce qui ressemble, de nos jours, à la « neutralisation » des valeurs essentielles, il importe de réfléchir sur les conditions de possibilité d'une praxis éducative fiable et viable, dont l'ambition est la réhabilitation de l'université dans sa posture traditionnelle, c'est-à-dire comme pôle de diffusion du savoir, point d'irradiation des valeurs civiques et morales. L'idée d'attirer l'attention sur la trajectoire actuelle des formations académiques trop dominées par le business et la figure de l'entrepreneur, et pour lesquelles « l'honneur de l'esprit », la quête des valeurs essentielles semblent tomber dans l'obsolescence,

semble cruciale. Au regard des nouveaux enjeux consécutifs aux mutations d'un monde difficile, en marche, et dont les valeurs sont de plus en plus questionnées parce que bouleversées, quel doit être le profil de l'universitaire? Comment rétablir l'éthos éducatif pour un renouveau des valeurs éthico-politiques nécessaires au vivre-ensemble? En se situant au carrefour des sciences humaines, et dans une double posture de critique philosophique et de réflexion prospective, le présent article entend relancer le débat sur ce qui apparaît aujourd'hui comme l'urgence d'une évaluation des universités, surtout africaines, ainsi que la nécessité d'une réflexion globale sur leur engagement réel dans le processus de re-construction des États.

1. Les enjeux de la mondialisation et les mutations de l'université

1.1. L'université à la cadence de la mondialisation

Les perspectives sont quasi-unanimes aujourd'hui en faveur d'une formation-action, travaillant dans le sens d'une professionnalisation plus accrue des offres de formation dans les universités. Il s'agit en réalité d'une optimisation de l'adéquation formation-emploi, abstraction faite de la logique classique beaucoup plus versée dans la théorie. L'idée en elle-même est noble, elle vise une université plus en phase avec les besoins de l'environnement socioéconomique, une université à même de jeter les bases d'une nouvelle ère d'approche de production des compétences utiles pour le déve-

loppement des pays. Cette approche très prisée de nos jours, entend transformer les universités en entreprises. Le but visé est de susciter davantage de dynamiques coopératives entre elles et les organisations économiques. Il faut reconnaître que cette approche n'a d'autre but que de transformer les « temples du savoir » en laboratoires susceptibles d'offrir une formation plus efficiente, plus pragmatique, plus en phase avec les nouveaux défis du monde du travail et de la mondialisation.

Cette approche qui se veut une orientation innovante de l'université suppose, pour ainsi dire, le triptyque recherche-action-développement. On s'en défend par le fait des mutations rapides dans le monde du travail. Celles-ci, pense-t-on, devraient conduire à une praxis éducative, portée naturellement par les universités, perçues légitimement comme points culminants du système éducatif et incubateurs de développement. On ne le dira jamais assez, l'accumulation et l'application du savoir, mieux, l'édification des « économies du savoir » sont à la base de l'avantage concurrentiel des pays. C'est du moins le sens du réexamen des politiques éducatives et des hypothèses en cours en faveur d'un enseignement supérieur de qualité presque dans tous les pays. Les effets convergents de la mondialisation, les progrès spectaculaires dans les domaines de l'information et de la communication, facteurs de rétrécissement du monde, exigent aujourd'hui de la part de tous les pays, la refonte des

anciens modes de fonctionnement et des schémas organisationnels des formations académiques.

Dans ce contexte nouveau, la seule approche qui vaille, celle qui a pignon sur rue, c'est celle qui s'inscrit dans la logique de l'économie mondiale hautement concurrentielle. Celle-ci incite à établir un bon partenariat entre l'université et le monde du travail, à participer à la création efficiente ainsi qu'à l'utilisation compétitive du savoir. Pour les tenants et les aboutissants de cette approche, il s'agit d'un processus de « rupture intelligente » avec l'université ancienne, un changement de paradigme, avec à la clé, un « recadrage » des savoirs structurants et des savoirs opérationnels. On y voit un engagement nouveau des universités, surtout des pays en développement, avides d'engranger des dispositifs efficaces de formations, nécessaires au décollage économique.

Il s'agit, avant tout, des exigences, des enjeux et défis de la mondialisation. Ceux-ci incitent à l'adoption des standards communs. Le système international apparu après le désenchantement et la désintégration du système bipolaire classique, est en effet, plus ouvert, plus interdépendant. La logique qui sous-tend donc la « grande ouverture » du monde, c'est l'interdépendance entre les États, et l'interaction entre les différents sous-systèmes techno-économiques, et même éducatifs. Cette logique portée en réalité par la prophétie messianique de la victoire du libéralisme, mieux du capitalisme occi-

dental, modifie radicalement les caractéristiques fondamentales du système international pour imposer une « nouvelle dynamique » à l'intérieur de laquelle « s'affrontent des logiques diverses, se mettent en place de nouvelles règles du jeu dans des espaces(...) pour créer une dynamique mondiale qui affecte toutes les autres, locales, nationales et sectorielles » (Tardif et Farchy 2006: 110).

L'éducation en général et l'enseignement supérieur en particulier, ne sont pas en marge de ce processus, de cette marche du monde. Cette marche, convient-il de le rappeler, s'inscrit globalement dans la vision téléologico-historiciste dévoilée plus tôt dans la philosophie allemande, tantôt dans son versant idéaliste (Hegel), tantôt dans son versant matérialiste (Marx). C'est ce dernier, celui inauguré par Karl Marx qui semble en phase avec cette dynamique nouvelle, alliant conditions d'expansion du système capitaliste et décloisonnement des nations. Marx 1982: 23, sur un ton prophétique disait : « Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. (...) À la place de l'ancien isolement et de l'autarcie locale et nationale, se développe un commerce généralisé, une interdépendance généralisée des nations ». Aussi, annonçait-il l'avènement de l'ère des grands ensembles économiques. Il importe de retenir que la perspective marxienne est celle d'une conception matérialiste de l'histoire.

On le sait, pour Marx, les hommes produisent leur vie spirituelle dans le mouvement et les conditions où ils produisent leur existence matérielle. À prendre les choses selon la rigueur de l'acceptation, une telle vision verse dans l'économisme, parce que ravalant aux seuls rapports économiques. Il s'agit là, ni plus ni moins, d'une vision étriquée de l'histoire. Cette vision n'est pas pour autant contraire aux enjeux de la pensée politique des origines à nos jours. On le sait, l'idée d'une transformation matérielle des sociétés est apparue aux origines de la pensée politique comme l'une des premières finalités de la vie politique, avec à la clé, le primat de l'homo oeconomicus. Cependant, la question de fond est celle de savoir si les aspects économiques de la vie humaine doivent être la première préoccupation de l'éducation. Ce qui est sûr, ces aspects économiques induisent aujourd'hui les dérives consuméristes de l'éducation. Dans le monde libéral, ils résultent beaucoup plus de l'individualisme démocratique.

1.2. L'université victime des impasses de l'individualisme hédoniste

Au regard des exigences du marché mondial du travail, les formations universitaires souffrent aujourd'hui d'un déficit en matière d'éducation aux valeurs. Et pourtant l'université a une importance cruciale pour la démocratie, comme nous l'enseigne Tocque-

ville. Celle-ci, dans les conditions normales, détermine la disposition intellectuelle particulière guidant l'action. La démocratie est la mesure de la raison, pense-t-il. Or le grand danger que court l'homme démocratique, c'est de devenir l'esclave de l'opinion et des désirs, facteurs d'un affaiblissement de l'autonomie du sujet. Dans le contexte libéral, l'université est victime d'une incroyable contamination des conditionnements consuméristes qui pèsent sur les étudiants et leur imaginaire, entraînant une certaine vulnérabilité de la raison. Il s'agit en réalité d'un volet inquiétant : la détermination de l'institution universitaire en termes de rapport qualité/prix. Évidemment, les tendances consuméristes sont largement soutenues par les pouvoirs publics, les entreprises, et aussi les parents d'étudiants légitimement préoccupés par l'insertion professionnelle future de leurs enfants. Il s'ensuit une « marchandisation de l'éducation », avec pour corollaire un système éducatif qui ne tient plus la promesse républicaine : celle d'un égal accès au savoir, un savoir qui instruit, éduque, émancipe et permet l'insertion dans la société.

Au vu des enjeux multiples et des défis sans cesse pressants, la nouvelle mutation des universités (en fabriques d'entrepreneurs et d'experts) peut-elle contribuer efficacement à la reconstruction de nos nations ? Rien n'est moins sûr. Crise d'autorité, crise de responsabilité, crise d'exemplarité, crise de citoyenneté ...Voilà autant de crises que traversent les systèmes éducatifs universitaires. Ces crises

sont indissociables des phases et recommencements de la modernité, avec pour corollaire, l'invocation des réminiscences de la tradition, la nostalgie du passé. Comment se mouvoir dans la brèche entre le passé et le futur alors qu'il n'est plus possible de s'appuyer sur la tradition ou sur l'histoire, se demandait en son temps Hannah Arendt (1989)? Arendt s'intéresse en effet à la crise de l'autorité en partant du postulat que l'autorité aurait disparu du monde moderne. Elle parle de « crise » dans la mesure où on assisterait à un effondrement plus ou moins généralisé de toutes les autorités traditionnelles, dont « la fondation était l'action politique centrale, le grand acte unique qui établissait le domaine public-politique et rendait la politique possible » (Ibid. : 182). Le déclin de l'autorité serait un des facteurs de la crise de l'éducation dans le monde moderne.

Le corrélat immédiat de cette crise est que la société contemporaine est globalement en proie à une « désarticulation sociale » et à l'éclatement des repères normatifs induits par l'assaut des particularismes matérialistes et consuméristes. Henry-Lévy (1987: 19) voit dans ce « malaise », l'expression d'une « banalisation de la culture ». Il s'ensuit globalement l'érosion des compétences de l'État, la mise en question de son exemplarité ainsi que le recul de l'université par rapport à ses valeurs fondamentales. Bloom (1987: 299) voit dans cette « décomposition de l'université », « le déclin de la culture », le spectre d'une « âme désarmée ». Aussi, avertissait-il en ces termes:

«...En démocratie, quand les passions font bon marché de faits, tout le monde est en danger ». Il importe ici de poursuivre l'examen critique des problèmes que rencontre l'action éducative universitaire en lien avec la question de l'autorité, des rapports sociaux et de la reconquête des vertus.

À ce titre, Renaut (2004) élargit considérablement le débat en situant ces problèmes dans un contexte de fragilisation généralisée de toutes les formes de pouvoir plus ou moins institutionnalisées et où l'autorité « perd toute véritable légitimité » (Ibid. : 118). À la suite d'Arendt, Renaut perçoit « la crise de l'éducation » comme une « crise structurelle des sociétés démocratiques » (Ibid. : 141). La remise en question des pouvoirs longtemps tenus pour inébranlables s'inscrit, sans nul doute, dans la logique même de la modernité qui tend à « sortir de ses rails » (Habermas 2008: 48).

Ce qui est principalement incriminé, c'est l'évolution de l'individualisme contemporain qui rend très difficile la transmission du savoir. Sommes-nous alors dans l' « ère du vide », comme l'estimait Lipovetsky (1983)? Pour cet auteur, la montée d'un individualisme hédoniste infléchit la devise démocratique (devenue individualisme, hédonisme, narcissisme), dans un contexte où « le vide », c'est-à-dire, « l'absence de sens » est vécu joyeusement. « Dieu est mort et tout le monde s'en fout », tel semble le propos d'unité et le mot d'ordre d'un processus peu ou prou pernicieux. Pour Lipovetsky,

l'évolution de l'individualisme, c'est-à-dire le « procès de personnalisation », est à la fois en continuité et en rupture avec la démocratie, en rupture ou en renouvellement de trois façons: l'hédonisme, le narcissisme et le libéralisme.

Il faut reconnaître que l'âge démocratique moderne se soucie avant tout du droit de chacun au plaisir et à disposer de soi. Dans ce contexte, la quête du plaisir l'emporte sur les valeurs essentielles. Bien plus, si la démocratie a été perçue comme étant un mode d'organisation de la *respublica*, elle porte désormais sur la sphère de la vie privée entraînant la désertion du politique, l'indifférence. Enfin, dans le nouvel âge démocratique, la liberté a plus de prix que l'égalité: « ...la priorité des aspirations revient à l'autonomie (...), on tolère davantage aujourd'hui les inégalités sociales que les interdits touchant la sphère privée; on consent plus ou moins au pouvoir de la technocratie...» (Lipovetsky 1983: 166). Autant d'effets pernicioeux, de « contradictions culturelles du capitalisme (Bell, 1979) poussant la logique du modernisme jusqu'à ses plus extrêmes limites.

Dans un contexte acquis au nihilisme, où le « désert croît» (Nietzsche, III, 6), l'université est confrontée à un délitement du lien républicain. Elle est victime d'une culture de masse, en lien avec l'individualisme hédoniste triomphant, dont les effets sont, entre autres, l'ébranlement des dispositifs éducatifs classiques. Allan Bloom en abordant la question, distingue avec raison « culture de masse »

et « culture d'élite ». Aussi, nous convie-t-il à une interrogation sur le devenir de l'institution universitaire au regard des mutations pernicieuses du monde libéral. Il s'agit d'une critique en règle de l'éducation dans le contexte libéral. Il apparaît en filigrane que ce sont les mutations de la société démocratique qui sont à l'origine de la crise rencontrée par le système éducatif universitaire dans son ensemble.

La critique de cet auteur porte globalement sur la conception démocratique de l'enseignement. Ce qui est visé est donc moins la massification de la culture, c'est-à-dire la mise à disposition d'un plus grand nombre de connaissances pour le plus grand nombre que le procédé de la culture de masse en lui-même, du fait de son incapacité à être une culture authentique. Selon Bloom (Ibid. : 288), la culture démocratique parce que devenue culture de masse, est victime d'un gauchissement, d'une transformation dévalorisante, symptomatique d'une incohérence et d'une incompatibilité entre les principes premiers qui servent à interpréter le monde. Cela s'explique, à bien des égards, par la rupture de l'équilibre originel entre la liberté et l'égalité constitutif de la dynamique démocratique.

On se rappelle volontiers les avertissements de Tocqueville à propos. Plutôt que de maintenir une tension salvatrice entre les deux valeurs fondatrices de la démocratie, la revendication d'une égale liberté, la quête des droits différenciés ont pris le pas, faisant ainsi

basculé l'équilibre nécessaire au lien social, et ouvrant la porte aux dérives individualistes et consuméristes. Pour Tocqueville, le phénomène fondamental était certes l'égalisation des conditions. Mais il convient de noter que chez lui, l'égalité politique n'apparaît que comme une conséquence de l'égalité matérielle et sociale. Aussi, l'individualisme induit-il l'amour des affaires. Tocqueville n'a eu de cesse de répéter que les siècles démocratiques sont reconnaissables à « leur amour des jouissances matérielles » et où « l'amour du bien-être s'y montre une passion tenace, exclusive, universelle » (Tocqueville, T 2 1981: 165-167). On pourrait alors dire avec Tocqueville que la cause de l'individualisme c'est le matérialisme, cette passion des affaires qui détourne les hommes de la vie politique, des valeurs essentielles.

Dans un tel contexte où la culture commune ne correspond plus au partage des valeurs essentielles, mais à la revendication exclusive de droits individuels, la culture installe dans une nouvelle rhétorique du bien et du mal, facteur de perversion des valeurs, de la querelle des valeurs, et par ricochet, d'une atomisation de la société. On le sait, l'université n'est pas en marge du contexte particulier de relativisme triomphant, et dans lequel l'abandon du pacte social se fait au profit d'une tolérance extrême conduisant à un tournant utilitariste sans précédent, qui absolutise la liberté. Il apparaît ainsi une rupture d'avec la conception ancienne de l'école, cette « école répu-

blicaine », cette « république enseignante ». Contrairement à sa représentation ancienne, l'université d'aujourd'hui est devenue une activité rentable, économiquement puissante, une « industrie culturelle » pour parler comme Morin (1962: 23), et qui plus est, fait le bonheur et la grandeur des gens, des peuples et des nations. Au regard de son tournant utilitariste, l'université peut-elle tenir ses promesses ?

Qu'on ne s'y trompe pas, dans ces conditions, l'accord minimal sur les valeurs essentielles semble une gageure. On peut donc déplore que l'éducation libérale ne fournit pas aux individus la culture suffisante pour comprendre « ce qui les unit essentiellement », parce que dépouillée du « cosmos moral ». Bloom (Ibid. : 289) a raison d'évoquer l'idée d'une « décomposition de l'université »; elle a perdu, pense-t-il, son « caractère de "cité antique" ». Henry (1987) parle des manifestations d'une « barbarie universitaire ». À ses yeux, l'université a été détournée de sa finalité originelle: « transmettre le savoir dans un enseignement, l'accroître dans une recherche ». Elle a au contraire suivi l'évolution pernicieuse de la société comme lieu d'une « activité figée en des modes typés et stéréotypés » (Henry 1987 : 208). Pour cet auteur, c'est le monde technique qui a détruit ce qu'était l'université, et ce de deux façons. D'abord, la frontière entre l'université et le monde des valeurs a été peu à peu abolie. Ensuite, et surtout, la technique a fait irruption au sein même de l'université,

avec pour corollaire, « le refoulement progressif des disciplines littéraires au profit des disciplines scientifiques », empêchant celle-ci d'être tout simplement un lieu de culture. Pour Henry, rien ne révèle mieux la « barbarie moderne » que cette expulsion, ou du moins, cette « minimisation de la vraie culture au sein de l'institution chargée de la transmettre ». Aujourd'hui, elle vise beaucoup plus l'acquisition de compétences professionnelles, les demandes du marché, que l'enracinement des êtres. Doit-on alors conclure à « la trahison des profs » comme l'affirme Revel (1988: 428)?

2. Perspectives d'une refondation de l'université

2.1. Réinvestir l'université dans sa mission originelle

On peut dire globalement que les raisons de ce qui apparaît comme l'égarement de l'université, sa déviation par rapport à sa vocation originelle, tiennent d'abord au repli relativiste, aux tendances utilitaristes de l'ère individualiste, tendances qui s'expliquent, nous l'avons vu, par la contradiction entre les besoins et les valeurs, entre la pratique et les fins. Serres (1991) évoque avec pertinence la métaphore du « tiers-instruit », au regard de la crise de culture qui se situe, à ses yeux, plus dans les relations entre les disciplines (éclatement du savoir, hégémonie de la science, mépris scientiste pour la littérature, etc.) que dans la perturbation de la communication enfant-adulte. Dès lors, il faut redonner à l'éducation universitaire ses valeurs constitutives, réinventer sa mission originelle, celle de formation de l'être,

de l'être-totalité, de l'instruction de l'intelligence. Mais tout ceci n'est réalisable que dans la perspective d'une reconquête de l'autorité éducative elle-même. Pour Arendt (1989), les tentatives d'une restauration de l'autorité ne sont en fait qu'une manière de retrouver, voire réparer les fondations de la tradition. Mais, force est de constater selon elle que les diverses tentatives de réitérer un acte de fondation pour restaurer l'autorité et la tradition se sont, à bien des égards, révélées insuffisantes.

Réinvestir l'université dans sa mission originelle, semble de ce fait une gageure. Cette mission concerne avant tout sa finalité morale. Bloom (Ibid. : 24) disait à juste titre que « Tout système d'éducation comporte une fin morale (...) Il tend à produire un certain type humain ». Mais comment faire? Il s'agira de faire de nouveau de l'université le lieu naturel de la recherche et de l'ouverture philosophique. Destinée à encourager l'usage de la raison pour lui-même, sans but pratique forcément; à créer une atmosphère dans laquelle la supériorité morale de la volonté est mise en relief, elle est la gardienne d'un trésor: les grandes pensées, les grands idéaux, les grandes valeurs, les grandes actions, les grands hommes. Pour Bloom, ce ne sont ni les sentiments ni les engagements qui rendent un homme libre: ce sont les pensées, les pensées raisonnées.

La vocation originelle de l'université est donc d'éduquer et d'instruire les hommes, à travers « l'acte de fixer des valeurs » et par

la promotion de la liberté de l'esprit. Dans cette entreprise, la raison, cet élément fondamental de « l'économie de l'âme » doit jouer sa partition, celle de la contemplation des images de la splendeur philosophique. Évidemment, comme l'observe si bien Tocqueville, en démocratie, la possibilité de l'homme théorique est menacée, mais il faudra la rechercher pour éviter l'appauvrissement de l'humanité. Cela dit, la plus grande faiblesse intellectuelle de la démocratie, c'est son absence de goût ou de don pour la vie théorique. En revanche, la fonction la plus importante de l'université, dans une ère de raison, c'est de protéger la raison contre elle-même, dans le sens d'une ouverture d'esprit. Aussi, l'université doit-elle assurer la cohésion culturelle nécessaire au fonctionnement d'une société démocratique, en accordant la priorité absolue aux questions essentielles permanentes, aux valeurs constitutives de l'humanité. C'est à ce titre qu'elle compense ce qui manque aux individus dans une démocratie. Par-delà la surestimation des sciences, avec pour corollaire, la séparation maniaque entre lettres et sciences, sciences dures et sciences humaines, provoquant la perte du sens moral et la démonétisation de l'être, il importe de repréciser le statut réel de l'université.

Face à la scientificité forcée de la culture, et donc face au constat d'éclatement des savoirs, il importe de réhabiliter l'université par une unification des savoirs, travailler surtout à la formation du sens critique. Kant est l'un des premiers philosophes modernes à

avoir mis en relief la nécessité du pouvoir critique que nous confère la raison. Chez Kant et ses épigones, en effet, le « tribunal » de la raison auto-législatrice, ratiocinant est consubstantiel à l'émancipation individuelle et collective, morale et politique, du genre humain. Aussi, la publicité de la raison consiste-t-elle en un « examen libre et public » des conditions de possibilité de la connaissance, tant scientifique que politique. La réponse de Kant (1999: 4-5) à la question *Qu'est-ce que les Lumières?* : « Accéder aux Lumières consiste pour l'homme à sortir de la minorité où il se trouve par sa propre faute (...) Sapere Aude ! (ose savoir !) Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Telle est la devise des Lumières », est dans cette perspective évocatrice.

Au total, il importe de repenser les éléments fondamentaux de la formation universitaire initiale, ce qui revient en fait à repenser le tournant utilitariste actuel au profit d'une formation aux valeurs, dans la perspective d'une cohérence globale susceptible de donner à la culture un aspect synoptique et précis. La perspective kantienne de l'éducation peut être de ce fait prometteuse. L'œuvre de Kant porte, en effet, sur un optimisme reposant sur cette évidence éthique : l'éducation assure à l'espèce humaine son développement, sa libération et sa perfection. Selon Kant (1981), l'éducation est un art dont la pratique a besoin d'être perfectionnée par plusieurs générations. Ce qui est intéressant dans cette approche de l'éducation qui concerne

en réalité la raison pratique, c'est que Kant y attribue non seulement une fonction législative, mais aussi une valeur régulatrice. Kant insistera alors beaucoup sur l'éducation morale. Celle-ci comprend, à ses yeux, l'habileté, la prudence et la moralité qui concernent, en réalité le caractère. Or si on veut former un bon caractère, il faut commencer par écarter les passions. L'éducation doit alors viser la dignité entendue comme devoir envers soi-même : elle consiste, d'abord, à « conserver dans son intérieur une certaine dignité » (Ibid. : 76), ensuite devoir envers autrui, par le respect et l'estime des droits de l'homme. Une telle éducation ainsi définie vise avant tout, la moralisation de la vie politique par la culture des vertus civiques, le tout reposant sur des valeurs cardinales que sont la cordialité, la civilité et la convivialité. Ce projet kantien vise essentiellement le raffinement moral et l'affirmation de la finesse du caractère humain et de la personnalité de l'homme.

Dans la perspective kantienne, une bonne éducation ne peut se réaliser que dans un contexte républicain, où les institutions qui l'incarnent sont légitimes. On comprend pourquoi Kant plaide pour la bonne gouvernance, condition de possibilité d'une bonne éducation, à partir de la formule simple et délicate suivante : « Les parents songent à la maison et les princes à l'État » (Ibid. : 41). Aussi, estime-t-il que la préoccupation principale des philosophes est de trouver la meilleure doctrine pédagogique par laquelle les décisions politiques

peuvent être influencées positivement. Cela en appelle à la création d'espaces publics où les questions d'intérêt général doivent faire l'objet de débats.

L'université en tant que point culminant du savoir, pôle supérieur de l'éducation, apparaît, pour ainsi dire, comme le cadre idéal, mieux la meilleure représentation de ces espaces publics. Mais elle ne se retrouve pleinement dans cette mission que dans un cadre républicain. Montesquieu (1951: 266-267) soulignant avec pertinence le rôle décisif de l'éducation dans une république, a parfaitement raison de dire que des trois espèces de gouvernement que sont la république, la monarchie et le despotisme, c'est la première qui incarne une véritable vertu, celle de l'amour du bien public. Aussi, conclut-il: « C'est dans le gouvernement républicain que l'on a besoin de toute la puissance de l'éducation ». Dans une société démocratique, les citoyens ne peuvent se constituer en peuple libre, soucieux de préserver leurs libertés et leurs droits fondamentaux qu'à condition de posséder, à un degré suffisant, certaines vertus politiques, vertus théorisées depuis Machiavel et Tocqueville. Il s'agit de l'éducation à la citoyenneté, l'appellation nouvelle de l'instruction civique, « avec pour horizon la conviction que la construction d'une "morale civique" fait partie des conditions de possibilité d'une coexistence démocratique où chacun, au sein d'un peuple libre, respecte les droits de l'autre » (Renaut 2005: 38).

2.2. Repenser la praxis éducative: pour un ancrage éthico-politique de l'université

Face à l'angoisse et la « nostalgie du sens » (Lipovetsky 1983 : 54), repenser la praxis éducative doit être le nouvel engagement de l'universitaire. À l'instar de toute la société postmoderne, l'université dans son tournant utilitariste, fruit de l'individualisme hédoniste, vit l'effondrement de certaines de ses valeurs constitutives. Il s'est creusé en son sein un « vide » au sens lipovetskyen, et qu'il convient de combler: vide métaphysique ou religieux, vide politique, vide éthique, etc. Or le vide, c'est l'effondrement des idéaux. Comment réhabiliter l'université dans un contexte où la construction du moi, la réalisation de l'être semble reléguer au second plan? Serres (1991 : 87) disait que « Toute pédagogie reprend l'engendrement et la naissance d'un enfant ». Mais comment y parvenir dans un contexte où tout est désormais mesuré, pesé, étiqueté pour être vendu, et où l'avoir prime l'être? On ne peut se voiler la face, le tournant utilitariste conduit à la désintégration et à l'éclatement du moi. Lipovetsky souligne avec insistance que le moi se défait dans le « procès de personnalisation »; il perd son identité substantielle et y est « désintégré, éclaté, déstabilisé » (Lipovetsky 1983 : 304).

Il faut dire que le décrochage éthique des offres de formation universitaires pose aujourd'hui la question de la finalité de la praxis éducative par rapport à sa posture traditionnelle. Aussi, au sortir de

l'école, les universitaires sont-ils perçus comme des diseurs de Phébus, ils sont beaucoup plus bons en théorie qu'en pratique. Cette dichotomie (surtout entre les faits et les valeurs) qui ne date pas d'aujourd'hui, est le principal talon d'Achille des universités, et partant, l'« opium des intellectuels » (Aron 1955: 231), ou encore le « viol de l'imaginaire » (Traoré, 2002).

Il s'agit ni plus ni moins d'une crise de l'intelligence (divorce entre l'intelligence et l'action), et qui invite globalement à repenser l'université dans son rôle à la fois comme lieu d'éducation et de formation de l'intelligence dans sa plénitude. Aussi, importe-t-il de re-préciser le profil de l'universitaire dans son aptitude à redevenir ce « spectateur engagé », surtout dans nos contextes de crise, de désordre et d'étiollement des valeurs. La fragilité de la conviction éthique tant reprochée à l'université doit être alors résolue. Si la moralisation de la politique est une préoccupation permanente et probablement profonde des sociétés contemporaines, l'université ne doit pas se payer le luxe de s'ériger sur des « constructions fragiles », sur un « sol miné culturellement » (Ricoeur 1986: 405-406). Dans ce contexte, l'universitaire en sa qualité d'intellectuel, se sent plus que jamais interpellé dans sa vocation originelle, « l'honneur de l'esprit » (Henri-Lévy, Ibid. : 81), et qui consiste dans la « médiation », dans la circulation entre les lieux, dans la « spéculation sur les idées » (Ibid.,

p.95), en cherchant à vitaliser et à dynamiser l'adhésion à des valeurs et idéaux communs.

On ne le dira jamais assez, notre monde se heurte à l'éparpillement individualiste des valeurs et des morales. Le prix de sa survie, c'est l'idée d'une « vraie éducation éthique » (Baubérot 1990: 158), la nécessité d'une conscience morale personnelle. Aujourd'hui par rapport à ce qui ressemble à la neutralisation des valeurs essentielles, il convient de chercher les conditions de possibilité d'une praxis éducative dont l'ambition est la redécouverte de l'intellectuel à l'aune d'une éthique républicaine véritable. Cette ambition n'est pas nouvelle. Chez les Anciens par exemple, il n'y a pas de bon citoyen que de citoyen éclairé.

Il apparaît en filigrane la perspective d'une praxis philosophique au travers de l'action de l'éducation. Platon n'a eu de cesse de soutenir que le philosophe, éclaireur de la cité, ne peut pas rester en marge de l'ordre politique. L'ordre politique dans l'entendement des Anciens, n'est rien d'autre que la base de formes, c'est-à-dire d'institutions, de lois et d'habitudes, capables de contrôler l'extravagance des désirs, de promouvoir le bien-être des citoyens nécessaire à un ordre vital. Il constitue globalement la trame de la philosophie, seule à même de scruter l'idée d'une cité idéale, cette jonction stratégique entre la morale et la politique, au travers de l'éducation. On voit clairement chez Platon la vocation du philo-

sophe-pédagogue invité à « nettoyer la toile », à « agir politiquement » (Weil 1996), c'est-à-dire à transformer le monde par l'éducation.

De ce point de vue, la philosophie est le médium de l'action politique et morale, en transformant le monde par l'éducation. On voit ici la nécessité de réinvestir la pensée, cette « accoucheuse d'histoire », ce « vecteur essentiel des transformations sociales ». (Kamto 1993: 49 et 239). Tocqueville dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, décrit de façon magistrale la manière dont les intellectuels, principalement les « hommes de lettres » sont devenus, au milieu du XVIII^{ème} siècle, les principaux acteurs politiques en France. Ils n'étaient pas pourtant prédestinés à conduire des affaires, mais à la direction des intelligences: « La condition même de ces écrivains les préparait à goûter les théories générales et abstraites en matière de gouvernement et à s'y confier aveuglément » (Tocqueville 1967: 232). On voit ici mis en relief le rôle de l'intellectuel public qui, ne comptant que sur le pouvoir de sa plume et de ses idées, occupe l'arène politique pour y proposer la réforme de l'homme et de la société.

Dans le contexte africain en proie à des crises surtout politiques de toute sorte, la formation universitaire doit apparaître comme un levier de libération et d'émancipation des citoyens. Elle doit beaucoup s'intéresser à l'éducation civique et morale, par les-

quelles l'individu accède à l'autonomie, à la maturité indispensable pour se prémunir contre la perversion politique.

L'Afrique est toujours à la croisée des chemins; elle continue de vivre dans le tourbillon des transitions politiques radicales. Face à cette situation, le tournant utilitariste de l'université ne saurait être la solution. L'histoire récente nous signale une succession de défis dont le continent peine à s'affranchir et à s'auto-libérer. Devant l'absence de béquilles idéologiques crédibles et de repères normatifs sérieux, il importe de réinvestir l'université dans sa mission. Celle-ci réside dans la reconversion des âmes, dans la nécessité de concilier le dire et le faire, la théorie et la pratique, et par-dessus tout, dans la nécessité d'éduquer aux valeurs fondatrices de la république.

La démocratie n'est viable que lorsqu'une élite en est le cœur et le cerveau. Pour Buisson (2000: 230-231), l'éducation du citoyen fut la grande affaire de l'école républicaine et laïque de Jules Ferry, avec pour corollaire, le remplacement de l'instruction religieuse par l'instruction civique. Cette dernière a consisté à introduire la politique à l'école: non la politique partisane, mais l'enseignement des valeurs fondatrices de la république. Les intellectuels africains, souvent qualifiés d'« intellectuels du ventre » (Bayart, 1989), doivent s'engager pleinement dans cette bataille.

L'université, en tant que foyer de diffusion du savoir, du savoir-faire et du savoir-être, doit retrouver sa fonction de « catalyseur

des intelligences » de production et de diffusion des valeurs éthiques. On doit pouvoir lui donner un sens et lui impulser une nouvelle dynamique, celle de la pensée créatrice. Elle doit désormais insuffler aux jeunes générations africaines l'esprit critique qui annihilera progressivement ce qu'on a pu appeler les « mythes fondamentaux de l'imaginaire social négro-africain contemporain » (Kä Mana, 1993), combler le vide des discours invalidant. Par surcroît, elle doit travailler à libérer l'homo africanus et sa raison créatrice des ordres stabilisateurs. De la libération de la pensée créatrice dépendra, à coup sûr, la capacité à inventer une nouvelle vie politique, économique et sociale suivant les principes de la raison et une logique de la capitalisation de la somme des connaissances produites par l'humanité. Le rôle de l'éducation, comme le souligne si bien Touraine (1994: 206), est de « démassifier la société » et d'élever les jeunes gens vers des valeurs universelles.

De tout ce qui précède, il faut pour l'Afrique, une « nouvelle philosophie de l'éducation » pilotée par l'université, et dont la tâche consistera essentiellement au redressement du continent par la réinvention de son histoire. Mais ceci n'est possible que par la libération par la pensée. Celle-ci passe essentiellement par un devoir de vérité envers nous-mêmes, par une sorte de « transformation radicale de l'intérieur de l'homme africain, un total retournement du "moi" ancien », ce que Kodjo (2010: 43) a pu qualifier de « métanoïa ».

Face aux multiples sollicitations et intérêts en présence, l'état actuel des sociétés africaines appelle à des compromis que seul peut arbitrer un État sérieux piloté par les universitaires, capable d'intervenir utilement, selon la « hiérarchie des urgences » et des priorités de la vie sociopolitique, dans un souci d'équité. Joseph Ki-Zerbo (1994: 31) disait avec pertinence qu'il est très important de resituer les libertés académiques dans le cadre de la responsabilité sociale de l'universitaire en Afrique, car si l'universitaire n'a pas le monopole des lumières, « il les sert en plaidant pour l'analyse sereine opposée à l'action aveugle ». Il importe, en définitive, que les universitaires africains génèrent leurs libertés académiques dans l'action quotidienne, les concrétisent en réformant, par l'action efficiente de l'éducation, non seulement l'organisation socio-politique, mais surtout, en faisant rayonner l'« anthropocosme africain » (Ki-Zerbo, Ibid. : 41) dans le macrocosme planétaire.

Conclusion

L'évolution des sociétés requiert, on le sait, de plus en plus des instances de savoir susceptibles de répondre efficacement aux enjeux et défis du monde contemporain. Celui-ci est dominé par l'individualisme hédoniste résultant du processus démocratique, et dont les dérives conduisent à un égarement de l'université, à sa déviation par rapport à sa mission originelle. Victime d'une incroyable contamination consumériste, avec comme toile de fond, la « marchandisation

de l'éducation », l'université gagnerait à retrouver sa posture d'antan, celle d'être un lieu privilégié de recherche et d'ouverture philosophique où elle s'imposerait de nouveau comme gardienne des trésors de la pensée, des grandes actions, des grands hommes. L'idée de lui restituer sa finalité morale, par laquelle elle apparaîtrait comme cet élément de l'économie de l'âme appelé à fixer les valeurs essentielles, semble de ce point de vue pertinente. L'université peut travailler à la recomposition du lien social, à la reconstitution des institutions, à la redécouverte des valeurs, par la transformation des habitudes nécessaire à la promotion d'un bien-être durable. Aussi, doit-elle se repositionner comme ce levier de libération des consciences et d'émancipation des peuples. C'est à ce prix qu'elle recouvre son ancrage éthico-politique, retrouve l'engagement citoyen qui est aussi le sien, surtout dans le contexte d'un monde devenu incertain, victime de l'étiollement des valeurs. L'université africaine est particulièrement interpellée; elle peut libérer le continent, un continent toujours à la croisée des chemins, par la pensée.

Références bibliographiques

- Arendt H., 1989: *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.
- Aron R., 1955: *L'opium des intellectuels*, Paris, Calmann-Lévy.
- Audard C., 2009: *Qu'est-ce que le libéralisme ?*, Paris, Gallimard.
- Bell D., 1997: *La fin des idéologies*, Paris, PUF.

- Bloom A., 1987: *L'âme désarmée - Essai sur le déclin de la culture générale*, Paris, Julliard.
- Constant B., 1997: *Écrits politiques* (éd. M. GAUCHET), Paris, Gallimard.
- Coutel C., 1991: *La République et l'école - Une anthologie*, Paris, Pocket.
- Ferry L., 2003 : *Lettre à tous ceux qui aiment l'école*, Paris, Odile Jacob.
- Dewey J., 1990 : *Démocratie et éducation*, Paris, Armand Colin.
- Diouf M. et Mamdani M. (dir.), 1994 : *Liberté académique en Afrique*, Paris, Karthala.
- Gauchet M., 2002: *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard.
- Habermas J., 2008 : *Entre naturalisme et religion. Les défis de la démocratie*, Paris, Gallimard.
- Henry M., 1987: *La Barbarie*, Paris, Grasset.
- Kamto M., 1993: *L'urgence de pensée*, Mandara, Yaoundé.
- Kant E., 1981: *Traité de pédagogie*, Paris, Hachette.
- Kant E., 2007: *Qu'est-ce que les Lumières?*, Paris, Hatier.
- Kodjo E., 2010: *Lettre ouverte à l'Afrique cinquanteenaire*, Paris, Gallimard.
- Lévy B.-H., 1987: *Éloge des intellectuels*, Paris, Grasset.

- Ligue Communiste, 1974: *L'école de Jules Ferry est morte*, Paris, Maspéro.
- Lipovetsky G., 1983: *L'Ère du vide - Essai sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard.
- Marx K., 1982: *Manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales.
- Montesquieu, 1951: *De l'esprit des lois*, Paris, Gallimard.
- Morin E., 1962: *L'esprit du temps*, Paris, Grasset.
- Peña-Ruiz H., 2003: *Qu'est-ce que la laïcité ?*, Gallimard.
- Prost A., 1997: *Éducation, société et politique*, Paris, Seuil.
- Renaut A., 2011: *Quelle éthique pour nos démocraties ?*, Paris, Buchet /Chastel.
- Renaut A., 2005 : *Qu'est-ce qu'un peuple libre?*, Paris, Grasset.
- Renaut A., 2004 : *La fin de l'autorité*, Paris, Flammarion.
- Renaut A., 1989: *L'ère de l'individu*, Paris, Gallimard.
- Revel J.-F., 1988 : *La connaissance inutile*, Paris, Grasset.
- Ricoeur P., 1986: *Du texte à l'action*, Paris, Seuil.
- Serres M., 1991: *Le Tiers-Instruit*, Paris, Gallimard.
- Sosoe L. K., (dir.), 2002: *Diversité humaine – Démocratie, multiculturalisme et citoyenneté*, Paris, L'Harmattan.
- Tocqueville, 1981: *De la démocratie en Amérique*, T 2, Paris, Flammarion.

LA PRESSE ÉCRITE PRIVÉE TOGOLAISE : ENTRE INDÉPENDANCE ET SUBVENTION DE L'ÉTAT

SAÏBOU Abass Mikaila et NAPO Gbati

Département de sociologie de la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société de
l'Université de Lomé

Introduction

Les années de régime monolithique en Afrique noire sont marquées par un régime de contrôle draconien appliqué aux organes de presse. Après la parenthèse des partis uniques qui ont consacré l'assoupissement de la presse plurielle (1967-1989), les institutions démocratiques ont été restaurées et la libéralisation de la presse s'est plus ou moins imposée. La consécration par les médias tant publics que privés des moyens de jouissance par le peuple de son droit imprescriptible à une information saine est un principe fondateur de l'indépendance éditoriale des organes de presse.

La libre communication des pensées et des opinions étant un des droits les plus précieux de l'Homme reconnu par les textes nationaux et internationaux, il incombe donc à l'État de la faciliter. Tel est le fondement du dispositif d'aide publique à la presse destiné à permettre aux citoyens de disposer de l'information la plus large possible et d'être ainsi en mesure de participer à la vie publique. La consommation des médias change en liaison avec l'accroissement du nombre de vecteurs et des modes de réception, l'élévation du pou-

voir d'achat, du niveau culturel et du temps de loisir (Toussaint-Desmoulins, 2008).

Parler aujourd'hui de l'état de la presse écrite et de sa dépendance des puissances politiques et économiques dans les pays africains, c'est décrire une presse à majorité artisanale livrée à la précarité (Poulet, 2004). Cette fragilité de la presse imprimée face aux réalités du marché a rendu nécessaire son assistance par des structures spécialisées, de fondations privées ou d'organisations internationales au nom du droit du public à l'information. Le Fonds d'Appui à la Presse lancé en décembre 1998 par la Francophonie a ainsi appuyé près de 100 publications d'Afrique pour un montant de plus de 3 millions d'euros (Dioh 2010). Pour assurer la survie des journaux en difficulté et garantir le pluralisme de la pensée, les États qui se veulent garants du droit de l'information et de la liberté de la presse volent au secours de cet instrument précieux pour la démocratie. D'où la revendication précoce des éditeurs à bénéficier des dispositions facilitant les possibilités d'expression et l'accès des journaux (Mathien 2003 : 134).

Les aides à la presse se situent à deux niveaux : les aides directes qui consistent en des remboursements de frais ou en des apports d'argent et les aides indirectes qui constituent un ensemble d'exonérations d'impôts ou de tarifs allégés de la part d'entreprise publiques. La nature de l'aide, ses conditionnalités et son mode de

répartition sont prévues par la loi sur la presse mais diffère d'un pays à l'autre. Si au Mali, de 200 millions de francs elle a été ramenée à 91 millions en 2012 en raison de la crise qui y prévaut, au Sénégal, les négociations sont en cours pour porter la subvention à plus de 500 Millions de francs. De même au Niger l'aide qui est de 150 millions depuis 2007 pourrait connaître une hausse à partir de 2013.

Au Togo, le code de la presse et de la communication dispose en son article 5:

« l'État consent à la presse des avantages d'ordre économique qui peuvent se présenter sous forme d'aide à la collecte et à la transmission des informations au moyen de tarifs préférentiels ou de détaxe en matière de téléphone, de télécopie, de courrier, de transport, de bandes, de cassettes, de compact disc et autres. Les conditions et modalités de répartition des divers avantages et aides sont fixés par décret en conseil de ministres ».

Mais, les données montrent que la subvention apportée à la presse est faible et évolue en dents de scie. Une aide, d'un montant de 50 millions budgétisée en 2003 a été octroyée dans des conditions plus ou moins opaques aux organes de presse. De 2006 à 2008 l'aide était de 75 millions. En janvier 2008, elle a été exceptionnellement portée à 350 millions pour le compte de 2009. Mais après l'élection présidentielle de 2010 cette aide est retombée à 75 millions.

L'aide de l'État à la presse, quoique jugée indispensable par les acteurs des médias, n'accroît-elle pas la dépendance de ces derniers à l'égard du pouvoir politique ? Comment peut-on justifier la subven-

tion de l'État à ces journaux? En quoi l'aide constitue-t-elle une solution aux difficultés de la presse ? Et quelles en sont les implications sur l'indépendance des organes de presse ? Quel regard l'on porte à la subvention de l'État qui est destinées à la presse écrite privée indépendante?

L'objectif de la présente étude est de déterminer l'incidence de la subvention de l'État sur le fonctionnement de la presse écrite privée. Pour y parvenir, nous avons supposé que: la mission de sauvegarde du pluralisme et de la liberté de la presse justifie l'instauration de l'aide de l'État aux médias privés de plus en plus confrontés aux difficultés d'ordre structurel et conjoncturel, entraînant de ce fait, une dépendance de la presse écrite privée à l'égard des pouvoirs publics. Cet article est subdivisé en quatre parties : la méthodologie (i), le cadre théorique (ii), les résultats (iii) dont les aspects suivants ont été analysés : l'aide de l'État à la presse et son dispositif de fonctionnement ; l'incidence de l'aide de l'État sur le contenu de la presse privée et la pression politique et économique sur la presse écrite. Enfin, la discussion des résultats (iv).

1. Approche méthodologique

Le choix du site, la ville de Lomé, se justifie par une forte concentration des publications dans la capitale. Cette situation est due à l'inexistence d'une structure formelle de messagerie susceptible d'assurer la distribution des journaux privés sur l'ensemble du pays.

Sur 426 publications officiellement autorisées par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication en 2017 à peine une cinquantaine paraît régulièrement et sont concentrées au niveau de la capitale Lomé.

Cette recherche s'inscrit dans le champ de la sociologie des médias et de la communication. Pour la collecte des informations, la recherche documentaire a été mise à contribution avec la consultation de certains ouvrages portant sur les médias et le mode de financement de la presse. L'internet s'est avéré incontournable en ce sens que des fora débats interactifs y sont animés sur la dépendance de la presse ainsi que des conséquences de son financement. L'échantillon est tiré à deux niveaux : 10 enquêtés (pour la recherche qualitative) au sein de la population de Lomé et des personnes ressources. Ces personnes ont été interrogées sur la base d'un guide d'entretien dont les sujets portent de façon globale sur le financement de la presse. Les réponses ont été transcrites manuellement puis regroupées selon les thématiques identifiées et en tenant compte de la fréquence des réponses. Concernant la recherche quantitative, nous avons interrogé les directeurs de publication (20) et les journalistes (20). Le traitement des données quantitatives a été fait à l'aide du logiciel SPSS.

L'effectif total retenu est donc de 50 enquêtés (soit 10 au sein de la population et 40 au sein des professionnels de médias). Toutes les personnes interrogées ont été choisies de façon aléatoire.

2. Cadre théorique de référence

Cet article s'inscrit dans les cadres de la théorie de l'interventionnisme étatique ou de la croissance endogène et de la théorie critique des industries culturelles de l'École de Francfort. La théorie de l'interventionnisme étatique (1936) insiste sur le fait que l'État a un rôle important dans l'économie et permet de combler les carences du marché. Son intervention conjoncturelle peut alors se révéler utile pour pallier les insuffisances du marché à plusieurs niveaux. En défendant le rôle de l'État en tant que stimulateur de l'activité économique et de relance de la croissance, les tenants de l'interventionnisme de l'État prônent ainsi la relance par les dépenses publiques, à une politique de soutien des industries en difficulté. Dans cette optique, les subventions à la presse privée apparaissent comme une rescousse des pouvoirs publics à un appareil idéologique de l'État en péril.

De plus, selon les théoriciens de l'école de Francfort, l'acte de communication ne peut être compris sans référence à la société appréhendée à partir des caractéristiques économico-politiques. D'après Marcuse (1964), les médias sont un des facteurs de la domination des masses par le pouvoir. Dans une société soumise au seul principe du rendement, la contestation n'existe plus. On y assiste indifférent à l'enfermement politique. Les techniques de communication de masse sont l'instrument d'une telle manipulation qui caracté-

rise la société unidimensionnelle où tous présentent l'image d'une société où les masses sont manipulées par les médias, eux-mêmes soumis aux ordres des grands intérêts privés. En définitive, les médias véhiculent l'idéologie dominante et ne seront jamais neutres : ils ne peuvent l'être ni en raison de ceux qui les détiennent, ni en raison de ceux qui les font. Ils sont engagés. Les propriétaires de groupes de presse et leurs hommes d'influence injectent les stéréotypes et les figures imposées de l'idéologie dominante c'est-à-dire celle des puissances qui possèdent la presse.

3. Résultats

3.1. De l'aide de l'État à la presse et son dispositif de fonctionnement

L'aide de l'État aux médias togolais vient comme un souffle nouveau pour les journalistes dans l'exercice de leur métier. Selon le gouvernement togolais, le soutien financier de l'État devrait participer à l'amélioration des conditions de travail au niveau des médias. Mais au-delà de ce discours angélique la volonté d'instrumentalisation de la presse s'est également traduite par l'octroi de l'aide de l'État à la presse à la veille de l'élection présidentielle de 2010, entraînant des polémiques au sein de la presse écrite privée togolaise. En ce sens certains journalistes voient en cette aide un danger à la liberté (Akpamadjì 2010).

La contribution de la presse au développement socio-économique et politique d'un pays est considérée comme une mission de service public. Et, la subvention de l'État participe donc à l'amélioration de cette mission. L'annonce de l'augmentation de la subvention de l'État à la presse a été faite en 2008. Ce fonds qui s'élève à 350 millions a été débloqué en 2009 soit quelques mois avant l'élection Présidentielle de 2010. Mais, *«la période choisie pour augmenter l'aide laissait entrevoir une arrière-pensée politicienne »* à en croire un directeur de publication. L'idée répandue au sein des journalistes togolais est qu'en augmentant cette aide, le chef de l'État s'inscrivait dans la logique de campagne électorale pour 2010 et voulait donc amener la presse à l'accompagner. De l'opinion d'un photo-journaliste *« le président de la République s'est rendu compte que bon nombre de médias ne regardaient pas dans la même direction que lui et du coup, l'aide a été ramenée à 75 millions. Cette situation a entraîné des conséquences néfastes sur le fonctionnement de certains médias dont beaucoup ont misé sur cette aide »*.

À la suite des plaidoyers entrepris par les acteurs de médias auprès des autorités étatiques l'aide a été portée 100 millions FCFA en 2015. Les conditions d'éligibilité à cette aide ont été revues. En plus de 51% de parution au minimum dans l'année, la déclaration des employés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ainsi que la carte

de presse pour les journalistes sont exigées avant de pouvoir bénéficier de cette disposition d'aide.

La subvention de l'État est un droit dont la presse peut se prévaloir comme toutes les autres institutions de l'État jugées indépendantes qui bénéficient de la subvention de l'État et en raison du fait que la spécificité des entreprises de presse leur confère une mission de service public. Selon la littérature officielle, la mission d'intérêt public de l'État et de sauvegarde du pluralisme et de la démocratie justifie l'instauration de la subvention de l'État à la presse écrite privée, l'usage qui est faite de cette subvention montre que son instauration est plutôt guidée par des desseins inavoués. Ce que les dirigeants attendent de « *la presse, c'est moins de critiquer les actions des dirigeants que de s'inscrire dans la logique de l'action gouvernementale* » nous confie un journaliste. Mais la question qui se pose est de savoir si la démocratie peut survivre sans se nourrir d'apports critiques.

Au Togo, la subvention de l'État à la presse est collective et ne prend pas en compte la ligne éditoriale des publications, ce qui exclut les possibilités de discrimination en fonction de la tendance politique des journaux. Les critères d'attribution de l'aide sont jugés insatisfaisantes et peu objectifs. Les quotidiens se sentent lésés au profit des hebdomadaires dont le nombre a été déterminant dans l'attribution des fonds. Au titre des fonds alloués aux journaux et magazines rete-

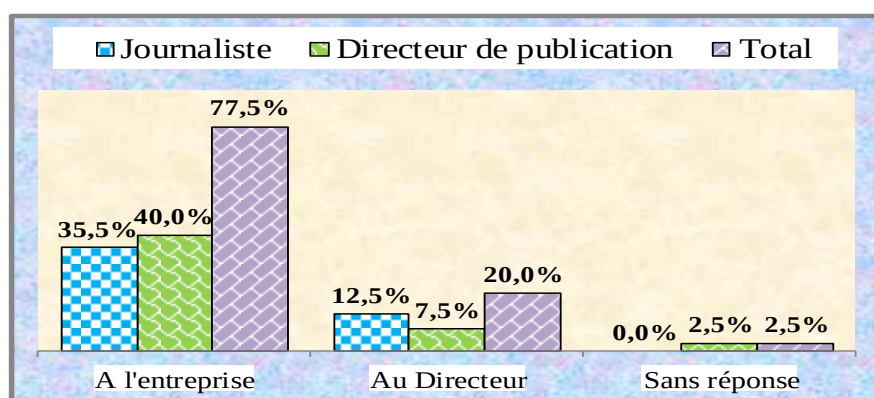
nus pour l'aide exercice 2012, trois quotidiens ont obtenu chacun un million (1000000) francs contre huit cent mille (800000) francs pour 23 hebdomadaires. En outre, les journalistes employés se plaignent de ce que leurs préoccupations ne sont pas prises en compte dans les critères d'allocation de ces fonds qui ne profitent qu'aux patrons et leurs entreprises. L'avis des journalistes employés corrobore les propos d'un archiviste et ancien membre de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication qui s'exprime en ces termes :

« En observant la répartition de l'aide en 2009, certains ont deux millions de francs et plus. D'autres ont eu un million et plus. Certains qui ne méritaient pas ont eu un bonus mais qu'est-ce qu'ils en ont fait ? Certains à qui on a demandé de fournir des preuves, ont fabriqué des papiers pour se faire signer des chèques. D'autres ont effectivement équipé leur rédaction et d'autres ont fait autre chose alors que l'aide devait avoir un impact sur soit l'équipement soit la prestation des organes. C'est une question de conscience. Certains ont pris des sous pour aller s'amuser. Ça ne fait pas sérieux».

De façon générale, la critique portée contre le dispositif des aides à la presse est qu'elle est de nature à porter atteinte à la liberté de la presse, en instaurant une dépendance économique des médias à l'État. Mais certains acteurs des médias sont d'avis que l'État doit accompagner la presse au plan financier et logistique pour sa mission d'intérêt public en créant les conditions qui puissent favoriser l'érection de vraies entreprises de presse. Les avis convergent sur la nécessité d'élever l'enveloppe de la subvention de l'État et de mettre l'accent sur l'aide indirecte et sa diversification. Les détaxes et autres

mécanismes devraient accompagner l'enveloppe financière. La réorganisation de la messagerie est un volet important dans la diffusion de la presse à travers un fonds d'aide à la distribution de la presse écrite mais ce volet n'est pas pris en compte dans la répartition de l'aide. Le graphique ci-dessous nous renseigne sur la destination des fonds selon les professionnels des médias interrogés.

Graphique n°1 : Destination de la subvention de l'État à la presse



Source : SAÏBOU ET NAPO, données de terrain

Il ressort de l'analyse des données du graphique que 77,5% des enquêtés considèrent que l'aide de l'État à la presse profite à leur entreprise et que 20% des enquêtés affirment qu'elle profite aux patrons de médias (Directeurs). Ils sont 40% de directeurs de publication à dire que l'aide profite à l'entreprise contre 37,5% de journalistes rédacteurs. Par contre, 12,5% de journalistes considèrent que l'aide profite aux directeurs contre 7,5% de directeurs à dire la même chose. En définitive, si les patrons de presse ont du mal à accepter que l'aide leur profite, les journalistes soupçonnent les

directeurs de publication d'en profiter plus que l'entreprise et à leur détriment. Le fait que trois (3) Directeurs reconnaissent encaisser personnellement ces fonds est une réalité à ne pas négliger. Ces résultats questionnent le mode de gestion de certaines organisations de presse et cachent mal l'opacité qui entourerait l'utilisation des fonds alloués.

Certains acteurs interrogés ont affirmé lors des entretiens que l'aide sert à payer les frais d'imprimerie, du matériel de travail, les frais de papiers le loyer de bureau, etc. Si la position des journalistes est compréhensible dans la mesure où les fonds sont perçus par les patrons qui ne sont pas tenus de leur faire le bilan de leur gestion, il n'en demeure pas moins que « *certaines directeurs d'organe encaissent les fonds pour des besoins personnels* » (propos d'entretien avec une personne ressource).

De plus, l'ensemble des Directeurs d'organe et journalistes interrogés disent être non satisfaits des critères d'octroi de l'aide. Cette situation est due au fait qu'il n'y a pas de critère qui prenne en compte les préoccupations des journalistes. Il apparaît que les journalistes et les patrons de presse n'ont pas la même appréciation des impacts de l'aide de l'État sur les organes de presse. Cette divergence de vue est due au fait que les directeurs gèrent l'aide sans l'implication des journalistes et que les premiers en bénéficient plus que les seconds. En général, la subvention n'a servi à rien de plus

qu'au paiement des frais d'imprimerie de papier et de loyer si bien que « *les journalistes vivent dans la précarité alors que les patrons d'organes de presse en tirent un profit personnel* » (propos d'entretien avec un agent de l'administration publique). Pour Accardo (1995), la précarité des entreprises de presse s'observe au plan de la ressource humaine par un appauvrissement des agents concernés, une diminution sensible de leur pouvoir d'achat, un endettement croissant des maisons de presse, une détérioration de leurs conditions de vie.

Toutefois, l'intervention publique dont bénéficient les publications ne suffit pas à leur donner les moyens d'engager une stratégie de redressement financier durable. Dans un grand nombre de cas, elle ne fait que compenser la perte des recettes liée à l'effondrement des ventes ou au tarissement des ressources publicitaires et tend ainsi à devenir une composante stable du compte de résultat des principaux bénéficiaires.

3.2. Incidence de l'aide de l'État sur le fonctionnement de la presse privée

Aucune étude d'impact n'a été menée depuis la budgétisation de l'aide de l'État à la presse par la Commission chargée de la gestion et du suivi. Toutefois, selon le rapport 2009 au terme d'une mission d'évaluation dans les 78 rédactions bénéficiaires de l'aide, il a été constaté que : toutes les rédactions se sont dotées d'équipements en

matériel de production et la majorité des journaux bénéficiaires se sont dotés d'un siège. En outre, le soutien financier de l'État a contribué à l'amélioration de l'habillage des journaux. Il a permis particulièrement de payer l'édition des journaux en quadrichromie, l'achat de matériel de collecte d'information et de moyens de déplacement (Rapport de la commission de suivi de l'aide datée de 2010).

L'aide de l'État a permis la tenue régulière du monitoring sur les médias à l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), le rétablissement de la connexion internet et la reprise progressive du restaurant à la Maison de la presse. En outre, la subvention a favorisé les échanges entre patrons de presse sur le comportement des différents médias et leurs positions face aux problèmes sociopolitiques du pays. De même l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) a régulièrement organisé grâce à ce soutien, des forums sur les déficits professionnels constatés.

En ce qui concerne le volet formation, la Commission indique que la seconde moitié des inscrits dans les écoles de la commission est en formation alors que la première moitié vient de terminer son cycle. L'aide de l'État à la presse a permis aux organisations de presse de renforcer les capacités de leurs membres. Et quand on sait qu'au sein des associations il n'y a pas de cotisation ou financement et que les ressources ne proviennent pas des membres, l'appui institutionnel qui prend en compte les frais de fonctionnement de ces organisa-

tions est plutôt le bienvenu. En dehors de la formation à l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication (ISICA) et à l'École Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC), certains journalistes ont participé à des séminaires. Auparavant, les organes de presse évoluaient dans la semi-clandestinité et soustraient leur mise en page auprès des sociétés d'opérateurs de saisie. Mais aujourd'hui, la plupart des organes de presse ont un siège social parce qu'en 2009 ça été l'une des conditions d'éligibilité à la subvention.

Le constat de la Commission de l'aide confirme celui de la population enquêtée dont plus de la moitié disent avoir observé un changement quant au contenu de la presse. L'aide de l'État à la presse a aussi induit un changement au niveau de l'habillage et la mise en page des journaux. S'agissant de l'impact de cette aide, les journalistes enquêtés ont relevé : le renforcement d'équipement informatique, la bonne présentation, la formation de journaliste, moins de dettes à l'imprimerie, le confort des locaux, l'achat de matériels, etc.

En ce qui concerne le contenu des médias, la Commission de gestion et de suivi a estimé que *« l'effet de l'aide sur le résultat du travail fait par les rédactions bénéficiaires est difficile à mesurer au moment où la commission effectuait sa mission et que la constatation des effets de la formation sur le contenu des médias est donc laissée*

au soin des prochaines gestions». En revanche, l'incidence de l'aide de l'État sur le contenu des organes de presse écrite privée est très limitée. Dans son monitoring publié au deuxième trimestre 2011, la HAAC énumère les dérapages de la presse écrite privée en ces termes :

« Compte-rendu entaché de conviction politique, ingérence dans la vie privée d'autrui, non-respect de l'autorité, violation de la règle de l'impartialité, violation des textes réglementaires, non-respect du quota de publicité, vocabulaire ordurier, calomnies, diffamation, langage injurieux, manque de concordance entre les titres et les contenus des articles, désinformation, procès d'intention, articles non signés, confusion des genres dans le traitement de l'information, non recoupement et non vérification des informations, incitation à la haine ethnique ».

Si l'on s'en tient à cette description de la HAAC, la presse privée dans son ensemble constituerait en soi un mal pour la société togolaise. Mais les journalistes des médias jugés critiques à l'égard du pouvoir considèrent que la HAAC est un organe politique plutôt partisan¹ et que la presse n'est que le reflet de la situation qui prévaut au Togo. La Commission de l'aide a conclu que l'aspect modernisation de la presse qui est à apprécier par rapport au contenu de certains médias pose problème et tend à remettre en cause le principe qui sous-tend l'aide de l'Etat à la presse². Les résultats obtenus n'étant

¹ Ses membres sont désignés par le chef de l'Etat et l'Assemblée Nationale. Un arrangement politique a permis l'entrée dans cette institution de régulation des représentants de partis politiques de l'opposition.

² Rapport de la commission de suivi et de gestion de l'aide de l'Etat à la presse (Exercice

donc pas à la hauteur des attentes, les changements observés sont à relativiser.

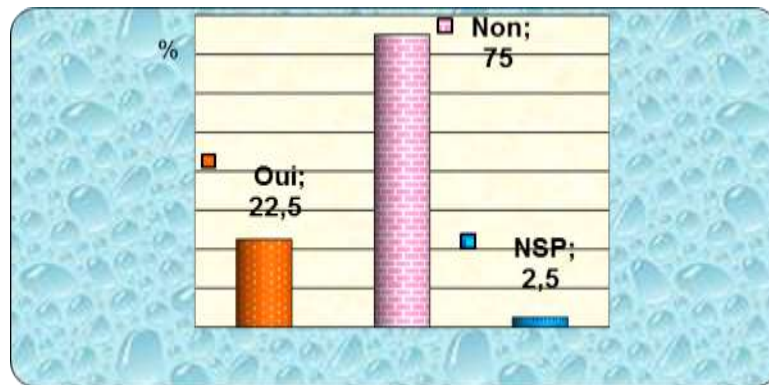
Loin d'être la panacée pour les médias en difficulté, l'aide est un appoint sans lequel la presse doit continuer d'exister. C'est l'avis d'un responsable du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) « *L'aide de l'Etat à la presse n'est pas un don parce que le code de la presse la prévoit. Mais si l'Etat ne donne pas, la presse doit continuer d'exister et à l'heure où je vous parle, il n'y a pas d'aide mais la presse continue d'exister* ».

3.3. Des pressions politiques et économiques sur les organes de presse

Si le journalisme est actuellement très indépendant de l'Etat, ce qui est souvent vu comme une indépendance totale par les journalistes, les contraintes que font peser le champ économique sur le champ politique n'ont cessé de s'accroître depuis les années 1970 sous l'effet du développement de la télévision, des outils du marketing etc. (Chupin et Nollet, 2006: 17). Le graphique ci-après présente la perception des enquêtés concernant la subvention comme moyen de contrôle.

2009).

Graphique n°2 : Subvention de l'Etat comme moyen de contrôle de la presse



Source : SAÏBOU et NAPO, données de terrain

Le graphique ci-dessus indique que 75% des enquêtés disent que l'aide de l'Etat à la presse n'est pas un moyen pour l'Etat de contrôler la presse. La preuve certains journaux les plus critiques sont les plus grands bénéficiaires de la subvention de l'Etat (Le Correcteur, Liberté, L'alternative, etc.)

Toutefois, *il est difficile, voire impossible pour un journal papier de rester libre de toute pression* nous confie un ancien journaliste. *Il y a toujours et il y aura toujours des tentatives de réduire l'indépendance des journalistes* renchérit un autre. Les hommes politiques et les pouvoirs publics semblent voir d'un mauvais œil ces médias indépendants de toutes forces politiques et financières. Et c'est parce qu'ils les ressentent comme une menace qu'ils déploient des moyens pour contrôler les médias. Selon les propos d'un membre du syndicat des journalistes indépendants, « *Au Togo, on fait de*

l'aide un objet de chantage et de manipulation parfois. On vous dit ou presque que si vous parlez bien du Président de la République, l'aide sera augmentée. C'est pernicieux ». Dans différents milieux professionnels, l'opinion sur l'existence d'une telle relation est largement répandue. Selon Akpamadjì (2010), la presse togolaise est instrumentalisée et politisée. Cette politisation et cette instrumentalisation entraînent une bipolarisation de l'échiquier politique. En revanche, l'opinion assez répandue est que les hommes politiques et les hommes d'affaire financent la presse privée écrite. Quelques fois, certains acteurs politiques achètent une quantité de journaux à distribuer à leurs partisans au cas où leurs préoccupations sont relayées par une publication. C'est un moyen pour ces acteurs politiques d'intéresser et d'amener des journaux à publier souvent des informations qui leur sont favorables. Les autorités étatiques disposent de ressources conséquentes pour influencer le travail des journalistes. Le financement occulte se fait par l'octroi des publicités de sociétés d'Etat aux journaux favorables au pouvoir d'Etat confondu au parti présidentiel. À en croire aux propos d'un enquêté :

« Il y a des publications qui sont marginalisées parce qu'ils sont jugés très critiques. Certains ont vu leurs chèques bloqués au niveau de la HAAC juste parce qu'on les considère comme étant critiques. On ne doit pas imposer à la presse de regarder dans la même direction comme on le faisait au temps du parti unique. Les temps sont révolus ».

En 2010, la Commission Technique de Gestion et de suivi de l'Aide de l'Etat a jugé difficile de procéder comme en 2009 en octroyant l'aide directe et indirecte. La forme de l'aide a été conditionnée par le montant alloué soit 75 millions de francs, le donateur n'ayant sans doute pas obtenu le résultat escompté. Tout porte donc à croire que l'aide de l'Etat à la presse n'est pas désintéressée et qu'il y a des intérêts qui sont visés en fonction de l'enveloppe. Un enseignant interrogé s'exprime en ces termes : « *Au Togo, l'aide de l'Etat à la presse est viciée et politisée. C'est une opération politique en quelque sorte (...)* ». Pour un ancien patron de presse privée :

« Dans la tête des responsables politiques de ce pays, l'aide à la presse doit être une arme politique. Les 350 millions, c'était une opération de charme. On attendait de la presse un certain comportement, je ne sais pas lequel. Et puisque ce qu'on attendait n'était pas au rendez-vous, l'année suivante on a réduit l'enveloppe à 75 millions. Puisqu'ils ne peuvent pas la supprimer ils l'ont portée à 75 millions ».

L'opinion répandue au sein des responsables d'organisations de presse est que l'aide de l'Etat est utilisée comme moyen de pression politique. Selon un ancien responsable de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo :

« Nous avons entendu des membres du gouvernement dire: "vous avez eu de l'argent, on ne sait pas ce que vous en avez fait, les écrits n'ont pas changé. Vous continuez à insulter, la ligne éditoriale n'a pas changé¹. On pense qu'en finançant la presse, on peut la mettre aux pas. C'est le contribuable Togolais

¹ Propos d'entretien avec une personne ressource à Lomé

qui participe au renforcement des capacités des journalistes togolais. Je suis surpris qu'on confonde l'aide à un remerciement pour un travail bien fait. ».¹ « On peut conclure à un chantage parce que rien ne justifie qu'après les 350 millions l'année suivante, on revienne au montant initial. Si au sommet de l'Etat on pense qu'en ramenant l'aide à son montant on peut éviter les critiques de la presse on se leurre² ».

Le principe des aides à la presse est perçu comme un paradoxe juridique. D'un côté, il y a une entreprise personnelle sous-tendue par une volonté de collecter de façon scientifique et diffuser ses informations selon les moyens dont on elle dispose quel que soit le support au-delà de la ligne éditoriale. De l'autre, l'aide peut laisser supposer une sorte de conditionnement mais il s'agit des facilités qui sont accordées à l'entreprise comme la détaxe par exemple pour favoriser l'accès aux sources d'information.

De tout temps, les professionnels des médias ont été toujours préoccupés par leur indépendance vis-à-vis des puissances économiques et du pouvoir politique. L'indépendance de la presse présente deux aspects : celle vis-à-vis des pouvoirs politiques et celle vis-à-vis des pouvoirs économiques et financiers. Mais un choix politique est porteur d'une vision de l'entreprise, du système et de la politique économique à mettre en place. Autant de choix sur lesquels les puissances d'argent peuvent tenter d'exercer une influence en diffusant les valeurs et conceptions sur lesquelles reposent le système écono-

¹ Idem

² Idem

mique. « *Soutenir financièrement des journaux en faillite permanente n'a pas de sens ni économiquement ni politiquement si le but de ce financement n'est pas de contrôler la presse* » rapporte un enquêté.

Si la liberté politique de la presse est apparue comme une condition nécessaire au développement de la presse, cette liberté n'est pas une condition suffisante dans la mesure où la liberté de la presse peut être contrainte par la liberté économique de la presse. C'est autour de cette idée que s'est développée longuement le débat sur la liberté de la presse avec la crainte de voir cet instrument d'information jouant un rôle fondamental dans le bon fonctionnement de la démocratie dans les mains des puissances d'argent (Le Floch 1997: 67).

Les médias ont trois principales sources de revenu. Les recettes de vente et abonnements, les ressources publicitaires et les aides de l'Etat à la presse. Sacrifier l'un ou l'autre, c'est risquer davantage de pressions. Ces trois formes de financement permettent de préserver aux médias une capacité de refuser des sollicitations aliénantes en toute indépendance. Le journaliste est avant tout dépendant de son organe dont la ligne éditoriale est déterminée par les patrons du support média pour lequel il travaille. Mais, son indépendance se réfère à sa liberté d'action, sa capacité de résister aux influences extérieures.

De l'analyse des données de terrain, il y a une concordance de vue entre les journalistes et les patrons de presse sur le fait que la ligne éditoriale des organes n'a pas changé avec l'aide. Cette dernière n'a eu aucune incidence sur la ligne éditoriale puisqu'une bonne partie des organes de presse est restée très critique à l'égard des autorités étatiques. Les journalistes et les patrons de presse s'accordent à reconnaître que les organes de presse ne dépendent pas de l'aide de l'Etat à la presse sans laquelle ils fonctionnent normalement. On peut donc affirmer que l'aide de l'Etat n'aliène pas la presse. L'aide n'a donc aucune influence sur le contenu des médias

Le financement de la presse n'est donc pas un problème en lui-même, mais plutôt ce qu'il implique, l'explication qu'on en fait ; en terme d'objectivité et d'indépendance éditoriale, et ce en fonction de ce qu'espère le donateur en retour. Mais le bénéficiaire doit opérer des choix. Selon les propos de certaines personnes ressources :

« L'indépendance des médias et la subvention de l'Etat à la presse ne sont pas antinomiques. Les deux se complètent. Lorsqu'on n'est pas mieux organisé à son niveau et qu'on attend l'aide de l'Etat pour fonctionner, on peut conclure à la dépendance. Mais l'aide en soi quand on regarde le budget, les dépenses au sein des entreprises de presse dépassent largement ce qu'on leur donne actuellement comme aide en une année. C'est une infime participation et on ne peut pas dire que les organes de presse sont dépendant de l'aide de l'Etat à la presse¹. L'Aide de l'Etat n'est pas du tout incompatible avec l'indépendance des journalistes. C'est une affaire de conscience professionnelle. Je suis pour le principe de l'aide mais je ne suis

¹Propos d'un responsable de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo:

pas pour la manière dont ça se passe aujourd'hui. Je préfère que cette aide serve à former les journalistes, à renforcer leur capacité¹».

Généralement ceux qui soutiennent financièrement un organe de presse ont une telle influence que le jour où le média partenaire découvre une malversation quelconque les mettant en cause, il n'aurait pas l'audace de la publier. Mais la responsabilité c'est aussi la capacité de refuser les sollicitations qui sont de nature à aliéner son indépendance.

Les données du tableau ci-dessous nous donnent une idée de la dépendance des organes de presse vis-à-vis du pouvoir politique.

Tableau n°1 : Dépendance de la presse à l'égard du pouvoir politique liée à la subvention

Dépendance	Journaliste		Directeur de publication		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Oui	1	2,5	0	0,0	1	2,5
Non	17	42,5	18	45,0	35	87,5
NSP	2	5,0	2	5,0	4	10,0
Total	20	50,0	20	50,0	40	100,0

Source : SAÏBOU et NAPO, données de terrain.

Selon les données du tableau ci-dessus, 87,5% des enquêtés réfutent la dépendance de leurs organes de presse à l'égard de l'aide de l'Etat à la presse. Les directeurs de publication enquêtés à 45% disent que leur organe ne dépend pas de l'aide contre 42,5% de

¹Entretien avec un syndicaliste, ancien journaliste.

journalistes qui reconnaissent la même chose. Les journalistes et les patrons de presse s'accordent à reconnaître que les organes de presse ne dépendent pas de l'aide de l'Etat à la presse sans laquelle ils fonctionnent normalement. On peut donc affirmer que l'aide de l'Etat n'aliène pas la presse.

L'indépendance n'est pas l'absence de pression mais la capacité à résister aux pressions d'où qu'elles viennent. Se posent donc ici plusieurs problèmes, notamment celui de la collusion entre le pouvoir et la presse. Les relations pour le moins privilégiées entre les médias et les acteurs politiques laissent penser que des pressions venues des hautes sphères de l'Etat peuvent facilement s'exercer sur les rédactions, gênant ainsi leur liberté d'expression.

La conception étriquée de l'indépendance entendue comme le repli sur soi sans aides financières externe neutre a contraint plusieurs publications à disparaître des kiosques. Pour assurer leur survie dans un environnement hostile, la solution qui semble s'offrir aux patrons de presse est celle de l'extension de leurs activités. Cette extension nécessite des fonds qui sont le plus souvent acquis auprès de collaborateurs, d'opérateurs économiques qui sont d'abord intéressés par les bénéfices à tirer des actions qu'ils ont placés.

Dans la logique capitaliste, la question de l'indépendance devient secondaire. La notion d'indépendance est relative et s'applique aux individus plutôt qu'aux groupes. Seule la rentabilité et le perfec-

tionnement prévalent et qui ne peuvent être assurées sans capitaux substantielle, peu importe leur provenance, pourvu que tout se passe dans la légalité. L'un des responsables du puissant groupe de presse privée sénégalais *Sud Communication* estime qu'aucun groupe de presse ne peut survivre de façon autarcique. Pour lui, ceux qui restent tributaires de leur lectorat et qui ne reçoivent pas d'investissements de partenaires externes sont moins viables, tandis que les plus viables sont ceux qui reçoivent des investissements (Loum, 2006).

4- Discussion des résultats

Le domaine des médias se présente comme un secteur avide de soulever le voile sur tous les aspects de la société. L'analyse de l'efficacité de l'aide de l'Etat à la presse est partielle dans la présente étude. Il n'a pas été possible de contacter les sources au ministère de l'économie et des finances pour suivre la gestion qui a été faite des fonds débloqués au titre de la subvention de l'Etat avant l'arrêté de 2009. Cependant les méthodes et instruments de recherche nous ont conduit aux résultats suivants :

La mission d'intérêt public de l'Etat et de sauvegarde du pluralisme et de la démocratie explique l'instauration de l'aide de l'Etat à la presse. L'aide n'oblige pas tous les organes de presse bénéficiaires à cesser toute critique de l'action gouvernementale ou en tout cas à adopter l'attitude que les gouvernants attendent d'eux. L'efficacité

de l'aide de l'Etat à la presse reste à démontrer même si les patrons de presse considèrent qu'elle constitue une solution à la crise. Nous convenons avec Balle (2003 : 306) qu' *« au nom de la sauvegarde du pluralisme et de la liberté de la presse, le dispositif d'aide publique à la presse doit permettre aux citoyens de disposer de l'information la plus large possible »*.

Toutefois, en raison du développement du numérique, l'avenir de la presse papier réside dans l'adaptation des critères d'octroi des aides à l'évolution notamment technologique et économique du secteur de la presse. L'ouverture du marché publicitaire, la facilitation d'accès au crédit et la création d'un fonds de garantie bancaire pourraient constituer une alternative à l'aide. Les organisations de presse devraient élaborer des stratégies et essayer d'explorer des pistes susceptibles d'aider les médias à se départir de l'aide au cas où elle serait utilisée comme un moyen de chantage.

Le présent travail qui recèle des insuffisances, est un avant-goût d'une éventuelle étude à mener sur le mode de fonctionnement et de financement par la publicité et la réorganisation du secteur de la distribution de l'ensemble des médias traditionnels au Togo, à l'heure des nouveaux médias où l'information est hyper abondante et omniprésente.

Conclusion

La presse écrite privée qui traverse une crise sans précédent, bénéficie de la subvention de l'Etat. Pour analyser les effets de cette subvention, nous nous sommes posé la question fondamentale suivante: l'aide de l'Etat à la presse, quoique jugée indispensable par les acteurs de médias, n'accroît-elle pas la dépendance des médias à l'égard du pouvoir politique ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette interrogation, l'hypothèse suivante a été émise : la sauvegarde du pluralisme et de la liberté de la presse justifie l'instauration de l'aide de l'Etat aux médias privés de plus en plus confrontés aux difficultés d'ordre structurel et conjoncturel, entraînant de ce fait, une dépendance de la presse écrite privée à l'égard des pouvoirs publics.

Cette étude avait pour objectif de déterminer l'incidence de la subvention de l'Etat sur le fonctionnement de la presse écrite privée. La collecte, l'analyse et l'interprétation des données ont permis de constater que : l'aide de l'Etat à la presse est utilisée comme moyen de pression sur les organes de presse ; les pressions n'entraînent pas le changement de ligne éditoriale et la perte de crédibilité des organes de presse malgré les difficultés auxquelles la presse écrite privée est confrontée. Dans les discours officiels, l'instauration de la subvention de l'Etat à la presse écrite privée s'explique par la mission d'intérêt public et de sauvegarde du pluralisme et de la démocratie.

Mais dans les faits, la mise en place du dispositif de l'aide à la presse répond à une préoccupation inavouée.

En tout état de cause, la question de l'efficacité des aides publiques de l'Etat se pose. La solution à la crise de la presse ne peut résider dans la subvention de l'Etat qui n'est qu'un appoint et le meilleur moyen pour la presse d'être indépendante est de se rentabiliser. Les conditions d'exercice du métier de journaliste ont changé avec les progrès de la technologie avec comme corollaire la rapidité de l'information, le règne de la rumeur et de *l'à-peu-près*, les risques de manipulations de toutes sortes, etc. Ce nouveau paysage médiatique rend encore plus urgente la nécessité d'établir un cadre clair pour la pratique et l'exercice du journalisme professionnel. Le remède à la précarité de la presse doit être recherché ailleurs et une réflexion approfondie des acteurs de médias sur l'avenir de la presse écrite privée s'impose.

Références bibliographiques

- Accardo A., 1995 : *Journalistes au quotidien. Outils pour une socio-analyse des pratiques journalistiques*, Le Mascaret, Bordeaux.
- Akpamadjì G., 2011 : *Analyse des difficultés de la presse privée écrite dans les démocraties émergentes en Afrique. Cas du Togo*. Mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université de Lomé.
- Balle F., 2003 : *Médias et sociétés*, édition-presse-cinéma-radio-télévision-internet, Montchrestien, Paris.
- Charon J-M., 1996 : *La presse quotidienne*, La Découverte, Paris.

- Chupin I. N. (dir), 2006 : *Journalisme et dépendances*, L'Harmattan, Paris.
- Dioh T., 2010 : *50 ans de presse africaine*, RFI.
- Junqua D., 1999 : *La presse, le citoyen et l'argent*. Volume 71, Collection Folio.
- Keynes J-M., 1936 : *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Edition Payot
- Le Floch P., 1997 : *Economie de la presse régionale*, L'Harmattan, Paris.
- Loum N., 2006: *Les médias dans un contexte de pauvreté : entre contraintes et solutions*-Université du Québec- Les cahiers du journalisme N°15- Hiver.
- Mathien M., 2003 : *Économie Générale des Médias*, Ellipses, Paris.
- Marcuse H., 1964 : *L'homme unidimensionnel*, Gallimard, Paris.
- Merlant P. et Chatel L., 2009 : *Médias : la faillite d'un pouvoir*, Fayard.
- Paré C., 1999 : *L'utilisation d'Internet dans la presse écrite francophone africaine : le cas du Burkina Faso*, Mémoire de Diplôme universitaire de recherche (DUR) Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3.
- Ramonet I., 2008 : *L'explosion du journalisme: Des médias de masse à la masse des médias*, Galilée.
- Rapport de la Commission Technique de Gestion et de suivi de l'aide de l'Etat à la presse, Exercice 2009 au Togo.
- Rapport de la Commission Technique de Gestion et de suivi de l'aide de l'Etat à la presse, Exercice 2010 au Togo.
- Rieffel R., 2004 : *Sociologie des médias*, Ellipses, Paris.

IMPACT DES USAGES DES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES PAR LES ACTEURS POLITIQUES GABONAIS SUR LES POPULATIONS

NGUEMBI-NGUEMBI Damann Cherole

Laboratoire MICA (Médiations, Informations, Communication, Arts)
l'Université Bordeaux-Montaigne

Introduction

Pendant l'élection anticipée en 2009, suite au décès d'Omar Bongo Ondimba deuxième président du Gabon, on a pu voir après la proclamation des résultats des émeutes dans la province portuaire (Port-Gentil), des images des citoyens qui contestaient l'élection d'Ali Bongo Ondimba sur les réseaux socio-numériques. A cette période, l'usage de ces outils par les candidats et les citoyens n'étaient pas assez représentatif.

Ce n'est qu'en 2016 pendant la campagne présidentielle au Gabon qu'une importante participation des politiciens sur les réseaux socio numériques est à noter. Il est donc intéressant de s'interroger sur l'usage des réseaux socio-numériques et leur appropriation par les acteurs politiques durant cette campagne présidentielle. Afin de voir les différentes stratégies qui en découlent.

Rappelons que plus aucun événement ne se passe sans qu'il ne soit relayé sur les réseaux sociaux. Que ce soit dans le domaine politique, religieux, éducatif, sanitaire, ces réseaux deviennent témoins de l'histoire. Aujourd'hui, l'apparition du numérique c'est-à-dire des

technologies de l'information et de la communication a modifié les stratégies de communication des acteurs politiques. La parole ne se limite plus aux conférences officielles, désormais de nouveaux lieux de discussions numériques tels que twitter, Facebook sont présents. Tout homme ou femme politique peut prendre la parole et donner son avis par le canal de ces outils. Ceci nous amène à nous demander si l'intégration de ces outils dans les activités des politiciens n'est pas due au fait que ce soit un effet de mode qui les oblige à s'inscrire dans l'histoire afin de ne pas être taxé d'analphabète du XXI^e siècle.

Les politiciens détiennent pour la plupart un profil Facebook. Ce qui leur permet de se rapprocher des citoyens. Dans la sphère politique gabonaise, à une époque citoyens et acteurs politiques avaient un rapport distancié, ils ne se rencontraient et ne se parlaient qu'à de rares occasions, par exemple pendant les meetings. C'est à cette période que les populations se sentaient proche des candidats. En remontant dans l'histoire des campagnes présidentielles au Gabon, on se souvient qu'en 2005 et en 2009, la campagne présidentielle se jouait particulièrement dans les espaces publics, dans les chaînes de télévisions.

Il est important de souligner qu'avec les réseaux sociaux les échanges entre gouvernant et gouverné ont été bouleversés. Les citoyens ont désormais la parole et peuvent participer à des discussions et des débats. « Les réseaux socio numériques (*social networ-*

king sites) confèrent la possibilité à l'utilisateur de participer de manière active à la production de contenus médiatiques propres. Ils favoriseraient l'émergence de nouvelles relations interpersonnelles et l'enrichissement des relations existantes »¹. Alain Kiyindou explique quant à lui que : « Les réseaux socio numériques sont constitués d'ensembles d'unités et des relations sociales que ces unités entretiennent les unes avec les autres ». Ainsi définis, retenons que les réseaux socio numériques donnent à l'utilisateur la possibilité de produire lui-même son contenu et d'être présent dans les arènes publiques virtuelles.

« Le site *Facebook* est le réseau social numérique ayant connu une croissance phénoménale ces dernières années. Apparu en 2004 sur le campus de l'Université Harvard et d'abord destiné exclusivement aux étudiants universitaires, l'aire du site s'est finalement étendue à l'ensemble des utilisateurs d'Internet »². Depuis sa création, Facebook est devenu une application qui fait partie de notre vie quotidienne. Par le biais d'Internet cette application donne des informations en rapport avec un proche, un journal, une entreprise etc. Avec les nombreuses options qu'elle procure elle permet de partager des contenus, textes, images, vidéos. Peut-on dire que l'application

¹Proulx S, Kwok Choon M. J, 2011 : « L'usage des réseaux socio numériques : une intériorisation douce et progressive du contrôle social », *Hermès*, n° 59, Paris, p. 105-111.

²Proulx S, Kwok Choon M. J, 2011 : « L'usage des réseaux socio numériques : une intériorisation douce et progressive du contrôle social », *Hermès*, n° 59, Paris, p. 105-111.

Facebook est un véritable outil d'échange d'idées politiques entre les acteurs politiques et les citoyens pendant la campagne présidentielle ? Le contenu produit permet-il de vraiment rapprocher les citoyens des acteurs politiques ? Quels sont les différents types d'interactions sur ce réseau social pendant la campagne présidentielle ?

Nous émettons l'hypothèse selon laquelle les réseaux socio numériques ne favoriseraient pas un rapprochement entre les citoyens et les acteurs politiques pendant la campagne, leur communication serait unidirectionnelle. « Le contenu affiché par ces sites peut se rapporter à des questions politiques et au travail officiel des politiciens, mais aussi à des aspects de leur vie personnelle »¹. Certains politiciens publient des contenus en rapport avec leur vie personnelle sans véritablement aborder des points jugés importants par les citoyens. Ainsi, la présence des acteurs politiques sur les réseaux socio numériques a fait appel au militantisme des citoyens ce qui fait naître des controverses dans cette arène.

Le choix de l'application Facebook comme arène d'étude est dû à sa popularité dans le monde et dans notre pays en particulier. D'après l'ARCEP², on observe par exemple que depuis 2009 le site de réseautage Facebook connaît une croissance phénoménale auprès

¹Yanoshevsky G., 2010 :« Les réseaux sociaux et l'échange entre l'homme politique et les internautes : le cas de Facebook après les élections présidentielles en France », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne].consulté le 12 novembre 2017.

²Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des postes.

des internautes gabonais. Au vu de la fréquence des publications, Facebook semble être le réseau social le plus utilisé dans la sphère politique gabonaise. D'où l'intérêt de poser les jalons d'une réflexion à ce sujet.

Pour notre analyse, nous allons étudier les messages publiés sur les comptes Facebook de deux principaux candidats. A savoir Ali Bongo Ondimba président sortant et Jean Ping ancien président de la commission de l'Union africaine.

Dans cet article nous avons l'intention de voir comment les acteurs politiques utilisent les réseaux socio-numériques pendant la période électorale, quelle place le réseau social Facebook occupe pendant la campagne électorale. Ce qui nous donnera la possibilité de connaître quelles sont les stratégies que les acteurs politiques développent à travers leur usage, afin de voir comment les citoyens réagissent par rapport au contenu des messages produits par les acteurs.

Avec ces outils qui permettent la circulation de contenus variés, Facebook devient une arène où les militants viennent débattre des questions faisant l'objet de controverse. La production des acteurs politiques sur le site Facebook est croissante. On observe que de plus en plus que ces hommes s'intéressent à la production du contenu.

Notre travail présentera d'abord l'usage de Facebook dans la campagne présidentielle de 2016 au Gabon, puis nous analyserons quelques contenus produits sur les sites de réseau social Facebook des candidats puis, nous nous appuierons sur le contenu produit par ces derniers pour voir si les interactions entre candidats et citoyens tant prônées par certains chercheurs grâce à l'usage de ces outils est un mythe ou une réalité dans la sphère politique gabonaise et enfin nous verrons comment les citoyens participent à la campagne dans cet espace.

1. Usage de Facebook dans la campagne présidentielle de 2016 au Gabon

L'année 2016 au Gabon peut être considérée comme une année décisive dans le champ politique. Les candidats à la course au fauteuil présidentiel sont au nombre de quatorze (14) chacun pour sa part devrait faire le nécessaire pour être élu président du Gabon. Vers la fin de la campagne deux principaux candidats vont rester en tête de course et un seul sera élu président de la république gabonaise. Pour notre article nous nous sommes intéressés à ces deux candidats qui étaient en tête de course pendant la campagne. Il s'agit d'Ali Bongo Ondimba et de son Homologue Jean Ping tels que nous le disions en amont.

Depuis ces dernières années les acteurs politiques utilisent les réseaux socio numériques dans leurs activités. On constate que l'usage

des sites des réseaux socio numériques Facebook, Twitter par les acteurs politiques est au rendez-vous. La présence massive de ces différents acteurs sur ces nouveaux modes de contenus médiatiques créerait un espace politique supplémentaire d'interactions entre gouvernants et gouvernés. Comme le montre citant Obersdorff :

« Des sites comme MySpace et Facebook favorisent en effet l'émergence de nouvelles relations entre les individus et deviennent de ce fait de plus en plus populaires auprès des politiciens et de leurs organisations comme moyen de diffuser des messages politiques, de découvrir les domaines d'intérêt et les besoins des électeurs et de la population en général, de recueillir des fonds et de constituer des réseaux de soutien »¹.

L'application « Facebook est mobilisé par les acteurs politiques au service de leur besoins »². Ce qui nous pousse à mener une réflexion sur cette question qui fait l'objet de moult interventions par des chercheurs en Sciences Humaines et sociales. Des travaux se sont dès lors multipliés sur l'intégration des réseaux socio numériques par les acteurs politiques pendant les campagnes présidentielles. Ceux-ci présentent les relations qu'il y aurait entre gouvernants et gouvernés : La modification des rapports, l'effacement des frontières. Plus

¹Yanoshevsky G., 2010 :« Les réseaux sociaux et l'échange entre l'homme politique et les internautes : le cas de Facebook après les élections présidentielles en France », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne].consulté le 12 novembre 2017.

²Yanoshevsky G., 2010 :« Les réseaux sociaux et l'échange entre l'homme politique et les internautes : le cas de Facebook après les élections présidentielles en France », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne].consulté le 12 novembre 2017.

sieurs chercheurs s'accordent à dire dans leurs écrits que la montée massive de l'utilisation des réseaux sociaux par les acteurs politiques remplit des fins purement politiques.

Si l'on remonte en 2007 aux États-Unis, la campagne présidentielle de Barak Obama s'est jouée sur les sites des réseaux sociaux, une grande partie s'est fondée sur l'usage de ces outils. Comme le souligne Fauquert Elisabeth « Barack Obama fut le premier candidat à mettre tous les avantages du Web 2.0, et notamment les réseaux sociaux, au service de son message politique »¹.

Au Gabon, pendant la campagne présidentielle, les deux candidats suscités se sont rués sur le réseau social Facebook. L'usage du site Facebook reconfigure les pratiques des hommes politiques. Chacun d'eux a développé des usages variés de cette application qui *a priori* n'est pas considérée comme un outil politique hiérarchisant. L'identité construite par les acteurs politiques dans l'espace numérique pendant la campagne présidentielle montre des acteurs proches des citoyens et soucieux de construire le Gabon ensemble.

L'intégration de Facebook dans les activités des politiciens pendant la campagne au Gabon fait-elle penser à l'émergence d'une meilleure organisation des élections ?

¹Fauquert E., 2016 : « La communication présidentielle du 21^e siècle aux États-Unis. Retour sur un *aggiornamento* stratégique », *Mots. Les langages du politique*, vol. 112, no. 3, p. 109-116.

2. Analyse des plates-formes des sites Facebook des candidats

Pour comprendre les usages et les pratiques des sites Facebook des deux adversaires à la présidentielle au Gabon, nous allons nous appuyer sur leurs pages Facebook officielles. La période retenue est celle du lancement officiel de campagne à savoir le 13 août 2016 à la fin de celle-ci : le 27 août 2016.

Dès la première semaine du lancement de la campagne on commence à voir une diversité de contenus publiés chaque jour par les candidats.

En examinant la page du candidat Ali Bongo Ondimba, on constate qu'il est très actif sur sa page au cours de la première semaine, dans la première journée une publication est faite toutes les deux heures. La fréquence d'utilisation et de publication de l'application est forte. L'image qui se donne à lire est celle d'un candidat très proche de son électorat. On observe qu'encouragements et promesses sont les mots assez présents dans les publications du candidat avec son slogan dénommé " Changeons ensemble" qui figure dans la plupart de ces publications. Voici quelques images qui témoignent de cette réalité.

Image 1 : La formation des jeunes



Source : Page Facebook Ali Bongo Ondimba Président du Gabon

Comme nous l'avons énoncé plus haut, on remarque à travers cette image publiée sur le site de réseau social d'Ali Bongo, le slogan de la campagne est marqué dans le texte qui accompagne la photographie sans oublier les promesses dans la formation des jeunes et la création des universités et de la fracture numérique.

Image 2 : Encouragement du président à la jeunesse



Source : Page Facebook Ali Bongo Ondimba Président du Gabon

Dans la publication ci-dessus, toujours accompagnée de son slogan « changeons ensemble », nous avons un candidat aux côtés

des jeunes, il les encourage dans leur travail. Il promet la construction d'un Gabon meilleur avec des formations professionnelles.

Les textes et les images sont jumelés dans les publications pour justifier de la présence du candidat dans les lieux reculés de la capitale et auprès des citoyens vulnérables.

Dans les sujets où il s'adresse directement aux citoyens, ces derniers ne reçoivent aucune réponse du politique. En nous appuyant sur les publications du dernier jour de l'élection à savoir le 27 août 2016, on observe une publication où le candidat vient remercier les compatriotes qui se sont mobilisés. Dans une autre publication où la photo de couverture a été changé, on constate dans l'espace réservé aux commentaires que les citoyens ne s'intéressent pas à la photographie postée, ils se présentent en tant que conseiller. On peut noter le propos suivant : « Nous espérons nous africains que vous enseignerez une autre façon de voir le pouvoir en Afrique, et qu'au terme de votre mandature qui sera la seconde vous saurez dire je me repose. Car un leader n'est pas celui qui a tout construit mais celui qui assure qu'après lui on continuera à construire »¹.

De ce que nous avons pu observer dans l'ensemble des contenus diffusés sur le site de réseau Facebook, les messages du candidat sont construits sous la forme de slogans. Dans une journée les sujets

¹ Propos recueilli sur la page officielle Facebook du président de la république gabonaise le 05 décembre 2016 à 17h40.

postés sont multiples et variés, mais, ils n'invitent pas les citoyens à discuter, à avoir des réponses à leurs préoccupations.

Le tableau ci-dessous montre la fréquence d'utilisation de l'application Facebook par Ali Bongo Ondimba.

Tableau 1 : Les différentes options Facebook utilisée et leur fréquence par le candidat Ali Bongo par jour

Fonctionnalités de l'application	Nombre de post par jour	Nombre de like par jour	Nombre de commentaire par jour	Nombre de partage par jour
Direct live	1	2.7K	105	538
Publication page	9	4.1K	216	690
Vidéo	2	792	300	274
Animation profil	2	2.6K	204	140

Tableau 1 : l'auteur

La page de Jean Ping est présentée différemment une série d'éléments vont nous permettre de justifier cette affirmation. Le candidat s'adresse à son électorat, il se prononce librement sur les questions en rapport avec son adversaire. Pour une émission diffusée sur la chaîne de télévision française, celle-ci est postée deux fois sur la page de Jean Ping avec un message qui s'adresse à son adversaire. L'image suivante illustre nos propos.

Image 3 : Déclaration de Jean-Ping



Source : Page Facebook de Jean Ping

Les interviews réalisées sur les plateaux de chaînes de télévision (média traditionnel) sont régulièrement postés sur la page du candidat avec en plus un message qui interpelle les citoyens. Sur cette même page il y a un communiqué de presse qui est posté. Nous pouvons donc dire que cet acteur politique participe à la multiplication des agendas des médias. On relève dans les publications de cet acteur politique, qu'il tient toujours à rappeler ou à faire des comparaisons sur les projets de son adversaire. Nous avons donc ici, un acteur toujours en train d'attaquer. Il fustige son adversaire et demande aux citoyens de prendre conscience. Ils les poussent à être en désaccords avec les projets de son adversaire.

L'usage de cette application par les deux acteurs pendant la campagne leur donne le pouvoir de présenter leurs projets sans donner aux citoyens la possibilité de construire avec eux des agendas politiques. Jean Ping s'est plutôt présenté sur sa page comme un agent multiplicateur des agendas des médias. Facebook a été utilisé

comme une plate-forme de plus où les candidats venaient battre campagne afin de joindre un public plus large. Les hommes politiques régulent leurs usages au service de leurs besoins.

Tableau 2 : Les différentes options Facebook utilisée et leur fréquence d'utilisation par le candidat Jean Ping par jour

Fonctionnalités de l'application	Nombre de post par jour	Nombre de like par jour	Nombre de commentaire par jour	Nombre de partage par jour
Direct live	0	0	0	0
Publication page	2	2.3K	43	126
Vidéo	4	607	47	121
Animation profil	3	1.7K	45	158

Tableau 2 : l'auteur

3. Interactions entre les candidats et les internautes : mythe ou réalité ?

Plusieurs chercheurs s'accordent à dire dans leurs écrits que l'interaction entre le candidat et le politique s'est facilitée grâce à l'intégration des outils numériques dans la sphère politique. Assistet-on, avec l'intégration de cet outil, à l'émergence d'un idéal de gouvernement ? Avec le changement observé dans le champ politique, la

valorisation de la discussion, du débat, la concertation, la participation ne sont véritablement pas présents.

Comme le montre Beuscart Jean-Samuel, Dagiral Éric, Parasie Sylvain : « Les individus diffusent des contenus à un grand nombre de personnes. Ils sont en quête d'un capital relationnel, mais les liens restent faibles et fragiles »¹.

Les interactions entre les candidats et les internautes sont très limitées sinon quasiment absentes.

« Les sites proposent une image « démocratique » du candidat en fournissant des moyens importants d'expression et de participation. Mais, en même temps, ils tentent de préserver autant que possible le contrôle de cette image. Ils offrent donc à l'internaute une interactivité limitée, minimisant les possibilités d'intervention spontanée susceptibles de nuire aux messages prédéterminés du candidat et du parti, et limitant souvent les réactions de l'internaute à des thèmes définis à l'avance »².

Après avoir examiné les pages des deux adversaires à la présidentielle de 2016 au Gabon, on constate que les interventions des citoyens sont ignorées. Dans l'espace réservé aux commentaires les internautes participent activement en espérant avoir un retour des candidats mais en vain.

¹Beuscart J-S, Dagiral E, Parasie S, 2009 : « Sociologie des activités en ligne (introduction) », *Terrains & travaux*, n° 15, P. 3-28.

²Yanoshevsky G., « L'usage des vidéoblogs dans l'élection présidentielle de 2007. Vers une image plurigérée des candidats », *Mots. Les langages du politique*, consulté le 08 novembre 2017

On a l'impression que les acteurs sont repliés sur eux-mêmes. Bien qu'ils publient chaque jour on a l'impression qu'ils sont éloignés de la population et des réalités qu'elle vit.

Ils ont certes intégré ces outils de communication et font usage des applications de manière instantanée, leur donne la possibilité de se soucier des besoins du peuple on est plutôt dans le « paradoxe de l'isolement et de la visibilité »¹. C'est-à-dire les acteurs politiques sont renfermés dans un moule de production, c'est l'impression qui se dégage lorsqu'on regarde leur activité en ligne. Ils sont à la fois visibles parce qu'ils publient du contenu. Mais n'empêche qu'ils soient entre autres isolés dans la mesure où ils ne réagissent presque pas aux interrogations des internautes. On peut alors dire que les réseaux au service de ces hommes les éloigneraient de la population et des réalités vécues par celle-ci. Ces outils au service du partage ne sont plus considérés de cette manière. Il y a une absence de coopération entre le vouloir et le faire. C'est l'hyper individualisme qui est mise au centre. Le siècle présent semble-t-il nous conduire à voir que les acteurs politiques parlent au nom du peuple en employant le pronom personnel nous. Il apparaît tellement effacé dans la suite des événements que c'est plutôt le pronom personnel je qui est mise en avant. Les échanges se font entre acteurs politiques et machines en oubliant la cible principale qu'est l'internaute ceci

¹ Francis Juréguiberry et serge Proulx 2011: P. 19.

peut être considéré comme une interactivité faible. La présence en ligne des acteurs stimule certes les réactivités des citoyens mais celles-ci sont laissées pour compte.

Force est de reconnaître que pendant les deux semaines de campagnes, les candidats n'ont pas pu mettre en place une communication bidirectionnelle entre les citoyens et eux. Pendant longtemps nous sommes restés comme devant un écran de télévision, un journal ou une radio, les candidats étaient les seuls à parler. La barrière existentielle entre le politique et le citoyen est toujours présente. Les outils de communication ont certes été multipliés mais le système de communication est toujours unidirectionnel. La capture d'écran ci-dessous vient justifier nos propos.

Image 4 : Revendications citoyenne



Source : Page Facebook Ali Bongo Ondimba Président du Gabon

4. Réception citoyenne

L'électorat se mobilise sur les plates-formes des réseaux sociaux Facebook des acteurs politiques. Ils viennent dans la majorité des cas controverser les projets des politiciens. Les mouvements de protestation naissent dès lors sur ces sites. Les projets du candidat de la majorité sont controversés par les opposants, ceux de la minorité sont acclamés par les citoyens. Des mouvements diasporiques se créent suite aux résultats controversés de la province du Haut-Ogooué. Le mécontentement des citoyens donne suite à des mouvements sur le réseau Facebook. Dans cet espace de libre d'échange, les opinions des citoyens sont connues de tous. Comme le montre Galia Yanoshevsky, citant Vedel« À l'âge de l'Internet, les citoyens peuvent participer plus activement, car les technologies de l'information et de la communication semblent mettre fin à tout intermédiaire entre émetteurs et récepteurs »¹. Il y a des interactions entre citoyens où certains tentent de prouver aux autres que leurs points de vue sont très justes. Lorsque les citoyens partagent les publications des hommes politiques certains ajoutent des éléments qui viennent discréditer un candidat d'autres par contre le soutiennent. On relève également des retours des citoyens qui n'ont pas de rapports avec le

¹Yanoshevsky G, 2009 : « L'usage des vidéoblogs dans l'élection présidentielle de 2007. Vers une image plurigérée des candidats », *Mots. Les langages du politique* [En ligne]. Consulté le 08 novembre 2017.

contenu du politique. Les citoyens qui interviennent n'ont pas une culture des sujets politiques.

Dans la majorité des interventions les arguments avancés dans l'espace commentaire n'ont aucun rapport avec le contenu publié. Il y a des citoyens qui ont une connaissance des questions politiques et sont interpellés par le contenu diffusé par les candidats mais, ils ne reçoivent aucune réponse lorsqu'ils interrogent les hommes politiques. Dans les deux cas de figures les internautes qui n'ont aucune culture des sujets politiques et ceux qui en ont n'ont pas de réponse de politiciens. Cela nous emmène à dire pour qu'une question soit abordée et puisse donner des éclaircissements il faut qu'elle soit discutée dans un média traditionnel à l'exemple de la télévision.

En effet, pendant les campagnes présidentielles les acteurs politiques chacun pour sa part était invité à une chaîne de télévision soit publique, privée ou internationale. Au cours des débats organisés dans ces chaînes les politiciens répondaient aux questions posées par les journalistes et parfois à celles des citoyens lorsque le débat était ouvert au public. On relève que pour les mêmes thèmes abordés sur les sites de réseaux Facebook, où les politiciens n'apportaient pas de réponses aux internautes. Ces derniers pouvaient espérer obtenir une réponse de leur part dans un débat télévisé. Pour des sujets relatifs à la diversification de l'économie et la création d'emploi, la pertinence des sujets a été démontrée sur le plateau de télévision. C'est

dans cet espace que les candidats ont apporté des réponses aux préoccupations de tous les citoyens.

Conclusion

L'usage intensif de l'application Facebook pendant la campagne présidentielle de 2016 au Gabon n'a pas apporté un changement de la part de ceux qui se disaient des leaders politiques dès le départ. L'image donnée par les acteurs politiques n'est pas l'image réelle. Car, Facebook a juste constitué une arène où des candidats venaient se présenter. Ces arènes participent plus à la fabrication de l'image du candidat. Les revendications citoyennes ne sont pas prises en compte par les acteurs politiques sur ce réseau social, entre temps on s'attendait à ce qu'avec ce nouveau réseau la relation entre gouvernant et citoyen soit facilitée. Cela vient confirmer l'hypothèse émise : Les réseaux ne favoriseraient pas un rapprochement entre gouvernant et gouverné.

Une question nous vient à l'esprit comment établir une meilleure communication entre politiciens et les citoyens dans cette arène virtuelle ? Ce qui donnerait une véritable relation d'interactivité pendant la campagne et après celle-ci ?

Références Bibliographiques

- Jaureguiberry F, Proulx S, 2011 : *Usages et Enjeux des technologies de communication*, Toulouse, Éditions érès.
- Beuscart J-S, Dagiral E, Parasie S, 2009 : « Sociologie des activités en ligne (introduction) », *Terrains & travaux*, n° 15, P. 3-28.

- Fauquert, E, 2016 : « La communication présidentielle du 21^e siècle aux États-Unis. Retour sur un *aggiornamento* stratégique », *Mots. Les langages du politique*, vol. 112, n° 3, p. 109-116.
- Proulx S, Kwok Choon M. J, 2011 : « L'usage des réseaux socio numériques : une intériorisation douce et progressive du contrôle social », *Hermès*, n° 59, Paris, p. 105-111.
- Yanoshevsky G, 2009 : « L'usage des vidéoblogs dans l'élection présidentielle de 2007. Vers une image plurigérée des candidats », *Mots. Les langages du politique* [En ligne].
- Yanoshevsky G, 2010 : « Les réseaux sociaux et l'échange entre l'homme politique et les internautes : le cas de Facebook après les élections présidentielles en France », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne].

LA RÉGULATION DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU TOGO : IMPACTS ET DÉFIS

ANATE Kouméalo et GNANE Napo Mouncaïla

Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts de l'Université de Lomé-Togo

Introduction

Il nous semble, sans faire l'apologie d'un certain déterminisme technique et sans nous inscrire dans une logique d'explication par un facteur causal unique, que, le développement des technologies est de façon significative, responsable de bouleversements profonds dans les sociétés actuelles. Il suffit pour s'en rendre compte d'observer les grandes mutations induites par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans nos pratiques professionnelles, dans nos modes de vie et dans des domaines aussi variés que la politique, la gouvernance, l'économie, la santé, l'éducation...

Ces innovations technologiques dont l'impact s'est généralisé partout dans le monde, touchent irrémédiablement le secteur des télécommunications, les politiques de libéralisation et les mécanismes de régulation. Amorcée aux États-Unis d'Amérique à partir des années 1960, ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui révolution numérique, s'est développé de manière exponentielle pour s'étendre à tous les pays du monde à partir des années 1990.

Les bouleversements observés dans le secteur des télécommunications touchant ainsi l'Afrique en même temps que le reste du monde, amènent les pays africains à s'engager, surtout dès les années 2000, non seulement dans des réformes des politiques et cadres réglementaires, mais aussi dans la mise en place des organes de régulation.

Le Togo n'est pas resté en marge de ces changements. En effet, le système des télécommunications mis en place depuis l'époque coloniale avec l'administration allemande des années 1896 et celle française dans les années 1920 a connu de nombreuses évolutions avant de prendre véritablement forme avec l'avènement et la vulgarisation du téléphone portable par la création de Togo Télécom (opérateur historique des télécommunications) en 1997 et celle de sa filiale mobile Togo cellulaire (Togocel) en 1998.

C'est dans ce nouveau contexte de changement qu'a été votée la loi n°98-6005 du 11 février 1998 sur les télécommunications, suivie de la signature du décret n°98-034 de la même année portant organisation et fonctionnement de l'autorité de régulation des secteurs des postes et télécommunications (ARTP). Cette réforme du secteur des télécommunications marquée par la création d'une autorité de régulation opérationnelle en janvier 2000, ouvre l'entrée de ce secteur dans une nouvelle ère de contrôle et de gestion.

Plusieurs questions se posent dès lors : comment se présente le paysage des télécommunications au Togo ? Quelles sont les implications de la nouvelle régulation sur le plan social et économique ? Quels sont les obstacles à cette régulation voulue par les réformes structurelles et réglementaires ?

Pour trouver des éléments de réponses à notre questionnement, notre démarche méthodologique privilégie l'approche qualitative qui s'appuie d'une part sur le contenu des documents scientifiques en matière de TIC et de régulation, ainsi que sur les documents institutionnels tels que les rapports ou études et les documents de politiques officielles. D'autre part, des données empiriques sont mobilisées pour compléter l'analyse documentaire. En effet, nous avons réalisé des entretiens individuels semi-structurés, auprès de trois personnes ressources de l'autorité de régulation (ARTP), deux personnes du ministère des postes et de l'économie numérique et un économiste. Ces données ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

L'article présente d'abord le contexte de création de l'ARTP avant d'aborder ensuite la structuration et les activités de cette institution. Enfin, il analyse les impacts des activités de régulation pour aboutir à la réflexion sur certains obstacles qui empêchent une véritable libéralisation du marché togolais des télécommunications.

1. Contexte de création d'une autorité de régulation du secteur des télécommunications au Togo

Placer la réforme du secteur des télécommunications dans son contexte nous paraît nécessaire pour comprendre les évolutions historiques qui ont marqué ce secteur afin d'en déduire les raisons justifiant la création d'une autorité de régulation.

1.1. Historique des télécommunications au Togo

Les origines des télécommunications au Togo remontent à la période de la colonisation allemande. En effet, c'est en 1896 que l'administration coloniale allemande installe un réseau téléphonique reliant le Togo au Dahomey (actuel République du Bénin). Ce réseau sera renforcé en 1913 par l'installation d'un câble sous-marin rendant le Togo indépendant vis-à-vis du Dahomey.

Avec le départ des Allemands en 1914 en raison de la première guerre mondiale, le Togo passe sous l'autorité de l'administration coloniale française. Celle-ci amorça l'organisation institutionnelle des télécommunications du Togo en créant en 1920 une structure dénommée : Poste Téléphone Télégraphe (PTT) ayant pour rôle la gestion de la poste et annexes. Le PTT devenu Office Postale du Togo (OPT) depuis 1934 sera fusionné au Câble Sous-marin pour devenir les Services des Postes et Télécommunications (SPT) en 1947.

Après l'indépendance du Togo en 1960, le secteur des télécommunications a été mis sous le contrôle d'une direction du minis-

tère en charge des postes et télécommunications et ce, jusqu'en 1986. À partir de 1986, ce secteur passe sous l'exploitation de l'Office des Postes et Télécommunications du Togo (OPTT) qui prit alors la caractéristique d'une structure étatique, gérée par des règles d'une société privée à partir de 1991.

Quatre ans plus tard, l'adoption d'une politique sectorielle conduisant à la scission de l'OPTT en deux sociétés d'État (la Société des Postes du Togo–SPT, et la société des télécommunications du Togo–Togo Télécom) marque l'amorce d'une réforme du secteur. En 1998 une filiale mobile de Togo télécom (Togo cellulaire) a été créée pour répondre aux besoins en téléphonie mobile.

Cette réforme amorcée en 1997 se poursuit et prend davantage forme en février 1998 avec le vote de la loi n° 98-005 qui libéralise le secteur, définit les responsabilités du ministre chargé des télécommunications et crée l'autorité de réglementation des secteurs des postes et des télécommunications (ARTP) dont le fonctionnement et l'organisation sont fixés par le décret n° 98-034 de la même année (ARTP 2001).

1.2. Les raisons d'une réforme du marché et de la politique nationale des télécommunications

Les mutations intervenues ces vingt dernières années dans le secteur des télécommunications en Afrique sont d'ordre structurel et réglementaire. En effet, comme le souligne un rapport d'étude du

Performances Management Consulting(PMC2007), ces réformes dans lesquelles s'est engagée la majeure partie des pays africains ces dernières années vont des révisions des politiques et cadres réglementaires avec la création d'agence de régulation, à la libéralisation du marché, en passant par la séparation des postes et des télécommunications.

Ces réformes peuvent s'expliquer d'une part par une exigence des institutions internationales dans le cadre d'accords multilatéraux et d'autres parts par la nécessité de prendre en compte les réalités liées au développement des innovations technologiques en matière de communication pour en faciliter leur intégration et leurs accès au plus grand nombre d'Africains.

- ***Le rôle des institutions internationales***

L'analyse des processus de réformes engagés dans le secteur des télécommunications autour des années 1970 permet de constater avec l'UIT (2002) que certains pays (États-Unis et certains pays occidentaux) l'ont fait souverainement dans le cadre d'une politique publique. Mais pour d'autres, comme c'est le cas du Togo et une majeure partie des pays africains, ces réformes ont été initiées dans une première phase sous une forme de contrainte. En effet, cette catégorie de pays a accepté d'introduire des mesures de libéralisation de leurs secteurs des télécommunications comme conditions imposées par des institutions financières afin d'obtenir des prêts auprès de ces

institutions dans le cadre des plans d'ajustement structurel (M. Devey 1996). Ainsi l'on observera une amorce des réformes au Togo dans les années 1990 avec la scission de l'Office des Postes et Télécommunications du Togo en société des postes et en société des télécommunications.

Dans la seconde phase de ce processus de réformes que l'on peut situer dans les années 2000, les pays africains ont accéléré la libéralisation de leurs secteurs des télécommunications afin de bénéficier des aides internationales (qui se raréfient) de la part de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International... afin de soutenir leurs programmes de développement (J. Do-Nascimento 2004). Ces institutions (BM, FMI, OMC) ont fait d'ailleurs de cette libéralisation, et ceci de façon implicite ou explicite, une condition. Les réformes dans ce contexte ont été faites dans le cadre d'accords multilatéraux ; en l'espèce l'accord de l'Organisation Mondiale du Commerce de février 1997 sur les télécommunications de base fournissant une réglementation favorable aux investissements privés nécessaires à l'implantation des infrastructures des nouvelles technologies de la communication. C'est dans ce contexte (années 2000) que l'autorité de régulation des télécommunications créée en 1998, fut opérationnelle au Togo.

- ***Des réformes induites par les innovations technologiques***

La fin du XX^e siècle a été marquée par une évolution sans précédent des innovations technologiques dans le domaine des télécommunications. Et, pour A. F. Loukou (2013), ces innovations sont responsables de la recomposition du paysage de la communication. En effet, nous pouvons comprendre avec J. Do-Nascimento (2004), que les structures monolithiques de gestion et de contrôle des télécommunications en Afrique se révélaient inadaptées pour prendre en compte les caractéristiques des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces technologies innovantes avec en pointe la téléphonie mobile qui devrait permettre de répondre aux besoins communicationnels grandissants des Africains nécessitaient de lourds investissements. Il urgeait alors d'ouvrir le marché aux investisseurs privés étrangers dans un cadre compétitif et concurrentiel.

En plus d'offrir aux investisseurs un environnement propice pour rentabiliser leurs investissements il était aussi nécessaire de trouver un nouveau cadre de gestion de problèmes devant surgir avec l'avènement des nouvelles technologies et surtout à l'ouverture du secteur à des acteurs autre que l'État. Pour donc garantir un environnement concurrentiel profitable à tous, la régulation du secteur a été confiée un acteur tiers à l'État et aux opérateurs privés ; d'où la

création des agences de régulation indépendantes. C'est dans cette perspective que la loi 98-005 du 11 février 1998 sur les télécommunications (modifiée par les lois n°010/2004 et n° 011/2004 du 3 mai 2004) a permis au Togo de créer son autorité de régulation des postes et télécommunications (ARTP), et de définir le rôle des différents acteurs du secteur (ministère, régulateur, exploitants de réseaux et prestataires de services).

- ***Le processus de la réforme du secteur des télécommunications au Togo***

Le processus des réformes des postes et télécommunications au Togo a été marqué par la scission du secteur (d'une part les postes et d'autre part les télécommunications) entre 1990 et 1991, la création de l'autorité de régulation indépendante de l'État et l'ouverture du marché des télécommunications aux opérateurs privés à partir de 1998 (la venue sur le marché de l'opérateur de téléphonie mobile Télécél en 1999).

Aujourd'hui, le marché des télécommunications est animé par l'opérateur historique, Togo Télécom qui garde le monopole des services de base (téléphone filaire, internet...). Il constitue avec sa filiale Togo Cellulaire créée en 1998 le groupe Togo Télécom. Cette filiale se partage le marché de la téléphonie mobile et des data mobiles avec le groupe Atlantique Telecom Togo. L'on note aussi sur le marché un fournisseur d'accès Internet fixe (Café Informatique).

1.3. La structure de régulation des télécommunications au Togo

La loi 98-005 du 11 février 1998 sur les télécommunications (modifiée par les lois n°010/2004 et n° 011/2004 du 3 mai 2004) a créé l'ARTP, la structure en charge de la régulation du secteur des postes et télécommunications au Togo. En 2012, après études analytiques du secteur et prenant en compte les évolutions technologiques, cette structure a été remplacée par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) avec la loi sur les communications électroniques ; celle n°2012-018 de décembre 2012 modifiée par celle n°2013-003 de février 2013. Mais en attendant la mise en place de l'ARCEP, l'ARTP continue d'assumer les missions qui sont dévolues à la nouvelle structure.

Celle-ci dispose de deux organes : le *comité de direction* en charge du contrôle du fonctionnement et des activités de l'autorité de régulation et de la *direction générale* en charge, grâce à son personnel (administratifs et techniciens réunis dans trois directions), de la mise en œuvre des activités de régulation de l'autorité.

L'ARTP est dotée de divers pouvoirs lui permettant d'accomplir sa mission principale, celle de créer un cadre juridique et réglementaire pouvant garantir la concurrence et le développement du secteur.

En ce qui concerne ces fonctions, il faut souligner que les agences de régulation du marché des télécommunications en Afrique ont dans l'ensemble les mêmes fonctions. Pour J. Do-Nascimento (2004 : 131) :

« La fonction des ARTP est de veiller à la transparence du marché. Cette exigence de transparence concerne l'octroi des licences, la gestion du spectre radioélectrique et licences associées, l'Interconnexion, le numérotage, l'homologation des équipements, le service universel et l'accès à l'universel, la réglementation des prix, la qualité du service et la protection du consommateur. Par cette fonction, les ART contribuent à réduire les incertitudes du marché des télécommunications pour toutes les parties ».

Ainsi l'autorité de régulation du Togo mène plusieurs activités depuis l'année 2000. Il s'agit entre autres : du maintien du respect du cadre réglementaire; de la négociation des cahiers de charges pour le renouvellement et l'octroi des licences aux opérateurs ; de la conciliation et du règlement de conflits entre opérateurs d'une part et entre opérateurs et consommateurs d'autres parts ; de la fixation et la régulation des tarifs ; de l'audit technique des réseaux et du contrôle de la qualité de ces réseaux ; de l'identification des abonnés ; de l'établissement de la cartographie de la couverture nationale des réseaux ; de la mise en œuvre des actions dans le cadre du service universel ; de la sensibilisation des vendeurs des terminaux TIC et des exploitants des cybercafés au sujet de la cybercriminalité...

2. Les impacts des activités de régulation sur le secteur des télécommunications

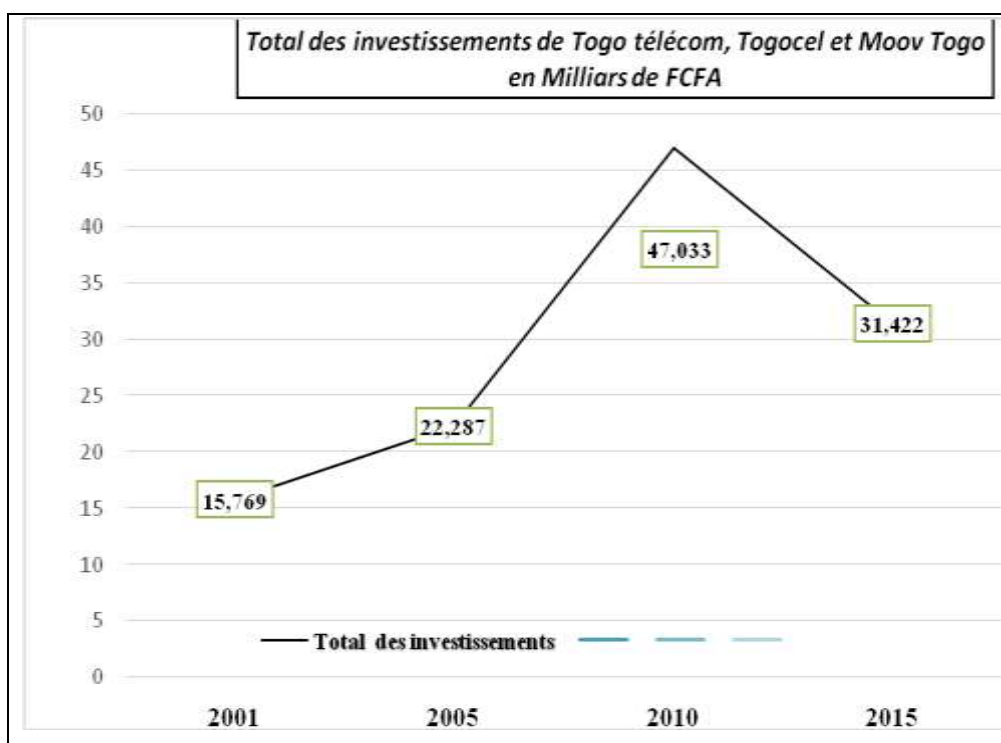
Les réformes touchant au secteur des télécommunications ces dernières années en Afrique, comme le constate aussi J.-M. Ledjou (2010) ont des répercussions positives à plus d'un titre. Au Togo, ces réformes structurelles et réglementaires des télécommunications ont eu pour conséquence l'ouverture du marché à la concurrence (surtout dans le secteur de la téléphonie mobile) avec des retombées positives significatives sur le plan socio-économique.

2.1. Libéralisation du marché des télécommunications et ses implications

L'une des premières conséquences de la réforme du secteur des télécommunications au Togo a été l'ouverture du marché à d'autres opérateurs privés et la restructuration de l'opérateur historique Togo Télécom peu avant l'année 2000. Aujourd'hui, le marché des télécommunications électroniques dans ce pays est partagé entre quatre opérateurs. Il s'agit de Togo Telecom qui s'occupe de la téléphonie et de l'internet fixe, de Togo Cellulaire et Atlantique Telecom Togo (Moov) évoluant tous deux dans le secteur de la téléphonie et des data mobiles. L'opérateur privé Café Informatique et Télécommunication offre pour sa part des services d'internet fixe.

Ces opérateurs ont depuis lors investi dans le secteur afin d'améliorer leurs infrastructures d'offre de services aux usagers.

Figure n°1 : Évolution des investissements des opérateurs



NB : Les données de 2001 sont la somme d'investissements des opérateurs Togo cellulaire et Atlantique Télécom (Moov Togo)

Source des données : ARTP

La figure n°1 montre que les investissements des opérateurs de la téléphonie qui s'estimaient à 15,769 milliards de FCFA en 2001 ont connu une relative augmentation jusqu'en 2010 où ils s'estimaient à 47,033 milliards de FCFA avant de redescendre légèrement à 31,422 milliards de FCFA en 2015. Ces investissements ont permis une extension des zones de couverture du réseau téléphonique (si la couverture nationale du réseau GSM est relativement avancée, des efforts restent encore à faire pour l'offre des services

internet), une amélioration de la qualité et une diversification des services offerts.

Avec la concurrence que l'ouverture du marché a instaurée entre les opérateurs, les coûts des offres de services ont connu une baisse sensible. En effet, le coût de l'abonnement (achat du kit de connexion) à la téléphonie mobile qui revenait à environ 90 000 FCFA en 1998, à 12 500 FCFA en 2005, est passé à 1000 FCFA en 2015 avec l'opérateur Togo cellulaire. Pour le deuxième opérateur Atlantique télécom, ce coût qui était estimé à 10 000 FCFA en 2005 et à 1000 FCFA en 2011 est passé à 500 FCFA en 2015 (N. M. Gnane 2015 ; ARTP).

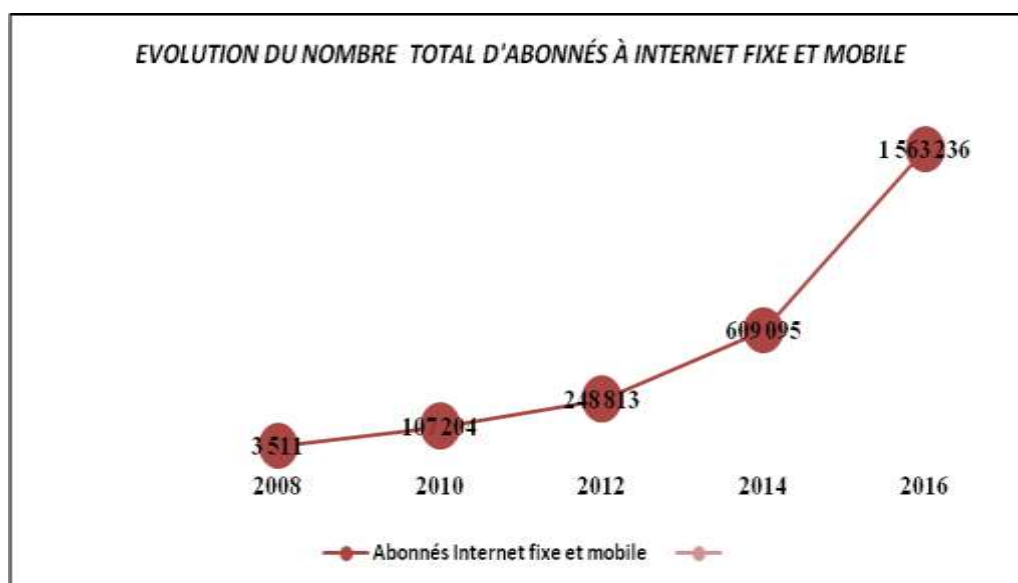
Tableau n°1 : Évolution des tarifs de communication mobile (Tarifs en FCFA / TTC pour une minute)

Année	2005	2010	2015
Tarif Moyen appel national en Intra réseaux	100	95	80
<i>NB : Tarifs moyens calculés à partir des tarifs par profil des opérateurs Togocel et Moov Togo</i>			

Source des données : ARTP

La baisse des coûts concerne également les tarifs de communication. Comme le montrent les données du tableau n°1, le coût moyen de la communication mobile estimé à 100 FCFA la minute en communication inter réseau en 2005 est passée à environ 80 FCFA en 2015.

Figure n°2 : Évolution du nombre d'abonnés à internet



Source des données : ARTP

L'amélioration de la couverture nationale des différents réseaux et la baisse des tarifs de différentes offres de services avec la concurrence sont des facteurs ayant boosté l'adoption des services à valeur ajoutée par les populations. Services à accès limité à une catégorie d'individus au départ en raison des coûts élevés que cela engendre, aujourd'hui, ils sont accessibles à tous (ou presque). La figure n°2 illustre cette situation avec les données des abonnés à internet. Ces abonnés à internet fixe et mobile sont passés de 3511 en 2008 à 1563236 en 2016.

L'adoption du téléphone mobile dont les abonnements (tous réseaux confondus) sont estimés à 5100000 au troisième trimestre de l'année 2016 selon l'ARTP réside dans le fait qu'il répond aux mul-

tiples besoins (maintien et consolidation des relations sociales, facilitation de la communication, absorption de la distance...). Cet accès à la téléphonie mobile a permis de satisfaire la demande sociale d'accès au téléphone en palliant les carences de prestations du service public des télécommunications (N. M. Gnane 2015).

2.2. Des retombées économiques non négligeables

Les mutations du secteur de la télécommunication ont aussi des incidences sur le plan économique. L'on note en effet des impacts sur le secteur aussi bien formel qu'informel avec des retombées sur le quotidien de milliers de Togolais.

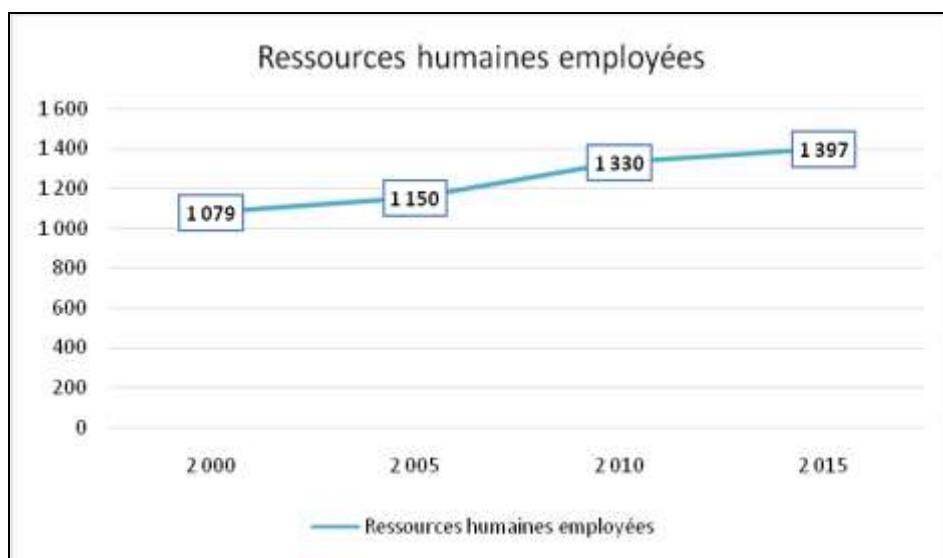
Tableau n°2 : Évolution du chiffre d'affaire et du nombre de personnes employées par les opérateurs

Chiffre d'Affaire (en Milliards de FCFA)	Année			
	2000	2006	2010	2015
Togo télécom	-	32,309	57,536	39,071
Togo cellulaire	-	44,131	77,307	97,289
Atlantique télécom	-	4,003	19,186	53,412
Total Chiffre d'Affaire	36,020	83,443	154,029	189,772

Source des données : ARTP

Les chiffres d'affaires, comme le montre les données du tableau n°2 des trois opérateurs de la téléphonie sont en nette augmentation ces quinze dernières années. Estimé à 36,020 milliards de FCFA en 2000, ce chiffre est passé à 189, 772 milliards quinze ans après. Cette augmentation continue est de nature à encourager de nouveaux investissements.

Figure n°3 : Évolution des ressources humaines employées par les opérateurs



Source des données : ARTP

Les emplois directs créés dans ce secteur de la téléphonie contribuent un tant soit peu à la résorption du taux de chômage dans le pays. Les données de la figure n°3 indiquent que le nombre de personnes employées par les trois opérateurs est passé de 1 079 en 2000 à 1397 en 2015.

Le dynamisme du secteur de la téléphonie a aussi contribué à créer des boutiques, magasins et autres points de vente des milliers d'emplois pour les jeunes, qui pour offrir des services de recharge de crédit, qui pour offrir des services de transfert d'argent via mobile. D'autres encore se sont trouvés un gagne-pain dans la vente de téléphones portables, de leurs accessoires et dans leur réparation. C'est

dire que cette évolution du marché de la téléphonie mobile constitue aujourd'hui un facteur de redynamisation du secteur informel de l'économie togolaise.

2.3. Des obstacles à lever

Les réformes structurelles et réglementaires entreprises depuis les années 1998 dans le secteur des télécommunications au Togo ont eu des conséquences positives tant sur le plan économique que social. Néanmoins, cela n'occulte pas des obstacles à lever et qui à ce jour limitent une véritable performance du secteur. Ces obstacles peuvent être analysés en termes d'indépendance de l'agence de régulation, en termes d'environnement concurrentiel dans lequel évoluent les opérateurs et en termes d'accès universel.

2.3.1 De l'indépendance de l'autorité de régulation

Dans le cadre de la régulation des télécommunications, le terme d'indépendance comme le souligne W. H. Melody (cité par J. Do-Nascimento 2004) renvoie surtout à l'indépendance des organes de régulation dans l'accomplissement de leurs missions sans intervention abusive de la part des politiciens ou des groupes de pressions industriels. Ainsi, l'Organisation Mondiale du Commerce et la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest considèrent que dans le domaine des télécommunications, l'organe de régulation doit être non seulement un organe réglementairement distinct des

opérateurs de télécommunications mais aussi administrativement et financièrement affranchi des ministères en charge des télécommunications.

Au Togo, l'organe de régulation est séparé de l'État et des opérateurs. Elle dispose de sa propre direction et de son personnel. Les textes réglementaires¹ qui créent et organisent le fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes(ARCEP) font de cette dernière une structure indépendante au regard des dispositions relatives à la mise en place de ses membres et leur mandat, à ses sources de financements et aux pouvoirs de régulation qui lui sont conférés. D'ailleurs des études menées par la CEDEAO (2002) et l'Union Internationale des Télécommunications (UIT 2003) constatent cette indépendance de l'autorité de régulation consacrée par les dispositions réglementaires.

Mais dans les faits, il existe une forme d'inféodation de l'autorité de régulation vis-à-vis du ministère de l'économie numérique et des postes, son ministère de tutelle. En effet, l'article 22 du décret n°2015-091/PR de novembre 2015 établit un contrat de performance entre l'autorité et le ministère à qui elle rend régulièrement compte. Aussi, la loi n°2012-013 dispose-t-elle en son article 31 que l'autorité ne peut prendre des sanctions vis-à-vis de certains acteurs des marchés sans consulter le ministère d'attache. Dans ces conditions,

¹La loi de n°2012-018 de décembre 2012 modifiée par la loi n°2013-003 de février 2013, et le décret de n°2015-091/PR de novembre 2015.

l'autorité est redevable vis-à-vis du gouvernement qui est appelé à financer au besoin une partie de son budget de fonctionnement. Celui-ci est donc susceptible d'influencer la politique de régulation et de donner des directives à l'organe de régulation.

Il faut aussi souligner que les membres des organes de l'autorité, notamment les membres du comité de direction et le directeur sont nommés. Ces principaux acteurs de l'animation de la vie de l'autorité étant nommés majoritairement par le gouvernement à connotation politique, l'organe reste dans ce cas sous le joug des intérêts politico-économiques qui orientent finalement son fonctionnement et ses prises de décision. Il s'agit d'un organe semi-autonome vis-à-vis du gouvernement politique qui cherchera à protéger les intérêts de l'opérateur historique Togo télécom qui forme avec sa filiale mobile Togo cellulaire, le groupe Togo télécom dans lequel elle a des parts.

2.3.2 La question de la concurrence

La concurrence dans le secteur des télécommunications permet de réduire les coûts, d'améliorer la qualité des services et produits offerts et de faciliter l'accès d'une plus large frange des populations aux services de télécommunication. C'est ce que visent en substance les réformes insufflées par les institutions internationales ces dernières années dans le secteur. Une analyse portée sur l'état de la concurrence en Afrique permet de relever avec J. Do-Nascimento (2004) que le jeu des acteurs du marché des télécommunications,

limite la portée des dispositions réglementaires visant à promouvoir cette concurrence.

Au Togo, même si les réformes de ces dernières années ont libéralisé le marché de la téléphonie, une analyse de la situation sur le terrain suscite une forme de scepticisme quant à l'instauration d'une concurrence saine entre les acteurs. Les règles de la concurrence sont certes induites et mise en œuvre par l'autorité de réglementation, mais dans la pratique, l'opérateur historique Togo Télécom et sa filiale mobile Togo cellulaire, des structures paraétatiques, bénéficient de certains avantages. En effet, celles-ci opèrent sans cahiers de charges avec des flexibilités de paiements des redevances par rapport aux opérateurs privés qui sont sanctionnés en cas de retard dans le paiement de ces redevances. Les activités de l'opérateur de téléphonie mobile Moov-Togo avaient été suspendues en 2009 et ce pour plusieurs mois pour non paiement de redevances. Ce dernier n'a obtenu la licence d'exploitation des data mobiles de troisième génération (3G) qu'en janvier 2017 alors que sa concurrente Togo cellulaire exploitait déjà ce marché. Ces pratiques ne sont pas de nature à instaurer une véritable concurrence. L'univers de la téléphonie est caractérisé par une situation de quasi-monopole détenu par le groupe Togo Télécom. L'opérateur historique détient à elle seule le marché du téléphone filaire et sa filiale Togo cellulaire, au troisième

trimestre 2016, détenait 53% de la part du marché des abonnés à la téléphonie mobile contre 47% pour Moov (ARTP 2016).

Sur un autre plan, le duopole du marché de la téléphonie mobile ne favorise pas toujours la baisse des coûts en faveur des consommateurs. Des ententes sont facilement négociables entre les deux acteurs autour des coûts (les différences de coûts des offres seront très marginales). La venue d'un troisième opérateur mobile annoncé depuis quelques années qui est restée sans suite depuis lors pourrait relancer une véritable concurrence dans ce segment de la téléphonie mobile.

2.3.3 Au sujet du service universel et du contrôle de la qualité des services

La concurrence a été l'un des principaux facteurs de la baisse des prix de la téléphonie mobile dans l'ensemble des pays africains. Les tarifs ont chuté au fur et à mesure que les réseaux s'étendaient et que les opérateurs devaient s'adapter à la nouvelle donne du marché concurrentiel. Ceci devrait permettre d'atteindre des objectifs de service universel qui vise à offrir des services de communication de base à l'ensemble de la population indépendamment des zones de résidences et à des prix abordables et de qualité acceptable.

Ces objectifs sont à ce jour loin d'être atteints au Togo. En effet, le réseau de la téléphonie fixe est très peu étendu et évolutif. En 2016 l'on comptait seulement 34203 abonnés de ce réseau. Même si

une avancée significative est à noter en ce qui concerne le réseau mobile qui comptait en 2016 un peu plus de 5 millions d'abonnements, la couverture du territoire par internet reste encore très insuffisant avec un taux de pénétration de 22% en 2016.À cela, s'ajoute le faible taux d'électrification estimé aujourd'hui à moins de 50 % selon l'INSEED¹et qui est aussi un élément indispensable dans l'accès aux services de communications électroniques de base.

En fin 2015 le coût d'accès à l'internet fixe était estimé à 23600 FCFA alors que celui d'un forfait internet mobile mensuel de 1 GO s'estimait en moyenne à 5000 FCFA selon les données de l'ARTP. Ce coût contraste avec la situation de pauvreté dans laquelle vit une grande partie de Togolais limitant ainsi l'accès aux services de communications électroniques. Il se pose également la question de la qualité du réseau téléphonique et surtout de la connexion à internet. Celle-ci laisse à désirer, en témoignent les nombreuses plaintes des utilisateurs.

Conclusion

Les réformes structurelles et réglementaires en cours depuis plus d'une décennie dans le secteur des télécommunications en Afrique sont à mettre à l'actif non seulement des pressions et ou des encouragements des institutions internationales comme la Banque Mondiale ou l'Organisation Mondiale du Commerce, mais aussi des

¹ Institut National de la Statistiques et des Études Économiques et Démographiques

évolutions technologiques qui ont fortement entraîné des mutations dans divers domaines sur le continent.

Ces secteurs désormais régulés dans la plupart des pays africains comme c'est le cas du Togo, par des autorités de régulation, séparées de l'État et des opérateurs privés, ont connu une libéralisation et l'instauration d'un environnement concurrentiel dans le secteur. Ceci n'est pas sans conséquences positives notoires, que ce soit sur le plan économique ou social.

Mais une véritable libéralisation de ce marché au profit des consommateurs togolais passera par la levée de nombreux obstacles. Ainsi, la redynamisation du secteur des communications électroniques dans leur ensemble passera par une véritable indépendance de l'organe de régulation. Il sera aussi nécessaire d'instaurer d'une concurrence saine plus ouverte donnant accès à de nouveaux opérateurs et émancipé de l'oligopole de l'opérateur historique et de sa filiale. L'investissement dans l'aménagement électronique du territoire et la maîtrise de l'énergie seront aussi des conditions nécessaires à une véritable redynamisation de ce secteur au profit des consommateurs.

Références bibliographiques

ARTP, 2001 : *La libéralisation du secteur des télécommunications et le rôle de l'autorité de réglementation*, Lomé, ARTP.
www.artp.tg. Consulté le 17 mai 2017.

- CEDEAO, 2002 : *Harmonisation des politiques de télécommunications dans la CEDEAO : Comparaison des cadres juridiques et réglementaires et des études de proximités*, Abuja, CE-DEAO.
- DEVEY M., 1996 : « Bilan des privatisations en Afrique; l'exemple des pays de la zone franc », *Marchés Tropicaux et méditerranéens*, n°2652, p.1907-1973.
- DO-NASCIMENTO J., 2004 : « La déréglementation du marché africain des télécommunications », in GABAS, Jean-Jacques (dir.), *Société numérique et Développement en Afrique*, Paris, Éditions Karthala.
- GNANE N. M., 2015 : « Comment le téléphone portable a –t-il réussi en Afrique ? Une analyse à partir de l'exemple de la ville de Lomé au Togo », *EDUCOM*, n°5, p. 133-153.
- LEDJOU J.-M. 2010 : « Mondialisation et diffusion des technologies en Afrique », *ESSACHESS*, Vol. 3, n°1(5), p.105-116.
- LOUKOU A. F., 2013 : « Les mutations dans le secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire et leurs implications », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°1[En ligne], URL : <http://rfsic.revues.org/660>. Consulté le 06 février 2017.

Performances Management Consulting (PMC), 2007 : *Les télécommunications en Afrique : panorama, problématiques, enjeux et perspectives*, Dakar, PMC.

UIT, 2002 : *Tendances des réformes dans les télécommunications*, Genève, UIT.

UIT, 2003 : *Évolution de la réforme des télécommunications en Afrique*, Genève, UIT.

LA PRODUCTION DES JOURNALISTES SUR *FACEBOOK* EN CONTEXTE INSURRECTIONNEL ET POST-INSURRECTIONNEL AU BURKINA FASO

KABORE Lacina

Institut panafricain d'étude et de recherche sur les médias, l'information et la communication (IPERMIC). Université Ouaga I, Pr Joseph KI-ZERBO.

Introduction

L'histoire des médias burkinabè, qu'ils soient traditionnels ou personnels, épouse les contours des progrès, des ruptures et des régressions du système démocratique. Au cours de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et durant la période post-insurrectionnelle (à partir de la Transition politique de novembre 2014 à novembre 2015) les médias sociaux et les réseaux socio-numériques ont été des acteurs de la mobilisation de masse, de la prise de position, du débat et de la résistance : « les réseaux sociaux et de téléphonie mobile ont été les vecteurs de diffusion des mots d'ordre, de la précision des heures et des lieux de rassemblement » (Sagadou et al. 2015 : 67).

Leur contribution au déclenchement et au déroulement de ce mouvement social est d'autant plus remarquable qu'elle a induit un regain d'intérêt du grand public, des acteurs et usagers des médias classiques pour ce nouveau média. Le phénomène s'est consolidé dans la période post-insurrectionnelle avec l'accroissement du nombre de webactivistes ou de procès (de citoyens, d'e-influenceurs

et de journalistes) pour des manquements supposés ou avérés dans leurs publications sur les réseaux sociaux.

Dans ce nouveau contexte, l'on assiste à une double coexistence : celle entre les médias traditionnels (radio, télévision, presse écrite) et les nouveaux médias, d'une part, et celle entre les médias les médias sociaux et les réseaux sociaux, d'autre part. Dans la première coexistence, il s'agit en réalité d'une opposition de logiques : la gratuité (presse en ligne, réseaux socio-numériques, etc.) contre la vente au numéro (presse imprimée), la rareté (des fréquences audiovisuelles) face à l'abondance (l'infobésité induite par les nouveaux médias), l'interactivité face à la passivité (du public). Dans la seconde cohabitation a deux versants. Dans le premier versant distinction est faite entre les médias sociaux (Ils abritent des activités guidées par un intérêt particulier. Ce sont des formes sociales composées de relations ou d'interactions entre des personnes) et des réseaux sociaux (ils donnent lieu à des activités guidées par la sociabilité, l'amitié. Ce sont des supports de communication comme le téléphone ou Internet) (Degenne 2011 : 40 et Stenger 2011 : 12). Dans le second, l'individu est au centre des échanges (réseaux sociaux) et est séparé de l'ensemble des objets présents qui favorise l'interaction (médias sociaux).

Les réseaux sociaux qui sont, en réalité, une partie des médias sociaux, sont aujourd'hui de plus en plus investis par les journalistes

pour trois raisons : ils constituent une source intarissable pour le choix de sujets d'articles et la pratique du journalisme de données (*datajournalisme*), ils peuvent servir de point de départ pour leurs investigations, ils offrent un nouvel espace de liberté pour le journaliste qui peut y jouir d'une liberté de ton plus importante.

Cette étude, qui se situe dans le champ des interactions entre médias et démocratie, se propose de répondre à une question centrale : comment, à travers leurs productions sur Facebook, des journalistes burkinabè ont servi de catalyseur de l'incubation et du déploiement de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 ? De manière spécifique, elle a pour but de réfléchir sur la contribution des journalistes burkinabè à la canalisation, via Facebook, des mouvements sociaux pendant et à l'issue de la transition politique de fin 2014 à fin 2015 au Burkina Faso.

1. Contexte et méthodologie

Avant d'avancer dans notre propos, il nous a semblé important de procéder à une description du contexte et à une clarification méthodologique. Elles s'articulent autour du contexte socio-politique, du contexte d'évolution de *Facebook* au Burkina Faso et de la méthodologie de l'étude.

1.1. Contexte sociopolitique

Les origines du pouvoir de l'ex-président Blaise Compaoré (15 octobre 1987 – 30 et 31 octobre 2014) se situent dans les décennies

1980 et 1990, marquées au Burkina Faso par une accélération brutale du cours des événements qui va affecter profondément la presse. « En six ans, de novembre 1981 à octobre 1987, pas moins de cinq factions militaires vont se succéder à la tête de l'État, avec deux épisodes particulièrement sanglants : l'avènement du Conseil national de la révolution (CNR) le 4 août 1983 et celui du Front populaire le 15 octobre 1987 » (Bianchini et Koala 2003 : 178).

Du Putsch d'octobre 1987 qui a conduit à la *Rectification*, dont Blaise Compaoré s'est attribué le premier rôle à la tête de l'Etat, à « l'ouverture démocratique » des années 90, l'on assiste à un positionnement des acteurs de son camp. Avant l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, dans une partie des médias privés et surtout sur les réseaux sociaux numériques, le débat et la contestation se sont cristallisés sur la mise en place du Sénat et la modification de l'article 37 de la Constitution portée par ses partisans afin de lui permettre d'être réélu trois fois.

Au cours de la période insurrectionnelle et post-insurrectionnelle, l'inversion du rapport de force au plan sociopolitique et militaire s'est déportée sur les antennes et dans les colonnes des médias de masse et surtout sur les réseaux sociaux numériques. *Facebook* a été un moyen d'information, de mobilisation et de résistance de la jeunesse insurgée. Il a aussi constitué un canal d'information ou de désinfor-

mation pour le régime Compaoré et l'ancienne garde prétorienne (le Régiment de sécurité présidentielle).

Aujourd'hui, après le printemps de la presse et le boom radio-phonique des années 90, le réveil de la société civile et l'élargissement des espaces de liberté à la faveur de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, conduisent à l'émergence de nouveaux pôles d'expression dans l'espace public (Balima 2012 : 1). Dans l'espace public on assiste à un boom d'émissions interactives sur les radios privées en langues française et nationales. Sur la Toile, c'est l'éclosion d'un espace public virtuel comprenant trois fragments majeurs : les forums d'internautes de la presse en ligne, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, WhatsApp, etc.) et les blogs. « Ces technologies dans leur explosion ont offert de nouveaux espaces d'expression et de dialogue qui impactent sur les modes opératoires des acteurs publics et des citoyens » (Balima 2014 : 6).

1.2. Contexte d'évolution de *Facebook* au Burkina Faso

L'introduction d'Internet, « *réseau des réseaux* », s'est effectuée lentement au Burkina Faso à partir des années 1996. Les quelques rares kilobits distillés souvent à dose homéopathique n'étaient pas en son temps, accessibles à tout citoyen lambda burkinabè. (Hien 2015 : 65).

Même si le pays n'a pas encore atteint les taux des pays développés ou même de certaines nations africaines (comme le Nigéria

avec 70,3 millions d'abonnés, l'Egypte 46,2 millions), l'accès facile à Internet est en passe de devenir une réalité au Burkina Faso (Hien 2015 : 65).

En outre, les chiffres de ces abonnés à Internet seront revus à la hausse les prochaines années avec les technologies 3G introduites récemment par les réseaux de téléphonie mobile. Selon les estimations de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), la télédensité mobile est de 78,30 téléphones pour 100 habitants sur la base d'une population estimée à 18 450 494 habitants au 31 décembre 2015 (ARCEP 2015 : 22). Le parc d'abonnements fixes et mobiles en 2015 est de 14 521 972. Il se dégage alors un taux de pénétration globale de 78,70 téléphones pour 100 habitants pour une population estimée à 18 450 494 d'habitants (op. cit. 24). Les statistiques du site <http://socialbakers.com> montrent que le pays a enregistré en avril 2013 149.700 utilisateurs de Facebook, contre 111.300 en 2011.

C'est dans ce contexte que *Facebook* constitue l'un des réseaux sociaux numériques les plus prisés des internautes burkinabè, contrairement à Twitter par exemple qui nécessite une connexion permanente pour être efficace. Qu'est-ce que *Facebook* ? Ce réseau social repose sur deux fonctions :

- la fonction qui permet l'établissement d'un profil, et qui est caractérisée par le fait de se décrire en quelque sorte à travers ses relations » (Stiegler 2012 : p. 22) ;
- la fonction de dialogue, par laquelle se produit le processus de sociation en tant qu'individualisation collective » (Stiegler 2012 : 22).

Il est devenu un phénomène social au Burkina Faso et un moyen de communication et de mobilisation des jeunes. La crise sociopolitico-militaire qu'a connue le pays en 2011 a été un vrai révélateur de la naissance du phénomène, ainsi que les manifestations contre la mise en place du Sénat et la modification de l'article 37. En plus des marches-meeting de protestations, les réseaux sociaux numériques ont été, le plus souvent, le lieu où les débats se prolongeaient. Des groupes se sont alors créés sur *Facebook* pour se faire entendre.

D'un nouveau type, ces groupes ne sont pas « homogènes et unifiés ». Ils prennent « la forme de réseaux sociaux hétérogènes, spécialisés, dont les membres sont plus « faiblement reliés les uns aux autres » qu'auparavant. Au Burkina Faso, depuis l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, les usagers de *Facebook* ont pu construire de nouvelles amitiés (*Bridging*) et consolider les liens existants (*Bonding*) en vue de porter le mouvement social de l'insurrection et de préserver leur liberté d'expression, conquise face aux velléités de

modification de l'article 37 de la Constitution sous le régime Compaoré.

Aujourd'hui, toute actualité nationale est abondamment commentée sur Facebook. De plus en plus de personnes y sont très actives. Elles marquent leur présence par la diffusion d'informations, des analyses et des commentaires et lancent quotidiennement le débat sur la Toile. Quant à leurs « amis » qui les suivent, chacun y va de son commentaire ou de son complément d'informations : « c'est la force des liens faibles ».

De plus en plus au Burkina Faso, *Facebook* n'est plus seulement un espace de divertissement ou de « *réinvention de l'expression de soi* », mais une vaste tribune libre qu'aucun journal de la place n'est en mesure d'offrir, tant le ton est libre et sans possibilité de contrôle ou de censure. Des pages et des profils bien structurés sont alors animés par des internautes qui savent qu'ils disposent là d'un puissant outil de communication.

1.3. Méthodologie de l'étude

Ce travail se veut une analyse des productions de journalistes burkinabè sur le réseau social numérique Facebook. Notre méthode d'investigation a consisté en une immersion dans les comptes *Facebook* de trois professionnels des médias (Ladji Bama du journal *Le Reporter*, Caroline Ouanré et Ramata Soré, deux journalistes sans organe d'attache donc indépendantes). N'appartenant à aucune ré-

daction, donc journalistes indépendants, les deux femmes de médias retenues (Ramata Soré et Caroline Ouanré) se singularisent par leurs écrits réguliers sur la démocratie et les droits humains. La première revendique son appartenance à un mouvement de la société civile (« Le Balai citoyen », l'une des organisations les plus actives lors de l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 au Burkina Faso à l'image du Mouvement « Y'en a marre » au Sénégal). La seconde est active sur la Toile et défend des causes diverses (le genre à travers notamment le combat pour la valorisation de la femme, etc.). Rattaché à un journal d'investigation (*Le Reporter*), le troisième journaliste (Ladji Bama) porte le combat du métajournalisme national et arrime la « ligne éditoriale » de son compte *Facebook* au sens de l'engagement de son journal d'attache : contribuer à l'émergence d'une société démocratique réelle et de justice sociale. Le principal qui a prévalu au choix des trois comptes *Facebook* est la date de création : avoir un compte d'au moins deux ans d'existence.

Les données collectées concernent la période du 30 octobre 2014 à l'année 2016. Notre corpus de 225 *posts* comprend 75 *posts* par journaliste. La collecte et l'analyse des données ont été manuelles. Les *followers* (suiveurs) des comptes *Facebook* étudiés se composent de commentateurs, de « likeurs » et partageurs de contenus publiés dans le compte de chaque journaliste étudié. Nous n'avons pas retenu leurs « productions » dans la mesure où ils n'ont

pas le même niveau de légitimité de l'expression que les journalistes administrateurs de compte Facebook.

À la lumière du contenu de notre corpus et des réalités du contexte burkinabè, nous avons retenu quatre thématiques (*Politique ; Médias et société ; Civisme, culture et genre ; Défense, sécurité et Justice*) pour les raisons suivantes.

La thématique *Politique* : les Burkinabè sont friands de politique. Dans un contexte où tout est politique, cette thématique a eu un regain d'intérêt au cours de la période insurrectionnelle et post-insurrectionnelle dans la mesure où dans l'opinion, la principale cause de ce mouvement social c'est le système Compaoré. La soif de changement a ravivé l'appétit informationnel des citoyens pour les différentes évolutions de la situation sur certains médias classiques, mais surtout sur les réseaux sociaux numériques. C'est l'une des thématiques les plus produites, les plus partagées et les plus commentées dans les comptes *Facebook* étudiés.

La thématique *Médias et société* : la société burkinabè et le journalisme ont été secoués par le phénomène de l'insurrection. Le secteur médiatique burkinabè a notamment enregistré des arrestations de journalistes et un débat interne relatif à l'objectivité du journaliste en période exceptionnelle et à l'implication ou pas du journaliste dans le partage du pouvoir post-insurrectionnel. L'humilité du

journaliste burkinabè a été confrontée à sa légitimité face aux nouveaux producteurs de contenus (webactivistes, e-influenceurs, etc.).

La thématique *Civisme, culture et genre* : l'une des caractéristiques de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 a été l'engagement remarquable des femmes (Elles ont initié avant l'insurrection une marche « prémonitoire » aux spatules et ont eu une présence active dans les organisations de la société civile) et les actes d'incivisme de certains manifestants (pillages, incendies, etc.). La prise en compte de ces thématiques dans les productions *Facebook* des journalistes retenus a ainsi paru pertinente.

La thématique *Défense, sécurité et Justice* : l'inexistence d'un sentiment de justice au Burkina Faso dans l'opinion avant l'insurrection a été exacerbée par l'insurrection à travers son lot de perte en vies humaines. Les questions de défenses et de sécurité ont été attisées avec l'insurrection et les attaques terroristes au Burkina Faso dans la période post-insurrectionnelle. Ces thématiques se retrouvent dans les productions *Facebook* des professionnels des médias étudiés.

2. Exposition des résultats de l'étude

La description de la démarche méthodologique achevée, les résultats du travail peuvent à présent être exposés. Ils comportent une présentation des données brutes et les commentaires des auteurs sur les thématiques abordées.

2.1. Les données brutes

Typologie des formes d'expression citoyenne. De manière globale, les résultats de l'analyse des productions (*posts*, commentaires, likes) dans les comptes *Facebook* des trois journalistes burkinabè retenus montrent une primauté de l'interpellation en termes de formes d'expression retenue. Elle représente 68,44% des productions. La prise de position constitue la deuxième forme d'expression dans les productions des trois acteurs de médias retenus avec 66%. La critique (affirmation d'un soutien ou d'une opposition à une décision, à un point de vue) constitue le parent pauvre des productions de l'échantillon (à peine 0,88%).

Tableau N°1 : Formes d'expression recensées dans les trois comptes Facebook

Caroline Ouanré (Journaliste indépendante) Ladji Bama (Journal Le Reporter) Ramata Soré (Journaliste indépendante)	Formes d'expression recensées	
	Interpellations	68,44%
	Prise de position	30, 66%
	Critique	0,88%

Source : KABORE, données de terrain.

Ces grandes tendances se confirment lorsqu'on s'appesantit sur les formes d'expression citoyenne de chaque journaliste. En ce qui concerne l'expression interpellatrice on retiendra : 86,66%, 70,66% et 48% respectivement pour les comptes *Facebook* de Ramata Soré, Ladji Bama et Caroline Ouanré.

S'agissant de la prise de position, les pourcentages retenus sont les suivants : 50,66% pour le compte *Facebook* de Caroline Ouanré, 28% pour celui de Ladjî Bama et enfin 13,33% pour celui de Ramata Soré.

Tableau N°2 : formes d'expression recensées par compte Facebook

Intitulé de l'organe d'origine du journaliste	Expression citoyenne	Pourcentage
Caroline Ouanré (Journaliste indépendante)	Formes d'expression recensées	
	Interpellations	48%
	Prise de position	50,66%
	Critique	1,33%
Ladjî Bama (Journal Le Reporter)	Interpellations	70,66%
	Prise de position	28%
	Critique	1,33%
Ramata Soré (Journaliste indépendante)	Interpellations	86,66%
	Prise de position	13,33%
	Critique	-

Source : KABORE, données de terrain.

Les thématiques abordées. Les résultats de l'étude montrent que les questions ayant trait à la thématique politique sont les plus abordées dans les « productions » (il s'agit de *posts*, commentaires, *likes* et parfois d'articles de presse) des trois journalistes retenus. Le pourcentage cumulé des productions des trois journalistes est 52% contre 26,48 % pour la « Défense, la sécurité et la justice », 20,88% pour la thématique « Médias et société » et 11,55% pour la thématique « Civisme, culture et genre ».

La journaliste indépendante Ramata Soré a été celle qui a consacré le plus d'articles à la politique avec 74,66%, contre 33% pour Ladji Bama et 28% pour Caroline Ouanré.

Une décomposition des pourcentages cumulés de la thématique « Médias et société » (20,88%) donne 29% pour Caroline Ouanré, 11% pour Ladji Bama et 7% pour Ramata Soré.

Tableau N°3 : des thématiques abordées par les trois journalistes dans leurs pages Facebook

Journalistes auteurs des « productions »	Expression citoyenne	Pourcentage cumulé
Caroline Ouanré (Journaliste indépendante) Ladji Bama (du journal Le Reporter) Ramata Soré (Journaliste indépendante)	Thèmes recensés	
	Politique	52%
	Médias et société	20,88%
	Civisme, culture et genre	11,55%
	Défense, sécurité et Justice	26,48%

Source : KABORE, données de terrain.

Les résultats de l'étude montrent que les publications (*posts* et commentaires) de la journaliste indépendante Caroline Ouanré portent essentiellement sur la politique (37,33%) et la thématique « Médias et société » (38,66%). Suivent ensuite les thématiques « Civisme, culture et genre » avec 21,33%, « Défense, sécurité et justice » avec 5,33%.

Tableau N° 4 : Thématiques abordées par la journaliste Ouanré C. dans sa page Facebook

Journaliste auteur des « productions »	Expression citoyenne	
Caroline Ouanré (Journaliste indépendante)	Thèmes recensés	Pourcentage
	Politique	37,33%
	Médias et société	38,66%
	Civisme, culture et genre	21,33%
	Défense, sécurité et Justice	5,33%

Source : KABORE, données de terrain.

Dans les productions journaliste Ladji Bama, la « Politique » et « Défense, sécurité et justice » sont les thématiques les plus abordées avec respectivement 44% et 37,32 % contre 14,66% pour la thématique « Médias et société », et 4% pour la thématique « Civisme, culture et genre ».

Tableau N°5 : Thématiques abordées par le journaliste Bama L. dans sa page Facebook

Ladji Bama (Le Reporter)	Thèmes recensés	Pourcentage
	Politique	44%
	Médias et société	14,66%
	Civisme, culture et genre	4%
	Défense, sécurité et Justice	37,32%

Source : KABORE, données de terrain.

La « Politique » constitue la thématique dominante dans les publications de la journaliste indépendante Ramata Soré avec 74,66%

de ses productions. Cette thématique devance de loin les autres : 9,33% pour « Médias et société », 9,33% pour « Civisme, culture et genre », 6,66% pour « Défense, sécurité et justice ».

Tableau N°6 : des thématiques abordées par la journaliste Soré R. dans sa page Facebook

Ramata Soré (Journaliste indépendante)	Thèmes recensés	Pourcentage
	Politique	74,66%
	Médias et société	9,33%
	Civisme, culture et genre	9,33%
	Défense, sécurité et Justice	6,66%

Source : KABORE, donnée de terrain.

2.2. Commentaires des auteurs sur les thématiques abordées

Au plan « Politique », les sujets récurrents qui occupent les *posts* des pages *Facebook* des journalistes concernés portent sur l'insurrection, les élections présidentielles et législatives couplées de novembre 2014, l'amnistie, les réformes du code électoral sous la Transition politique.

Convaincue lors de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, que Blaise Compaoré a ignoré la honte pour avoir osé dire aux Burkinabè dans son dernier discours qu'« il les avait compris », Ramata Soré attribue la « victoire à la jeunesse intègre et fière du Faso ». Elle préconise la construction d'une statue en la mémoire des fils tombés sur le champ de bataille et la commémoration du 30 octobre de chaque année (post du 31 octobre 2014) et indique la

procédure à suivre pour faire un don dans le cadre de la prise en charge des blessés de la « Révolution », en sa qualité de représentante du « Balai citoyen » (*post* du 1^{er} novembre 2014).

À propos de la « Modification du code électoral au Faso », la journaliste « pense que ce même peuple doit encore se lever pour dire oui, aux changements apportés au Code électoral » (*post* du 16 avril 2015). Après avoir suivi les interventions de Bénéwendé Sankara, Zéphirin Diabré et Roch Christian Kaboré (trois hommes politiques burkinabè) le 31 août 2015 sur une radio internationale, elle affirme « tomber des nues » parce que « le pire, c'est que Rock dit n'avoir rien de spécial à offrir aux Burkinabè lorsqu'il compare son programme à celui de ses prédécesseurs » (*post* du 31 août 2016).

Estimant que « depuis la Révolution d'octobre 2014, les Burkinabè ont mille et une raisons de se plaindre » (*post* du 7 septembre 2015), elle les invite à se brancher sur la radio de la résistance, « 108.0 FM, sur le Net <http://bit.ly/1NBikZn> » (radio pirate créée en 2015 sous la Transition politique au Burkina Faso pour résister aux putschistes du Conseil National pour la Démocratie, CND) pour suivre l'évolution de la situation au Faso et pour recevoir les mots d'ordre (*post* du 18 septembre 2015).

Qualifiant d'« immonde » ce que le président sénégalais Macky Sall et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) « impose » aux Burkinabè, elle se demande « comment peu-

vent-ils exiger que les Burkinabè absoutent les terroristes du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) avec Diendéré à leur tête » (post du 20 septembre 2015).

C'est pourquoi, elle souhaite vivement que le Conseil des ministres du 24 septembre 2015 « entérine la décision oh combien courageuse de Cheriff Mounina Sy (Président du Conseil national de la transition, CNT, le Parlement de la Transition) de dissoudre le RSP et prenne la décision de fermement sanctionner les terroristes » (post du 23 septembre 2015). Cela de « telle sorte que Diéndéré et tous les serpents et autres hiboux aux yeux globuleux qui avaient échappé à la justice répondent de leurs faits et gestes » (post du 30 septembre 2015).

Après avoir observé que « Roch Marc Christian Kaboré (Premier président démocratiquement élu après l'insurrection d'octobre 2014) et son Premier ministre osent » parce qu'« ils ont osé un gouvernement avec des jeunes (...) néophytes [et] une percée de journalistes en activités en politique » (post du 13 janvier 2016), la journaliste Ramata Soré perçoit le Président du Faso comme « un sous-préfet de la France » à la lumière des crimes commis au Faso le 15 janvier 2016 et des propos de François Hollande, le Président français d'alors : « Nous soutenons entièrement le dialogue engagé par des chefs d'Etat africains pour revenir au processus de transition. Je mets en garde ceux qui voudraient s'y opposer ».

Pour sa part, Ladjji Bama dans une « Adresse du Front de Résistance Citoyenne » et à tous les éléments des Forces de Défense et de Sécurité du Burkina Faso, demande de ne pas retourner « les armes du Peuple contre le Peuple » (post du 30 octobre 2014), avant de déclarer que « notre insurrection ne saurait être une œuvre inachevée. La lutte menée ne saurait garder Blaise Compaoré au pouvoir » (post du 30 octobre 2014).

Opposé à la « militarisation » du gouvernement de la Transition (La nomination de militaires comme ministres), il pense que « la présence de l'ex-majorité dans cette transition est une ignominie, une insulte à notre intelligence » (Dans l'opinion, il fallait une rupture radicale avec le passé, c'est-à-dire le régime Compaoré) (post du 12 novembre 2014).

Persuadé qu'« il faut en finir avec cette culture de la triche », il considère qu'il est inadmissible que sous le couvert de la société civile certains acteurs politiques déguisés siègent au Conseil national de la transition (CNT) sous des masques de prétendus Organisations de la société civile (OSC) (post du 26 novembre 2016).

La 3 février 2015, le site *Imatin.net* publiait une déclaration en date du 31 janvier 2015 annonçant la mise sur pied d'un Comité Burkinabè pour le Retour du Président Blaise Compaoré au Burkina Faso (CBR-BC). Exigeant le plein rétablissement de la Constitution de 1991, ils souhaitaient la prise de dispositions pour la fin de « l'exil » et le

retour pacifique de Blaise Compaoré au Burkina Faso, « sans poursuites, menaces ni agressions quelconques ».

Se demandant à quoi rime la création d'un « comité pour exiger le retour de Blaise Compaoré dans son pays » (post du 4 février 2014) et « pourquoi tant d'embrouilles inutiles autour d'une loi aussi claire » (La nouvelle loi électorale adoptée par le CNT) (post du 18 avril 2015), le journaliste ne voit pas l'intérêt de se s'écarter à « répondre aux gesticulations de ce machin de CEDEAO et ses comédiens » (post du 22 mai 2015) et prône plutôt la « résistance » face à ce qu'il qualifie de « forfaiture de la CEDEAO » (post du 21 septembre 2015).

S'insurgeant contre l'« incohérence et l'inconséquence » du « groupe de députés proche de l'ancienne majorité, dans sa requête contre les résolutions de mise en accusation de Blaise Compaoré et des membres de son dernier gouvernement » (post du 14 août 2015), Ladjima Bama promet « un chaleureux comité d'accueil » à Alizeta Ouédraogo, la belle-mère du frère cadet du président Compaoré qui, selon *times24.info* (Journal local en ligne), veut rentrer au pays (post du 2 septembre 2015).

Convaincue que les mises en examen des dignitaires du régime Compaoré paraissent intrigantes en raison de leur partialité, la journaliste Caroline Ouanré est favorable à un prolongement de la Transition de six (6) mois, estime inutile les gesticulations et les verbiages

des Organisations de la société civile (OSC) parce qu'elles visent à maintenir Zida au pouvoir (post du 26 juillet 2015) et s'inscrit totalement en faux contre le cadre des OSC, une organisation « nuisible à l'émergence des valeurs de la démocratie » et de la « manifestation de la justice et de la vérité dans la gouvernance » (post du 9 septembre 2015).

Lors de la dissolution du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), la journaliste a estimé incompréhensible la suppression du département de la Sécurité par le Conseil des ministres face au terrorisme (post du 25 septembre 2015), a dénoncé le manque de volonté du gouvernement de la Transition dans le gel des avoirs des anciens barons du clan Compaoré (Selon la journaliste, ces personnes doivent au pays pas moins de 32 milliards de FCFA soit 48 787 924, 98 Euro environ d'argent liquide) (*posts* du 16 octobre et du 27 septembre 2015) et a fustigé la sortie médiatique du président Kafando de la Transition depuis New York où il a soutenu que le rôle d'une armée nationale est « de servir le politique » (post du 4 octobre 2015).

Doutant de la sincérité de la lutte des Burkinabè à la lumière de l'élection présidentielle de novembre 2015 (pour elle, c'est le système Compaoré qui revient en force) (post du 11 décembre 2015), la journaliste pense que le gouvernement issu des élections de novembre 2015 aura fort à faire : « écarter des organisations dites de la

société civile des arcanes du pouvoir » et « remettre les règles de la gouvernance » (post du 15 octobre 2015).

En outre, la journaliste indépendante décrit l'adhésion des opposants Pr Laurent Bado et Me Bénéwendé Sankara à la majorité, salue l'audit de la gouvernance de la période de la Transition voulu par le président du Faso, dénonce l'imprécision de la déclaration des biens du chef de l'Etat (post du 15 janvier 2016) et donne sa version des faits sur l'insurrection d'Octobre au Faso.

« Lieutenant-colonel Zida, la face cachée d'un pseudo révolutionnaire », c'est en ces termes qu'elle qualifie l'action de l'intéressé au cours de la gouvernance de la période de la Transition. Au sujet de cette gouvernance, elle estime que « Le pays va mal, les RSS (Roch, Salif, Simon : les N° 1, N°2 et N°3 du parti) ne sont pas étrangers à ce fait », déclare-elle (post du 15 août 2016).

S'agissant de la thématique *Médias et société*, les sous-thèmes dominant dans l'échantillon des publications *Facebook* sont pour l'essentiel : la situation de la Radiodiffusion télévision du Burkina (RTB-Télé) et les pratiques journalistiques controversées.

Tout en s'insurgeant contre les journalistes « zéloteurs zélés » pour qui être patriote « c'est se mettre à chanter à longueur de journée les louanges des dirigeants de cette transition », Ladjji Bama affirme « contribuer à [sa] façon à la réussite de cette transition en mettant par moment aussi le doigt là où ça peut faire mal » (post du

8 octobre 2015). Fermement opposé à l'amnistie, le journaliste regrette la position du quotidien *Aujourd'hui au Faso* pour qui c'est une « patate chaude à refiler au président qui sera élu », dans la mesure où « il n'y a pas d'amnistie possible pour personne. Le débat est clos dessus, tout comme à propos de l'inclusion et de la dissolution du RSP » (*post* du 24 septembre 2015). Convaincu que le changement prôné par l'insurrection doit également toucher le journalisme au Burkina Faso, il estime que le temps du « journalisme d'affaires » doit être révolu : « ce temps où 2 ou 3, voire même un seul journaliste pouvait constituer un réseau (sic) de journalistes experts ou spécialistes en ceci ou en cela, pour capter des fonds à gauche et à droite, pour on ne sait trop quelle destination, doit être révolu ». En outre, poursuit-il, « l'histoire de *Bonne année avec le président* "(Audience avortée que des journalistes ont envisagé pour présenter leurs vœux de nouvel an au nouveau Chef de l'Etat) doit cesser » (*post* du 6 janvier) dans un contexte où « la confraternité est mise à rude épreuve (....) au sein de la grande famille des journalistes sportifs du Burkina ». L'affaire dite des « 60 millions de la discorde » (Somme controversée remise par un opérateur économique aux journalistes sportifs burkinabè pour un bon accompagnement de l'équipe nationale de football), estime-t-il, « empoisonne l'atmosphère depuis la dernière campagne malheureuse des Etalons à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), à Bata, en Guinée équatoriale » (*post* du 3 mars 2015). Préoc-

cupé par la situation à la Radiodiffusion télévision du Burkina (RTB), il suspecte « un travail insidieux en cours pour remettre en cause les maigres acquis qui avaient été engrangés au niveau des médias d'Etat (...) à la faveur de l'Insurrection populaire et de la Transition ». C'est pourquoi, prévient-il, « l'une des rares émissions révolutionnaires qui avait émergé dans ce sillage, *Débat de presse* (Emission de débat contradictoire sur l'actualité entre journalistes issus de divers organes de presse), serait menacée de disparition, depuis l'avènement de l'ancien nouveau régime » (*posts* des 26 juin et 24 juillet 2016).

Caroline Ouanré, pour couper court au débat qui faisait rage sur sa « nouvelle suspension » de la RTB-Télé, a diffusé un message dans lequel elle affirme avoir plutôt « démissionné de la Fonction publique » (post du 26 mai 2015). Au-delà de la « consternation et de l'écœurement » suscité au sein de ses cyber-admirateurs, la journaliste a publié sur son « mur » deux textes. L'un intitulé « Burkina Faso post insurrectionnel, ou la démocratie par la triche et l'exclusion selon le MPP! » (2 avril 2015), et l'autre relatif à l'appel à candidatures pour le poste de Directeur général de la radiodiffusion du Burkina. Le reste des publications est constitué de messages de soutien à la journaliste pour son retour à l'antenne : « *Caro is back ! C'est pour toutes ces injustices qu'on a fait la révolution. Courage patriote ! Reste toi-même ! Ne change pas au gré des bourreaux du « pouvoir enterré » de Blaise Compaoré. Plus jamais rien ne sera comme avant* » (3 dé-

cembre 2014). « Peux-tu rattraper le temps qu'on t'a volé injustement? Ça nous fera plaisir (4 décembre 2014). « Félicitations et bon retour. Tu nous a beaucoup manqué » (3 décembre 2014). « Compatriote, reste tranquille, jamais plus rien ne sera comme avant à la RTB. Les agents du ministère de la Culture l'ont démontré (Ils ont protesté contre la nomination d'un nouveau ministre à la tête de leur département et obtenu sa démission au début de la Transition). La RTB ne sera pas en reste s'il y a encore des décisions bizarres de la part des autorités du ministère de la communication (27 novembre 2014).

3. Analyse et interprétation des résultats de l'étude

Dans la rédaction et la publication de leurs *posts* (leurs commentaires ou leurs *likes*) sur *Facebook*, les journalistes burkinabè étudiés ont pratiqué la *désintermédiation* qui constitue l'une des caractéristiques des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle se manifeste sous plusieurs formes.

3.1. Espace de désintermédiation et d'autorégulation

Dans leurs comptes Facebook, ils cumulent les fonctions de modérateur et de médiateur de presse. D'une part, ils modèrent eux-mêmes les commentaires de leurs amis ou admirateurs à travers plusieurs filtres : le refus ou l'acceptation des invitations d'amitié, la suppression de leurs « répertoire » des amis inactifs ou l'envoi de messages « salés » *inbox* pour recadrer les intervenants indécents.

D'autre part, au nom de la responsabilité sociale de la presse, ils s'affublent de leur casquette de médiateurs de presse dans le cadre d'une autorégulation légère. A l'instar des médiateurs de la presse classique, ils sont les « Représentants », « avocats » « défenseurs du lecteur » ou les « rédacteurs en chef chargé du public », (Pigeat 2003 : 55). A ce titre, ils assurent la liaison entre leur « organe » (le compte Facebook) et les usagers (commentateurs, « *likeurs* », « posteurs »), reçoivent leurs observations et plaintes. En outre, ils s'efforcent de régler les éventuels désaccords avec les usagers et favorisent les conditions du dialogue entre les followers du compte *Facebook* et le journaliste-Facebooker. L'idée est de proposer un interlocuteur aux usagers à travers une autocritique de nature à consolider la crédibilité du compte.

Dans ce dialogue avec les usagers, ces journalistes-Facebookers publient des *posts* de clarification et d'interpellation, comme l'attestent les quatre publications suivantes :

- 19 novembre 2014. « Apparemment beaucoup m'ont lu sans me comprendre. La fin du Chef de file de l'opposition politique (CFOP) en elle-même n'est pas ce qui me préoccupe (A la chute du régime Compaoré, l'ancienne majorité n'étant plus au pouvoir, la question du statut et de la posture de l'ancienne opposition s'est posée). Ceux qui ont lu mon article auquel je fais référence, pourront dire que j'avais prévu cette fin dès le

lendemain de la chute de Blaise Compaoré. Ce qui me désole c'est la manière et les circonstances dans lesquelles survient cette fin. J'espère être compris enfin » ;

- 2 décembre 2014. « Cher ami, tu crois pouvoir éradiquer la fièvre en cassant le thermomètre? (...) Tu me censes sur ton mur (...). Tu effaces mes commentaires. Détrompe-toi. Tout comme toi, j'ai aussi un mur où je peux écrire et tu n'y peux rien » ;
- 18 septembre 2015. « Trop de pressions, trop de messages alarmistes me concernant. Je remercie tous ceux qui s'inquiètent pour moi. (...) Je continuerai de faire mon travail adienne que pourra (...). Je serais fier de faire partie de cette noble liste des martyrs...» ;
- 13 septembre 2015. « Bon, les amis, merci à vous tous pour cette merveilleuse expérience Facebook. J'ai malheureusement atteint la limite des 5000 amis. Un moment pour passer au tamis sa liste afin de faire de la place à ceux qui attendent de rentrer pour contribuer positivement au débat d'idées. Alors, je suis au regret d'annoncer que je vais m'atteler à cet exercice très bientôt... »

3.2. Cadre canalisateur de la démocratie 2.0

La page *Facebook* des journalistes retenus constitue aujourd'hui un espace public médiatique dans la mesure où il s'agit d'un lieu de

partage, de commentaires de *likes* contradictoires de nature à façonner un fragment de l'opinion nationale. Les comptes *Facebook* étudiés ont globalement dépassé le nombre plafond de 5000 followers. Plus de secrets, tout se partage entre amis ou entre amis et amis des amis.

Ces comptes sont également des lieux privés dans la mesure où parallèlement aux messages publics, on note un flux important de message *in box*, plus intimes et visibles uniquement entre le tenancier du compte et l'un de ses amis.

Résultat, il n'y a plus de frontière entre vie professionnelle et vie privée du journaliste dans la mesure où, les contenus professionnels (gouvernance, démocratie, Justice, etc.) sont publiés à la même enseigne que ceux relevant de sa vie privée. A titre d'illustration, ils sont relatifs à la célébration d'une date anniversaire (Caroline Ouanré), à un retour de vacances ou à l'ascension d'une montagne pendant les vacances (Ladji Bama) ou à la recherche d'un compatriote de la diaspora décédé des années après son retour au pays (Ramata Soré).

Ces pages *Facebook* constituent des outils de marketing pour les organes de presse ou les mouvements associatifs auxquels le journaliste est affilié. A travers l'annonce de la publication de la prochaine livraison du journal, la création d'une visibilité autour de la vie de son organe de presse ou la diffusion d'un pan de l'agenda d'une

association de la société civile, le journaliste « vend » sur son « mur » sa structure médiatique ou associative.

Les réseaux sociaux sont un espace de liberté et de discussion pour le journaliste burkinabè contre la censure et les atteintes à la liberté de presse. A ce titre, le compte *Facebook* est, d'une part, un instrument de *visibilisation* des soucis et risques professionnels et, d'autre part, un espace de collecte informelle de soutiens des usagers. Les exemples sont nombreux : un retour à l'antenne après une « mise au placard », un départ de la rédaction, des intimidations ou menaces de mort *inbox* ou *outbox* lors de mouvements sociaux, la présence supposée ou avérée de « mercenaires encagoulés » aux « desseins lugubres » parmi ses amis, etc. sont autant de sujets de débats susceptibles de générer des soutiens au journaliste sur son compte *Facebook*. C'est l'une des faiblesses des *liens faibles* (Mercklé 2011), mais également la rançon de la sociabilité du journaliste sur les réseaux sociaux.

« Il est indéniable que certains des usages d'Internet (blogs, groupes et forums de discussion, réseaux sociaux...) se révèlent particulièrement en phase avec de nouvelles formes de citoyenneté politique » (Mercklé 2011). Ils constituent, pour Cardon et Granjon, un levier puissant de l'action collective, engendrant de nouvelles formes de « médiactivisme » (Mercklé 2011).

L'insurrection des 30 et 31 octobre 2014, la Transition et le régime post-transitionnel au Burkina Faso, ont canalisé et amplifié le « médiactivisme » de journalistes nationaux. La liberté qu'offrent les réseaux sociaux favorise le déploiement d'une parole citoyenne affranchie du désir de contrôle du pouvoir politique ou de l'emprise du régulateur des médias. La participation citoyenne (commentaires, *posts*, *likes* des usagers) sur *Facebook* contribue ainsi à un élargissement des espaces de débats au Burkina Faso.

À la lumière de leurs productions sur Facebook, ces journalistes ont fait preuve de professionnalisme dans un contexte où l'objectivité des journalistes est mise à rude épreuve : se montrer critique vis-à-vis des autorités de la Transition ou du régime post-transitionnel est à tort ou à raison synonyme d'apatridie. Espace de mémorisation du mouvement socio-politique des 30 et 31 octobre 2014, ces pages *Facebook* de journalistes burkinabè constituent des espaces d'apprentissage de la citoyenneté et de raffermissement de la démocratie participative.

Aux côtés des différents groupes formés sur les réseaux sociaux lors des mouvements de contestations sociales de février - juin 2011 et d'octobre 2014, « Mouvement Blaise Compaoré doit partir », « Non au Sénat », « Touche pas à mon article 37 », « Collectif Blaise Compaoré dégage », « Balai citoyen », « Le Cadre de Réflexion Actions Démocratiques », etc., des médias en ligne et des radios, les

pages *Facebook* de journalistes étudiées ont été un puissant moyen de communication et de mobilisation des masses. « Les réseaux sociaux numériques et de téléphonie mobile ont été les vecteurs de diffusion des mots d'ordre, de la précision des heures et des lieux de rassemblement » (Sagadou, Segueda et Yaméogo, 2015). A travers la formation des groupes sur les réseaux sociaux et dans les pages *Facebook* des journalistes, il est possible d'observer l'application de la théorie sur les minorités actives de Serge Moscovici et de relever leur influence, via les médias, sur les attitudes et les conduites des insurgés. Paraphrasant Gabriel Tarde (Essai intitulé *L'opinion et la conversation*) Lucile Merra explique le rôle des médias (classiques ou interactifs) dans l'action socio-politique : « la presse alimente la conversation, la conversation façonne l'opinion et l'opinion déclenche l'action » (Merra 2013 : 318). Citant Moscovici, l'auteur indique que l'influence qu'exerce cette foule active minoritaire tend à provoquer un changement plus profond, insidieux et durable, pouvant amener à une conversion brutale (Merra 2013 : 327).

Conclusion

Les « productions » des journalistes sur *Facebook* ont contribué, aux côtés des médias classiques, à canaliser la soif de changement des insurgés des 30 et 31 octobre 2014 au Burkina Faso. À ce titre, ils ont été des forces de canalisation de la cyberdémocratie : en

leur qualité d'arbitre de l'espace public médiatique, ils exploitent le pouvoir de contournement de la censure des rédactions que leur offre les réseaux socio-numérique, sur fond de suppression de la ligne de démarcation entre la vie privée et la vie publique. Les comptes *Facebook* ont également servi d'espace de désintermédiation et d'autorégulation : les journalistes y ont endossé le rôle médiateur de presse, de modérateur et de gestionnaire des plaintes. Dans leur dédoublement de personnalité ou d'identité sur Facebook, ils publient souvent des contenus privés qui côtoient des productions de la Rédaction. Cette élasticité identitaire crée un flou judiciaire et déontologique lorsque des manquements (diffamation, injure publique, trouble à l'ordre public, etc.) sont constatés.

Ces résultats soulèvent des problématiques relatives à la responsabilité du journaliste-*Facebookeur* et des nouveaux producteurs de contenus sur *Facebook* et sur les autres réseaux socio-numériques (webactivistes, e-influenceurs, e-influencés, suiveurs, etc.). Il est admis qu'internet, *Facebook* et les autres réseaux socio-numériques ne sont pas une zone de non droit. Ils doivent être régulés et autorégulés pour ne pas enterrer la démocratie. Pour les uns il faut une co-régulation (cohabitation entre régulation et auto-régulation) limitée aux journalistes sur *Facebook* (et les autres réseaux socio-numériques). Pour les autres, il faut étendre la régulation aux webactivistes, aux e-influenceurs et aux administrateurs de pages *Facebook*

(et des autres réseaux socio-numériques). Mais une question majeure demeure irrésolue, celle du mode approprié de régulation (et d'autorégulation) des réseaux socio-numériques confrontés à leur caractère transfrontalier et au retard du droit et de la régulation sur les mutations technologiques de l'écosystème médiatique.

Références Bibliographiques

- ARCEP, 2015 : *Rapport annuel d'activités exercice 2015*, Ouagadougou, Les Presses Africaines, 78 p.
- Balima S. T., 2012 : *Médias et démocratie au Burkina Faso*, Dakar, CODESRIA, 108 p.
- Balima S. T., 2014 : « Préface », *Nouveaux médias et démocratie au Burkina Faso : opportunités et paradoxes*, 1ere Edition, Ouagadougou, Les Editions Le Gerstic, pp. 6-8.
- Bianchini P. et Koala S., 2003 : « Presse écrite, mouvements sociaux et jeux politiques au Burkina Faso : éléments pour une socio-histoire de l'opinion dans un pays d'Afrique noire », *Les cahiers du journalisme*, N°12, Lille, pp 170-197.
- Degenne A., 2011 : « Retour à l'analyse des réseaux sociaux. Entretien réalisé par Thomas Stenger et Alexandre Coutant », *Hermès, La Revue* 2011/1 N° 59, Paris, pp. 39-15.
- Hien S., 2015 : *Les quotidiens burkinabè et les défis de l'émergence des réseaux sociaux*, Ouagadougou, Institut des sciences

et techniques de l'information et de la communication,
125 p.

Mercklé P., 2011 : *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La découverte, 125p.

Merra L., 2013 : *Pour une sociologie des médias sociaux. Internet et la révolution médiatique : nouveaux médias et interactions*, Paris, Université Paris Descartes, 394 p.

Pigeat H., 2003 : *Ethique et qualité de l'information*, Paris, Académie des Sciences Morales et Politiques, 180 p.

Sagadou P. et al. 2015 : « Le rôle des médias dans l'insurrection populaire », *Burkina Faso : 30 et 31 octobre 2014. Au cœur de l'insurrection populaire*, 1ere édition, Ouagadougou, Presses universitaires de Ouagadougou, pp. 61-72.

Stenger T., Coutant A. : « Introduction », Hermès, *La Revue* 2011/1 N° 59, Paris, pp. 9-18.

Stiegler, B., 2012 : « Le bien le plus précieux à l'époque des socio-technologies », *Réseaux sociaux. Culture politique et ingénierie des réseaux sociaux*, 1ere Edition, Paris, FYP éditions, pp. 13-36.

DE LA COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT À L'USAGE DU CONDOM DANS LES RELATIONS INTER GÉNÉRATION EN COTE D'IVOIRE

DRAME Abibata

UFR Information Communication et Arts, Université Félix Houphouët-Boigny

Introduction

La Côte d'Ivoire demeure le pays le plus touché par la pandémie du VIH/sida en Afrique de l'ouest avec une moyenne nationale de prévalence du VIH de 2,7% (ONUSIDA 2014) et 3,7% (EDS-MICS 2011-2012). D'après les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé, et à Indicateurs Multiple (EDS-MICS 2011-2012), le taux de prévalence au sein de la population masculine de 35 à 39 ans est de 5,1%. Il est de 7,5% pour les populations de 40 à 44 ans et de 7,8% pour les 45 à 49 ans. La proportion d'hommes infectés dans ce groupe d'âge est très élevée car elle passe à 7,9% chez ceux de 45 à 49 ans. Ainsi la prévalence au VIH augmente avec l'âge.

Par ailleurs, une recherche formative commanditée par le Centre des Programmes de Communication de l'Ecole de Santé Publique Johns Hopkins Bloomberg (JHU-CCP) en 2013¹ qui avait pour objectif de mieux connaître les comportements sexuels des hommes âgés de 30 à 55 ans, révèle que les hommes adultes ont une faible perception du risque d'être infectés par le VIH. Dans la plupart des

¹ CCP/ Kouadio Kouamé Clément, Recherche formative sur les comportements sexuels à risques chez les adultes à Abidjan, Yamoussoukro et Man, rapport avril 2013

cas, ces hommes ne connaissent pas leur statut sérologique et n'utilisent pas de préservatifs lors des relations sexuelles qu'ils entretiennent en dehors de leur conjointe officielle alors que selon l'EDS-MICS (2011-2012), en moyenne, un homme a 10 partenaires sexuels sur la durée de sa vie.

Cette faible propension des hommes à utiliser le condom dans les relations sexuelles extra-conjugales a été bien soulignée par l'EDS-MICS 2011-2012 car, au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, 4 % des femmes et 29 % des hommes de 15-49 ans ont eu au moins deux partenaires sexuels. Parmi eux, seulement 30 % des femmes et 36 % des hommes ont déclaré avoir utilisé un condom au cours des derniers rapports sexuels.

La réaction des hommes en général et singulièrement des adultes face à l'utilisation des préservatifs commandent que les actions de sensibilisation s'amplifient et soient mieux ciblées. Cette étude se décline en quatre parties : problématique, méthodologie, résultats et recommandations.

1. Problématique

1.1. Identification du problème de recherche

Plusieurs raisons ont été évoquées par les hommes pour justifier la non utilisation du condom. Ils sont nombreux à ne pas croire à l'efficacité du condom à prévenir le VIH/Sida et à lui reprocher le fait de diminuer le plaisir ou d'entraîner des maladies lorsqu'on l'utilise.

Ils ne trouvent pas nécessaire d'utiliser le condom avec une partenaire avec qui ils ont déjà eu des rapports sexuels plusieurs fois et assimilent son utilisation au fait « *de manger une banane avec sa peau* ».

De même, l'amour que l'on porte au partenaire, la confiance que l'on a en lui/elle, la dépendance financière des femmes vis-à-vis de leur(s) partenaire(s), le niveau d'instruction de la femme, les préjugés sur le préservatif et/ou le lubrifiant, sont des éléments qui contribuent fortement à ne pas négocier l'utilisation du préservatif par les partenaires d'après les résultats de la recherche formative de JHU CCP (2013). La phase de négociation est souvent cruciale pour la mise en œuvre de rapports protégés. Son succès est tributaire des arguments développés par le partenaire qui l'initie. D'une manière générale, quand les femmes proposent l'utilisation du préservatif aux hommes, ceux-ci refusent. Mais il arrive des fois où, faute de pouvoir convaincre leur partenaire, les femmes acceptent les rapports non protégés.

Les raisons évoquées par les hommes pour s'opposer au port du préservatifs sont diverses : la recherche du plaisir sexuel, les inconvénients liés à la qualité et ou au lubrifiant contenu dans le préservatif.

La réaction des hommes en général et singulièrement des adultes face à l'utilisation des préservatifs suscitent des interrogations.

Concernant les facteurs de besoin : Comment la perception des risques (maladie, grossesse, etc.) liés aux rapports sexuels influence-t-elle l'utilisation ou non du préservatif ? Qu'est-ce qui explique le lien entre la connaissance du statut sérologique et l'usage ou non du condom ? Comment l'expérience récente d'une IST affecte l'utilisation du préservatif ? Quels sont les facteurs qui servent d'intermédiaires entre la connaissance des modes de transmission du VIH et le comportement de l'individu par rapport à l'usage du condom ?

Concernant les stratégies et arguments pour négocier l'usage du condom : Comment la négociation de l'utilisation du condom se passe-t-elle (au sein du couple ; dans une relation extraconjugale, dans une relation intergénérationnelle, dans une relation transactionnelle, dans une relation occasionnelle) ? Quels sont les arguments couramment utilisés pour convaincre son partenaire à utiliser ou ne pas utiliser le condom ? Quels sont les facteurs internes qui encouragent l'utilisation systématique et correcte des préservatifs ? Quels sont les facteurs externes qui encouragent l'utilisation systématique et correcte des préservatifs ?

1.2. Objectifs de recherche

L'objectif général de cette recherche était d'identifier et de décrire les motivations, les conditions, les arguments pour négocier l'utilisation ou non du condom par les adultes (hommes de plus de 35 ans) et les jeunes femmes (18 à 24 ans) en Côte d'Ivoire ainsi que les facteurs de genre qui y sont associés.

De façon spécifique, la recherche vise à : Évaluer la connaissance des hommes (35 ans et plus) et des jeunes femmes (18-24 ans) en matière des infections sexuellement transmissibles (IST) en général et du préservatif masculin ; recueillir des informations auprès des hommes (35 ans et plus) et des jeunes femmes (18-24 ans) pour comprendre leur comportement vis-à-vis de l'utilisation ou non du condom masculin ; recueillir des informations auprès des hommes (35 ans et plus) et des jeunes femmes (18-24 ans) pour comprendre dans quelles conditions les jeunes femmes sont amenées à négocier l'usage ou non du condom et les arguments qu'elles utilisent ; proposer des recommandations stratégiques pouvant encourager à l'utilisation du condom.

1.3. Hypothèses de recherche

L'hypothèse principale de cette recherche part du présupposé que la connaissance des motivations de l'absence du port du condom dans les relations inter-génération permet de mieux cibler les mes-

sages de sensibilisation concernant les deux cibles de cette recherche.

Comme première hypothèse spécifique, cette recherche avance que l'évaluation de la connaissance en matière d'infections sexuellement transmissibles permet de mettre l'accent sur des messages de sensibilisation méconnus des deux cibles.

La deuxième hypothèse spécifique avance que recueillir des informations auprès des cibles de cette recherche permettra de comprendre leur comportement vis-à-vis de l'usage du condom et d'appréhender les conditions de négociation du condom par les jeunes femmes.

Enfin la troisième hypothèse spécifique stipule que cela pourrait ainsi favoriser des propositions de recommandations efficaces capables de pousser les deux cibles à l'usage systématique du condom dans les relations sexuelles intergénérationnel.

2. Méthodologie

2.1. Sites de la recherche

Cette recherche a été effectuée dans 02 régions sur 31 que compte la Côte d'Ivoire et cela à cause de la prévalence élevée de personnes vivant avec le VIH dans ces régions. Ainsi la première région est le district d'Abidjan avec une prévalence de 5,1%. La seconde région est celle du sud-ouest dont San Pedro est le chef-lieu avec une prévalence au VIH/Sida de 4,3% selon l'EDS-MICS 2011-2012. Ces

taux dépassent la moyenne nationale qui est de 3,7%. Ce qui fait d'Abidjan et San Pedro des sites idéals d'étude sur l'utilisation du condom. Les données ont été recueillies à Abidjan dans trois sous quartiers de Yopougon : Yopougon Sicogi, Yopougon Koweit, et Yopougon Gesco. Yopougon est l'un des quartiers les plus hétéroclites d'Abidjan et à San Pedro ville sur deux sites situé dans 2 quartiers différents, Bardot et Lac, et une zone rurale par choix : Blahou, un village de la région.

2.2. Population de l'étude

La population cible de l'étude est constituée prioritairement : d'hommes adultes de 35 ans et plus pour comprendre leurs motivations et leurs arguments pour négocier l'utilisation ou non du condom ; les jeunes femmes (18 à 24 ans), qui ont des relations inter-générations, ont été interrogées pour comprendre dans quelles conditions elles sont amenées à négocier l'usage ou non du condom et les arguments qu'elles utilisent.

En outre, deux à trois personnes qui ont un bon vécu en matière de négociation pour l'utilisation ou la non utilisation du condom ont été choisies dans chaque groupe et ont été interviewées de manière plus approfondie pour comprendre leurs motivations et arguments.

2.3. Sélection des participants

La sélection des participants a tenu compte de la diversité des populations vivant dans les sous quartiers. Cette disposition a permis

l'obtention d'une diversité des points de vue des enquêtés sur les différentes questions car vivant dans des environnements différents, bien que résidant dans les mêmes communes de Yopougon et San Pedro

Ainsi, 6 focus groups de 10 personnes à Abidjan ont été constitués, 6 focus groups de 10 personnes à San Pedro ont été constitués, soit un total de 120 personnes. Afin d'avoir une bonne couverture des populations ciblées par la recherche, six focus groups ont été constitués pour les hommes adultes (35 ans et plus) et pour les jeunes femmes (18 à 24 ans) à Abidjan et à San Pedro.

À cela s'ajoutent 2 personnes par focus group, soit 12 personnes qui ont un bon vécu en matière de négociation pour l'utilisation ou la non utilisation du condom. Elles ont été interrogées de manière plus approfondie pour comprendre leurs motivations et arguments. Ces personnes ont été choisies, d'une part, parmi celles qui refusent systématiquement l'usage du condom et d'autre part, parmi celles qui l'utilisent systématiquement. Au total, l'entretien individuel s'est déroulé auprès de 12 personnes.

Tableau N°1 : Nombre de focus groups par catégorie de personnes et selon le groupe Abidjan

Catégorie de personnes	Quartier			Total
	Yopougon GESCO	Yopougon KOWEIT	Yopougon SICOGL	
Hommes 35 ans et plus	1	1	1	3
Jeunes femmes 18 à 24 ans	1	1	1	3
Total	2	2	2	6

Source : DRAME, Enquête de terrain, Juillet 2016, Abidjan.

Tableau N°2 : Nombre de focus groups par catégorie de personnes et selon le groupe à San Pedro

Catégorie de personnes	ZONE SAN PEDRO			Total
	San Pedro Lac	San Pedro Bardot	Blahou Zone rurale	
Hommes 35 ans et plus	1	1	1	3
Jeunes filles 18 à 24 ans	1	1	1	3
Total	2	2	2	6

Source : DRAME, Enquête de terrain, Juillet 2016, San Pedro.

2.4. Processus de collecte et d'analyse des données

2.4.1. Collecte des données

Compte tenu des objectifs de la recherche, la démarche adoptée est purement qualitative. À cet effet, deux types de techniques ont été convoquées pour collecter les données auprès des participants sélectionnés. D'abord des entretiens de groupe ont été réalisés pour comprendre le comportement des hommes et des jeunes filles vis-à-vis de l'usage du condom. Ensuite, dans chaque groupe, des participants ont été choisis par rapport à leur expérience, leur vécu en matière d'utilisation systématique ou de refus systématique du préservatif lors des rapports sexuels pour être interviewés de façon individuelle (récit de cas) pour capter les stratégies et arguments qu'ils développent.

2.4.2. Outils de collecte des données

En ce qui concerne les outils de collecte des données, le guide d'entretien a été adopté. C'est l'outil adapté à ce type d'étude. 4 guides d'entretien ont été élaborés : 2 guides d'entretien pour les focus groups (1 destiné aux hommes et 1 autre destiné aux jeunes femmes) et 2 autres pour les entretiens individuels (1 guide d'entretien destiné aux hommes qui utilisent systématiquement le condom et 1 guide d'entretien pour ceux qui n'utilisent jamais le condom).

3. Résultats

3.1. Les problèmes quotidiens de la population d'étude (hommes âgés de 35 ans et plus âgées et les jeunes femmes de 18 à 24 ans)

Connaître les problèmes socio-économiques et sanitaires des hommes de 35ans et plus et les jeunes femmes de 18 à 24 ans est primordial dans cette recherche. La connaissance par la population des IST en général et du VIH/sida en particulier est une étape indispensable dans le processus de lutte contre la propagation des agents pathogènes responsables de ces maladies. Cette étude a voulu évaluer cette connaissance chez les hommes de 35 ans et plus et les jeunes femmes de 18 à 24 ans sur les sites de cette étude en posant une série de questions relatives à ce point, à savoir les infections sexuellement transmissibles dont ils avaient déjà entendu parler et pour chaque infection/maladie mentionnée, les participants (tes) devaient préciser les symptômes de l'infection/la maladie, et ils/elles devaient préciser si ces infections et maladies étaient fréquentes au sein de leurs communautés.

3.1.1. Rapports sexuels non protégés et problèmes quotidiens des hommes âgés de 35 ans et plus

Les hommes adultes rencontrent de nombreux problèmes de santé sexuellement transmis dû souvent à leurs pratiques sexuels. En effet, ils sont souvent infidèles à leurs conjointes et n'utilisent pas de préservatif lors des rapports sexuels.

Les enquêtés connaissent très bien les symptômes de ces maladies vu que certains d'entre eux ou des amis à eux les ont déjà contractés. Surtout la gonococcie et la chaude pisse qui selon leurs dire sont plus fréquentes que les autres.

« Quand la gonococcie veut apparaître, tu as d'abord des problèmes pour uriner. Et quand la maladie devient chronique, du sang apparaît dans les urines. L'urine devient brulante. »-FG Hommes, Zone rural Blahou, San-Pedro.

« Souvent on remarque des boutons qui apparaissent sur le sexe après les rapports sexuels, moi j'ai déjà eu cela »-FG Hommes, Quartier Yopougon GESCO, Abidjan.

3.1.2. Rapports sexuels transactionnels et occasionnels chez les jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans : causes et conséquences

La pauvreté, ainsi que les désavantages sociaux qui y sont souvent liés influencent profondément la capacité des populations à rester en bonne santé.

En effet, la relation entre la pauvreté, le pouvoir d'achat et la mauvaise santé n'est que trop évidente. L'approche économique considère les jeunes comme des acteurs économiquement rationnels et se fonde sur la thèse de l'adaptation rationnelle selon laquelle les jeunes s'engageraient dans la sexualité pour atteindre des objectifs bien déterminés, précisément d'ordre économique et/ou social (Rwenge, 1999).

Les jeunes femmes habitant à Yopougon ou à San-Pedro n'échappent pas à cette logique. En effet, les filles interrogées affirment qu'elles sont confrontées à des problèmes économiques et sociaux.

«Selon moi ce sont des problèmes économiques. Lorsque je dis problème économique, c'est que la jeune fille souvent elle a des besoins et quand elle suit les cours en classe elle n'a pas le temps pour faire une activité. Tous ces problèmes font qu'elle dérape et va faire autre chose »-FG Femmes, Quartier du Lac, San- Pedro

« Moi je suis d'accord avec F, je pense que ce sont ces problèmes qu'on rencontre ici. Surtout nous qui apprenons les métiers on n'est pas payer or on doit souvent acheter le matériel quand tu n'as pas d'argent tu ne sais pas comment faire donc ce sont ces problèmes que nous avons ici»-FG Femmes, Quartier du Lac, San- Pedro.

« Ici à la SICOGL, les parents sont à la retraite et les charges de la maison sont difficiles à supporter »-FG Femmes, Quartier Yopougon SICOGL, Abidjan.

« Par exemple, une fille qui va à l'école et qui a des parents, n'ont pas les moyens financier pour assurer son quotidien, peut se livrer à la prostitution. Les parents peuvent lui donner 20.000fcfa par semaine comme transport et argent de poche pour déjeuner or cette somme ne représente rien face aux dépenses »-FG Femmes, Quartier Yopougon SICOGL, Abidjan.

Ainsi, les filles interrogées s'appuyant sur l'inactivité économique des parents, leur insuffisance de moyens financiers, relèvent, une corrélation entre ces facteurs économiques et leurs comportements sexuels. Ces difficultés d'ordre économique et social les amèneraient, à s'adonner à des rapports sexuels occasionnels avec des hommes adultes ou à la prostitution pour subvenir à leurs besoins sociaux quotidiens.

Ainsi, livrées à elles-mêmes, ces jeunes femmes rencontrent des problèmes de santé dus à leurs comportements induits par les difficultés d'ordre financier et social auxquelles elles font face.

« Nous sommes menacées par les infections vaginales, les pertes blanches, le VIH/SIDA, la gonococcie, la syphilis... »-FG Femmes, Quartier Yopougon GESCO, Abidjan.

« Les maladies que les filles rencontrent sont les MST, les maladies sexuellement transmissibles : les champignons sur le sexe, les boutons, le saignement vaginal, j'ai beaucoup entendu parler de ça »-FG Femmes, Quartier du Lac, San Pedro.

« Il y a aussi le SIDA »-FG Femmes, Quartier BARDOT, San Pedro.

Les conditions socio-familiales des jeunes femmes ont été appréhendées dans les focus groups au travers des raisons à la base de la pratique de la prostitution ou des comportements sexuels à risque; des parcours de vie. Elles indiquent que face à la dégradation des

conditions de vie des ménages et à l'incapacité de certains parents à subvenir aux besoins de leurs filles et d'assumer leurs obligations vis-à-vis de leurs dépendants, avoir des rapports sexuels dans des conditions d'insécurité semble inéluctable pour beaucoup de jeunes femmes.

Selon les jeunes femmes, le VIH/sida se transmet par les relations sexuelles non protégées et il existe aussi d'autres voies que le sexe par lesquelles on peut contracter le VIH/sida telles que les objets (aiguilles, couteaux, lames...) souillés par le sang d'une personne séropositive.

Les jeunes femmes interrogées reconnaissent leur vulnérabilité face à ces maladies à cause de leurs conditions socio-économiques difficiles. Elles rencontrent généralement des problèmes économiques pour financer leurs activités, pour se vêtir et pour certaines se nourrir, ce qui les conduit souvent à la prostitution car elles veulent subvenir à leurs besoins.

3.2. Les hommes et le préservatif

Appréhender les habitudes d'utilisation et les perceptions des participants hommes concernant le préservatif permettra de proposer des recommandations spécifiques innovantes pour les encourager au port du préservatif dans les rapports sexuels occasionnels.

3.2.1. Connaissances du préservatif masculin

Les hommes adultes connaissent de nombreuses IST. Ils connaissent les voies de transmission sexuelle du VIH, et par les objets tranchants souillés par le sang d'une personne séropositive. La majorité des participants citent l'abstinence, la fidélité et le port du préservatif comme méthode de prévention des IST/VIH/Sida.

« Le préservatif masculin ? On dit d'abord que c'est un truc pour ne pas contracter le VIH/SIDA, ensuite qu'il permet de faire le planning familial pour espacer les grossesses et enfin, je sais qu'il permet de nous préserver contre les IST. Ce sont les trois réponses que je peux donner »- FG Hommes, Quartier Yopougon GESCO, Abidjan. Presque que tous les participants hommes ont reconnu avoir déjà entendu parler du préservatif masculin. Pour les uns, le préservatif est un objet qui permet de se préserver contre les IST/VIH/Sida. Tandis que pour d'autres, c'est plutôt un moyen de contraception.

3.2.2. Attitudes et opinions négatives des hommes de 35 ans et plus vis-à-vis du préservatif masculin

Les hommes connaissent pour la plupart les avantages du préservatif mais ne l'utilisent pas toujours pour des raisons diverses :

- Le préservatif est moins utilisé dans les relations de longue date entre copains et copines.
- Certains, après les premiers rapports sexuels, cessent d'utiliser le préservatif.

-La majorité des hommes de 35 ans et plus affirme ne pas pouvoir dire non à une relation sexuelle sans préservatif, surtout s'ils sont déjà en érection ou si c'est leur partenaire habituelle.

-Le préservatif réduit le plaisir.

-Le préservatif est source d'allergies.

-Le lubrifiant et/ou la mauvaise qualité du préservatif serait à la base de certaines infections dont le VIH. L'enquête révèle que pour de nombreux participants le port du préservatif comporte de nombreux inconvénients.

«On ne mange pas la banane avec la peau »- FG Hommes, Zone rurale Blahou, San Pedro.

«Je ne vais prendre caoutchouc avec une fille avec laquelle je sors depuis longtemps alors que je m'occupe d'elle financièrement»-FG Hommes, Zone rural Blahou, San Pedro.

« Moi, à mon humble avis, je trouve que le préservatif c'est un gros business, parce que, quand tu prends un sachet ou un paquet de préservatif, tu ne vois pas les produits qui ont été utilisés pour fabriquer ces trucs. Par contre quand tu prends un flacon de médicament lorsque tu veux soigner une migraine, on te dit tel produit, et tel autre produit a été utilisé. Il y a beaucoup de choses que nous avons entendues. Plus concrètement, comment on appelle la solution gluante qui se trouve dans le préservatif ? Le lubrifiant, c'est fait à base de quoi ? Parce qu'il y a d'autres qui disent que dans la pratique,

quand tu l'utilises trop, tu deviens stérile ou bien quand tu utilises trop aussi, tu attrapes une certaine maladie. Au fait, la composition de ce truc-là, nous on ne la connaît pas. Quand tu prends un paquet de préservatifs, même si tu vas payer ça à la pharmacie, même sur l'étiquette, on ne te donne pas la composition du liquide même qui est à l'intérieur. Ça, c'est une vraie question.» FG Hommes, Quartier Yopougon SICOGL, Abidjan.

« Le préservatif, le liquide qui se trouve à l'intérieur me démange »-Entretiens individuels Hommes qui n'utilisent jamais le condom, San Pedro.

Ainsi, après les différents entretiens, il ressort que selon la majorité des hommes et des jeunes femmes, le préservatif gâche le plaisir. Ils avouent ne ressentir aucunes sensations de plaisir lors des relations sexuelles.

Certains parmi eux, refusent d'utiliser le préservatif avec leurs partenaires occasionnelles dans le cadre de relations sexuelles transactionnelles parce qu'ils estiment en vouloir (plaisir) pour leur argent.

Pour d'autres le préservatif a des répercussions sur la santé parce qu'après utilisation certaines jeunes femmes disent avoir le ventre ballonné ou des maux de ventre et certains hommes affirment avoir de fortes démangeaisons qu'ils attribuent au lubrifiant contenu dans le préservatif.

Pour d'autres encore, le préservatif retarde l'éjaculation tandis que d'autres affirment le contraire.

Notons également qu'il a été relevé des risques que le préservatif se casse durant les rapports sexuels.

En zone rural, à Blahou, la majorité des participants à l'enquête n'aiment pas les préservatifs donc ne les utilisent pas. Certains sont gênés de s'en procurer à cause du regard de l'entourage, parce que selon leur perception celui qui utilise le préservatif c'est celui qui n'est pas fidèle.

La rupture de préservatif dans le village est l'un des facteurs qui amènent les hommes à avoir des rapports sexuels non protégés.

Tous ces inconvénients, contribuent au rejet du préservatif par une frange de la population ayant connu une mauvaise expérience en l'utilisant.

3.2.3. Négociation de rapports sexuels protégés chez les hommes

En général, seuls les hommes qui utilisent systématiquement le préservatif lors des rapports sexuels occasionnels admettent parfois négocier le port du préservatif lorsque leurs partenaires y sont réticentes.

Certains participants affirment qu'une femme analphabète peut être très difficile à convaincre quant au port du préservatif.

D'autres projettent d'expliquer à leur partenaire les dangers d'une relation sexuelle non protégée après cette enquête.

Dans la majorité des arguments avancés par les hommes, il est ressorti deux grands points : la peur d'être atteint du VIH et la peur d'avoir un enfant non désiré ou un enfant hors mariage.

Selon les hommes interrogés, avoir le virus du VIH/SIDA c'est la peur d'être rejeté par sa communauté, peur de perdre sa partenaire ou de perdre son emploi.

À propos du deuxième point « la peur d'avoir un enfant hors mariage ». Les hommes affirment que cela est une grande charge financière car la fille et l'enfant seront entièrement à leur charge et si la fille est scolarisée il leur reviendra encore la charge de ses études. Aussi s'ils sont mariés cela peut créer un trouble dans leur foyer et même entraîner le divorce.

Cependant, en général, les hommes adoptent une attitude de défense devant le risque d'IST/VIH/sida.

D'où la dénégalation du risque, dénégalation du risque d'autant plus importante si la relation sexuelle a lieu à un moment où l'acquisition du préservatif n'est pas aisée une représentation de la sexualité en tant que plaisir à part entière délié de tout souci

Cependant, il semble que l'on peut établir une corrélation entre la fréquence d'exposition aux messages de prévention et

l'utilisation du préservatif. Les hommes qui utilisent souvent le préservatif y ont été sensibilisés.

« J'ai été sensibilisé au travers d'une campagne de sensibilisation par la projection d'un film sur les conséquences du sida » FG Hommes, Quartier Lac, San Pedro.

« Je suis très bien informé car ayant reçu des formations et ayant travaillé dans des ONG qui lutte contre le sida » Entretiens individuels Hommes qui utilisent systématiquement le condom, San Pedro.

3.3. Les jeunes femmes et le préservatif

Appréhender les connaissances, perceptions, attitudes et pratiques de négociation des jeunes femmes de 18 à 24 ans concernant le préservatif permettra de proposer des recommandations spécifiques innovantes pour les encourager à négocier le port du préservatif dans les rapports sexuels occasionnels.

3.3.1. Connaissances du préservatif masculin

Certaines jeunes femmes sont conscientes des risques qu'elles encourent pendant les rapports sexuels occasionnels non protégés et savent que le préservatif peut les protéger contre les IST/VIH/sida. Elles admettent demander le port du préservatif à leurs partenaires occasionnels, surtout pour se préserver contre les IST/VIH/Sida et les grossesses non désirées. Leurs infidélités et/ou les infidélités de leurs conjoints les incitent parfois à les utiliser.

« Moi, je préfère utiliser le préservatif, non seulement il permet d'éviter les grossesses en plus si tu ne connais pas le statut sérologique de ton partenaire ça peut te protéger et te mettre ainsi à l'abri du sida» - FG Femmes, Quartier du Lac, San Pedro

« Porter le préservatif, c'est pour moi-même, me protéger et protéger mon entourage, ma scolarité, je viens d'une famille pauvre donc je sais ce que cela représente» - FG Femmes, Quartier Lac, San Pedro.

«Nous sommes confrontées à beaucoup de choses, et la ville de San Pedro est très perverse parce qu'on rencontre trop de maux. Les jeunes s'ils sont fidèles ils ont au moins 2 copines» - FG Femmes, Quartier du Lac, San Pedro

Certaines participantes notent qu'il est bénéfique que les jeunes femmes aient toujours des préservatifs en leur possession afin de les proposer à leurs partenaires occasionnels pendant les rapports sexuels.

3.3.2. Perceptions négatives du préservatif masculin chez les jeunes femmes de 18 à 24 ans

On note généralement que les jeunes femmes, peuvent accepter des rapports sexuels non protégés parce que le partenaire est familier. Les jeunes dames sont donc sous influence psychologique (confiance en son partenaire ; avoir confiance au partenaire signifiant par exemple ne pas entrevoir dans le chef du partenaire une quel-

conque velléité de rompre la relation ; être beaucoup aimée, appréciée par son partenaire ou avoir foi en sa fidélité présumée).

De plus lorsque la relation dure dans le temps, certaines femmes sont tout simplement tombées dans l'habitude. Parfois, au bout de quelques contacts sexuels protégés, quand elles estiment qu'ils se connaissent suffisamment, elles estiment qu'ils peuvent abandonner l'usage du préservatif.

D'ailleurs, certaines participantes pensent que :

- Le préservatif est inutile vu son manque de fiabilité.
 - L'utilisation du préservatif a des répercussions sur leur santé (maux de ventre).
 - Le lubrifiant contenu dans le préservatif est nocif.
 - Le préservatif se casse pendant les rapports sexuels
 - Le préservatif ne protège pas contre les autres voies de transmission du VIH (objet tranchant souillé)
- « Le liquide se trouvant à l'intérieur du préservatif est source de maladies. » - FG Femmes, Zone rurale Blahou, San Pedro.
- « Après l'avoir utilisé mon ventre m'a fait mal, donc je ne pense plus utiliser le préservatif »-focus groupe filles Bardot San Pedro.
- « Je pense que le préservatif ne peut pas garantir à 100% notre santé, je m'explique : parce que pendant les rapports, le préservatif peut se casser et tu peux être infecté du sida, je pense que la fidélité peut éviter le sida » - FG Femmes, Quartier du Lac, San Pedro.

« Le préservatif ne peut pas me protéger, il y a aussi les lames, les aiguilles si ça blesse quelqu'un qui est infecté ça peut contaminer » - FG Femmes, Zone rurale Blahou, San Pedro.

En conséquence, la meilleure manière de se protéger est d'être fidèle ou de s'abstenir.

3.3.3. Négociation de rapports sexuels protégés chez les jeunes femmes de 18 à 24 ans

De nombreuses filles préfèrent négocier l'utilisation du préservatif, non seulement parce qu'il permet d'éviter les grossesses mais aussi d'être à l'abri des IST/VIH/SIDA.

Les filles sont souvent confrontées à des refus de l'utilisation du préservatif par leurs partenaires, elles sont obligées d'insister sur le port du préservatif en usant d'arguments solides et convaincants. Les arguments utilisés souvent par les jeunes femmes pour imposer le port du préservatif à leurs partenaires sont : Le risque de grossesse ; Le statut matrimonial du partenaire (marié), ou infidélité, dans le cas de sexe inter génération ; La « Nouveauté » de la relation et les risques de maladies.

«On utilise le préservatif le plus souvent quand on est en période de fertilité, pour éviter les grossesses »-FG Femmes, Quartier du Lac, San Pedro.

« Tu es déjà marié », « je ne suis pas la seule »-FG Femmes, Quartier Yopougon GESCO, Abidjan.

« Pour notre première rencontre on doit se protéger et après au bout de 3 ou 4 mois on peut laisser le préservatif »-FG Femmes, Zone rurale Blahou, San-Pedro.

Le premier argument avancé est généralement utilisé car c'est l'un des seuls moyens pouvant convaincre le partenaire occasionnel à utiliser le préservatif car la naissance d'un enfant non désiré peut avoir plusieurs conséquences tant sur le plan sociale que sur le plan économique pour les deux partenaires.

Le deuxième argument est « Le port du préservatif avec les partenaires occasionnels ». Cet argument démontre la prise de conscience de ces jeunes filles qui voient l'importance de se protéger avec des partenaires occasionnels car ne connaissant pas le statut sérologique de ces derniers et leurs habitudes sexuels.

Le troisième argument -La « Nouveauté » de la relation et les risques de maladies est utilisé dans un contexte où les deux partenaires se rencontrent pour la première fois et décide d'avoir des rapports sexuels pour un simple plaisir sans lendemain.

Néanmoins, La négociation du port du préservatif peut parfois créer un problème avec le partenaire habituel. Ce dernier peut évoquer le fait que la fille n'est pas sérieuse et cela peut installer un climat de méfiance.

La négociation du port du préservatif avec une personne autre que le partenaire habituel (petit ami) selon les affirmations des parti-

cipantes lors d'une première rencontre est aisée car, il est beaucoup plus facile de convaincre le partenaire occasionnel à utiliser le préservatif que le partenaire habituel.

Pour les jeunes femmes, lorsque la relation dure, la confiance naît, les partenaires n'ont plus besoin d'utiliser le préservatif. Aussi, Si les deux conjoints connaissent leurs statut sérologique et que les deux résultats sont négatifs, ils peuvent avoir des rapports sexuels non protégés.

Pour certaines malgré la durée de la vie commune, il faut toujours utiliser le préservatif car il y a toujours le risque de contracter des IST au risque même parfois de rompre avec leur partenaire.

«Si l'homme ne veut pas utiliser le préservatif, il peut partir parce qu'il n'est pas question de venir me rendre malade et me quitter demain pendant que je serai entrain de souffrir pour aller faire sa vie ailleurs »-FG Femmes, Quartier du Lac, San Pedro.

« Il y'a des hommes qui ont le VIH et qui décident de contaminer un grand nombre de filles. Je refuse toujours les rapports sexuels non protégés »-FG Femmes, Quartier Yopougon SICOGL, Abidjan.

Certaines participantes affirment qu'échanger longuement avec insistance avec un partenaire pourrait emmener celui-ci à utiliser le préservatif avec elles.

Aussi, évoquent-elles le bénéfice de les sensibiliser elles-mêmes à utiliser le condom avec leurs autres partenaires.

Cependant, le désir d'enfantement pousse parfois certaines jeunes femmes à négocier des rapports sexuels sans préservatifs.

3.4. Relations inter générations et négociation du préservatif

Il ressort de l'enquête que, les relations sexuelles entre les jeunes femmes et les hommes de 35 ans et plus sont très fréquentes et certains adultes, entretiennent même parfois des relations avec des filles de moins 18 ans.

Certains hommes affirment qu'avoir des rapports sexuels avec des jeunes femmes de cette tranche d'âge les rajeunit. Aussi, ils avancent comme argument qu'elles sont encore fraîches et savent bien faire l'amour par rapport aux femmes de leurs générations qui sont selon leur dire fatiguées et vieilles comme eux.

Selon d'autres participants, avec les jeunes filles de 15 à 18 ans ont est presque sûr de n'avoir aucune maladies car la plupart sont encore innocentes.

« Elles n'ont pas beaucoup tournés »-FG Hommes, Zone rurale Blahou, San Pedro.

Cependant, les problèmes que l'on peut rencontrer suite à des rapports sexuels avec une jeune femme sont diverses.

Il peut y avoir des grossesses précoces et si la jeune femme tombe enceinte elle devient une charge financière lourde. Aussi, les jeunes femmes de 18-24 ans ont selon certain hommes, de multiples partenaires donc peuvent trainer de nombreuses maladies.

Ce genre de relations peut avoir des répercussions sur la vie familiale et entraîner des problèmes dans le foyer. Aussi, cela peut entraîner des problèmes avec les jeunes femmes qui peuvent leur manquer de respect puisqu'ayant vu leur nudité. L'homme peut aussi risquer la prison si sa partenaire a moins de 18 ans et que cela est découvert.

Néanmoins, pour la majorité des participantes, certains hommes adultes acceptent facilement le port du préservatif lors des rapports sexuels parce qu'ils ont des familles à gérer.

Notons que, certaines participantes affirment ne pas accepter de rapports sexuels avec ces hommes adultes sans préservatifs parce que selon elles une relation transactionnelle occasionnelle ne vaut pas la peine de prendre de risques pour avoir des maladies et souffrir après.

Il est aussi ressorti pendant l'enquête que, quel que soit l'âge que quel que soit la classe sociale ou l'apparence physique du partenaire, il faut se protéger pour éviter les maladies.

Mais il est à constater que certaines jeunes femmes affirment ne pas négocier le port du préservatif avec ces partenaires adultes car elles disent être gênées à cause de la différence d'âge.

Certains hommes adultes influencent les jeunes femmes en leur faisant croire que le VIH/SIDA n'existe pas et que c'est juste une invention, juste pour avoir des rapports sexuels non protégés avec

elles. Les plus naïves sont prises au piège. Il est à noter surtout chez les participants d'Abidjan que certains adultes utilisent le préservatif de manière continue dans les relations sexuelles occasionnelles avec les jeunes femmes

3.5. Barrières et facteurs favorisant l'utilisation du préservatif

3.5.1. Barrières limitant l'utilisation du préservatif

Pour les adultes comme pour les jeunes femmes, les prises de risque d'infection par le VIH persistent car il existe plusieurs obstacles à l'utilisation du préservatif : le manque de plaisir sexuel, les lieux d'acquisition du préservatif, la qualité du préservatif, l'analphabétisme, la vulnérabilité socio-économique, les vulnérabilités culturelles et le cercle familial.

-Le manque de plaisir sexuel

Le geste de mettre un préservatif au moment du rapport sexuel est souvent perçu comme préjudiciable au plaisir et à la spontanéité de l'échange amoureux. L'une des causes à l'origine de ce rejet du préservatif est sa perception comme un "désamorceur" du plaisir et de la spontanéité de la relation amoureuse. En effet, l'homme éprouve la pose du préservatif comme un acte solitaire qui interrompt la relation sexuelle.

-Les lieux d'acquisition du préservatif

Outre la question du plaisir sexuel, certains hommes évoquent le problème du regard de leur entourage lorsqu'ils vont acheter le

préservatif. A ce niveau, ils pensent que les lieux d'acquisition du préservatif ne sont pas discrets ou encore ils ne semblent pas toujours envisager le risque de contamination par le VIH et ne se sentent toujours pas concernés. Il y a donc un écart entre les discours et les pratiques, le préservatif étant plus revendiqué qu'utilisé.

- La qualité du préservatif

Un autre argument évoqué est la qualité du préservatif. Les participants affirment qu'il existe plusieurs qualités de préservatifs cependant, ils préfèrent les marques importées, comme le rapporte si bien un participant de SICOGL- Abidjan : « ici en Côte d'Ivoire les préservatifs qu'on trouve sur le marché ne sont pas de bonne qualité sinon le préservatif de bonne qualité ne peut pas se casser en cours du rapport sexuel. Du coup, on s'intéresse mieux aux préservatifs venant de l'extérieur, de l'étranger que des nôtres ».

- L'analphabétisme

L'analphabétisme également constitue une barrière importante à l'utilisation du préservatif surtout en milieu rural. Les personnes analphabètes n'ont aucune éducation vis-à-vis du VIH et il est difficile de leur faire comprendre les risques encourus.

- La vulnérabilité socio-économique

La vulnérabilité socio-économique des jeunes femmes constitue l'un des freins les plus importants à l'utilisation du préservatif. Le manque de moyens financiers poussent plusieurs d'entre elles à se

sentir obligées de se plier aux désirs sexuels sans préservatif des hommes adultes qui leurs offrent des cadeaux d'ordre matériel et financier en compensation.

-Les vulnérabilités culturelles

Certains hommes sont catégoriques, ils n'utiliseront jamais le préservatif parce que leurs parents ne l'ont pas utilisés et n'en sont pas morts disent-ils. Pour d'autres pas besoin de préservatifs pour se protéger, un verre de gbêlê ou de koutoukou (alcool local) après chaque rapport sexuel les protège du VIH/SIDA.

Les normes sociales imposent parfois une ignorance dangereuse aux jeunes femmes et hommes adultes pour ce qui concerne les questions sexuelles en zone rurale. Ce manque de connaissance amplifie le risque qu'ils soient infectés par le VIH.

- La religion

Les participants déclarent que les fidèles musulmans comme catholiques considèrent qu'utiliser le préservatif est un péché : « porter le préservatif c'est lutter contre DIEU parce que cela empêche les enfants de naître ».

- encourage l'adultère

Dans le milieu religieux, c'est la fidélité qui est préconisée dans le couple et l'abstinence pour les personnes non mariées.

- Le cercle familial

La sexualité est un sujet tabou entre les parents et les enfants, les jeunes ne sont pas informés et sont livrés à eux-mêmes, l'école peut être un moyen efficace d'informer les jeunes sur la sexualité, les risques VIH et l'utilisation des préservatifs.

3.5.2. Facteurs favorisant l'utilisation du préservatif

- La menace des IST/VIH/sida

La peur d'être contaminé par une infection est pour de nombreux participants un motif suffisant d'utiliser le condom pendant les rapports sexuels.

- Les risques de grossesses

La peur du risque de grossesse favorise l'utilisation du préservatif, notamment chez les jeunes femmes, parce que cela pourrait les empêcher de mener la vie qu'elle désire (continuer d'aller à l'école...) Chez les adultes, pour éviter des contraintes financières et garder l'harmonie au sein de leur couple.

- L'école

L'école également permet une éducation qui favorise le port du préservatif

« A l'école on dit que le préservatif nous protège pour notre avenir, car celui qui pense loin qui réfléchit doit l'utiliser pour maintenir son avenir et aussi pour sa santé. Moi je suis prête à l'accepter à 100% » -FG Femmes, Quartier du Lac, San Pedro.

- Le statut matrimonial

Le statut matrimonial influence le port du préservatif, surtout lorsque les hommes sont mariés et veulent demeurer mariés. Dans ce cas, ils utilisent le préservatif pour tous leurs rapports sexuels extra conjugaux.

« Le préservatif est utilisé lors des rapports pour assurer la protection de la santé de l'homme. Le préservatif est utilisé pour éviter les MST et les grossesses et le VIH/sida. Le préservatif parce que cela me permet de préserver ma santé ainsi que celle de ma famille»

- Entretiens individuels Hommes qui utilisent systématiquement le condom, San Pedro.

- Les campagnes d'information et de formation sur les IST/VIH/sida

Les participants ayant été exposés aux messages sur le VIH sont ceux qui utilisent systématiquement le préservatif.

Les hommes et les jeunes filles ont pratiquement les mêmes motifs d'utilisation du préservatif. Mais, notons aussi que les hommes utilisent le préservatif dans les relations hors mariages pour protéger leur famille particulièrement leur épouse.

Partant des facteurs limitant l'utilisation du préservatif, on note que certains participants n'aiment pas le préservatif car selon eux, il ne donne pas les sensations désirées et est source de maladies.

Aussi, certains participants voient d'un mauvais œil, le fait que leurs partenaires leur proposent le préservatif car selon eux, ceux-ci ne

leur font pas confiance ou pensent qu'ils sont atteints de maladies. Cette perception est la même chez certains hommes comme chez certaines filles et cela relève de l'ignorance ou de l'insuffisance d'éducation sexuelle.

Pour les participantes, les genres d'hommes qui aiment utiliser le préservatif sont pour d'autres les jeunes et pour certaines les personnes de plus de 40 ans, les avis divergent.

Certaines filles refusent catégoriquement d'utiliser le préservatif parce que selon leur perception les hommes pensent qu'elles sont malades, raison pour laquelle ils veulent utiliser le préservatif pour cela, elles opposent un refus et l'homme est obligé de céder vu qu'il veut prendre du plaisir.

Même quand il arrive que le port du préservatif devienne source d'allergie, des solutions peuvent facilement être trouvées.

« Moi avant quand j'utilisais ça me donnais des infections, je suis même venu à l'AIBF ici on m'a donné des pommades, donc maintenant j'accepte l'utilisation du préservatif »-focus groupe filles Lac San Pedro.

Les femmes qui utilisent le préservatif sont parfois perçues comme des prostituées par certains hommes et aussi par certaines femmes.

Aussi, certaines jeunes filles pensent que le préservatif sert uniquement à éviter les grossesses donc ne les utilise pas en dehors

de leur période de fertilité. D'autres, se laissent influencer par leurs copains qui ne veulent pas utiliser le préservatif. L'analphabétisme est aussi l'un des facteurs limitant l'utilisation du préservatif.

La rupture de préservatif notamment dans le village de Blahou (san pedro, zone rurale) est l'un des facteurs qui amènent les hommes à avoir des rapports sexuels non protégés. Ils ajoutent à cela que les préservatifs de bonne qualité se trouvent en pharmacie mais faute de moyens ils ne peuvent s'en acquérir et n'en utilise pas. Il faut relever que certains sont négligeant car, même ayant en leur possession des préservatifs, ces derniers refusent de les utiliser.

Pour les participants, la qualité du préservatif motive aussi à son utilisation. Cette qualité est fonction de l'endroit et du prix d'achat. Pour eux, le préservatif acheté à la pharmacie est de qualité contrairement à celui de la boutique qui est mal conservé à cause de la chaleur et peut se casser pendant le rapport sexuel. Mais notons cependant que pour la majorité des participants, le prix ne peut être un frein à l'utilisation du préservatif car il est moins cher en général.

Quant à la disponibilité, pour eux, les préservatifs ne manquent jamais en ville.

Cependant, les jeunes femmes ont souvent honte de se rendre à la boutique ou à la pharmacie pour s'en procurer à cause des re-

gards moqueurs ou des propos gênants de certains vendeurs et pharmaciens.

Notons aussi le manque d'informations et de sensibilisations qui amènent certaines personnes à négliger l'utilisation de préservatif. Car, pendant le recueil des données ceux qui utilisent souvent le préservatif y ont été sensibilisés.

4. Recommandations

4.1. Recommandations pour la cible des hommes de 35 ans et plus

Renforcer l'information en insistant sur les infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH/Sida, leurs différentes manifestations, ainsi que les risques liés à ces maladies. Informer continuellement les populations sur les risques (les modes de transmission du VIH, des IST et les grossesses non désirées) et les moyens de s'en protéger (promotion de l'usage du préservatif et d'autres moyens de contraception, l'abstinence, et la fidélité).

Améliorer l'accessibilité géographique et financière du préservatif masculin car, trouver le préservatif masculin dans un maximum d'endroits de la vie quotidienne, c'est l'assurance de voir son usage devenir un réflexe.

La télévision, la radio, le cinéma, l'affichage, la presse écrite et internet peuvent être des canaux adéquats de diffusion de messages

en direction des hommes adultes pour leur faire prendre conscience des risques qu'ils encourent et font courir à leur famille.

L'implication des dirigeants d'entreprises par des séances d'information et de formation au sein des organisations permettrait également d'atteindre la cible concernée. A ce propos l'envoi de SMS et emails pourrait également être un moyen efficace pour prévenir la contamination par voie sexuelle chez les hommes adultes.

4.2. Recommandations pour les jeunes femmes de 18 à 24 ans

Lutter contre la pauvreté chez les jeunes femmes. Soutenir les jeunes femmes dans la création d'activités génératrices de revenus leur permettra de sortir du cercle infernal de la pauvreté et de vulnérabilité face aux relations sexuelles à risques intergénérationnelles.

Cultiver l'estime de soi chez les jeunes femmes pourrait leur faire comprendre l'importance de la préservation de leur intégrité physique et morale.

Promouvoir l'éducation sexuelle par les pairs. Cette approche repose sur l'implication des pairs (personne du même âge, de même contexte social, fonction, éducation ou expérience) pour donner de l'information et pour mettre en avant des types de comportements et de valeurs.

Reconnaître la place d'Internet et des réseaux sociaux pour encourager à l'utilisation du préservatif masculin et féminin.

Faire de publicité par Branding (véhicules et Bus), par Street Marketing, par Flash Mob, Road show... cela permet d'actionner le Bouche à oreille et de créer un Buzz autour d'un l'évènement.

Faire le Marketing direct par des Campagne sms et des Mailing vocal. Outil privilégié ; les campagnes de sms servent à communiquer rapidement vers une cible donnée. C'est un moyen de communication, d'information et de promotion Plébiscité par les jeunes et les frais d'envoi sont très faibles. Le Mailing vocal permet la personnalisation du message marketing grâce à la voix. Un autre avantage de cette stratégie est la facilité de mise en œuvre.

Proposer des émissions de divertissement, de Jeux et Concours de jeunes permet d'assurer un transfert d'image optimal entre le programme et le produit condom, une bonne visibilité, une mémorisation rapide et efficace du message. En profiter, pour faire de la Communication par l'objet par la confection d'agendas, tee-shirts, casquettes, portes clés, parapluies, parasols, clés USB, Sacs cabas. Cette stratégie améliore la visibilité du préservatif car les jeunes sont très friands de gadgets.

Conclusion

Les relations inter générations sont fréquentes en Côte d'Ivoire et ce, pour plusieurs raisons. Les jeunes filles perçoivent ces relations comme bénéfiques à cause des gains faciles qu'elles peuvent se faire avec ces partenaires adultes à la recherche de « chaires

fraîches » pour vivre une nouvelle jeunesse. Les avis sont divergents concernant le port du préservatif dans ce genre de relations. Pour certaines participantes, il est facile de négocier le port du préservatif avec les adultes car ceux-ci sont mûres et pensent à la protection de leur famille et leur travail. Pour les autres la grande différence d'âge constitue une gêne et rend les filles influençables et donc pas en mesure de négocier le port du préservatif. De plus les facteurs économiques rendent les conditions de négociation plus difficiles.

L'enquête relève que, les populations féminines jeunes, connaissent beaucoup de problèmes économiques qui malheureusement pour les résoudre optent pour les relations sexuelles transactionnelles parfois sans préservatifs alors qu'elles connaissent pour la plupart l'existence des IST et le VIH/SIDA. Les hommes quant à eux ont une connaissance générale des infections sexuellement transmissibles. Cependant, l'attrait du plaisir poussent certains parmi eux à avoir des relations sexuelles avec des partenaires occasionnelles plus jeunes sans préservatif.

Les connaissances au sujet du sida semblent acquises, mais les rapports sexuels ont lieu, quelquefois encore, sans protection, les femmes comme les hommes interrogés à Yopougon et à San Pedro ne semblent pas systématiquement envisager le risque de transmission des IST et parfois celui du VIH/SIDA. Les prises de risque d'infection par le VIH persistent car il existe quelques obstacles à l'utilisation

du préservatif. Pour les hommes et les femmes, le sexe doit rester un plaisir et non un problème ou une préoccupation. Or le sida est devenu, selon eux, trop lié à la sexualité, il est venu l'empiéter et l'enlaidir.

Un autre argument évoqué est la qualité du préservatif qui ne procurerait pas de plaisir et dont le lubrifiant serait source de maladies.

L'argument majeur avancé par certains participants pour convaincre leurs partenaires de ne pas utiliser le préservatif est le manque de plaisir.

La plupart des participants de l'enquête, hommes adultes et jeunes femmes, ne semblent pas toujours envisager le risque de contamination par le VIH et ne se sentent toujours pas concernés. Il y a donc un écart entre les discours et les pratiques, le préservatif étant plus revendiqué qu'utilisé.

Ces constats confirment toutes les hypothèses de cette étude. Des messages de sensibilisation s'avèrent donc indispensables pour une prise de conscience des risques des IST/VIH/SIDA que les adultes de 35 ans et plus et les jeunes femmes de 18 à 24 ans encourrent suite aux rapports sexuels occasionnels sans préservatif. Cependant, la communication de ces messages de sensibilisation est-elle le seul facteur capable de favoriser la réduction du taux de prévalence au VIH au sein de cette frange de la population en Côte d'Ivoire?

References bibliographies

- Ajzen I. et Fishbein M., 1980: *Understanding attitudes and predicting social behavior*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall Inc.
- Darroch J., Landry D. et Oslak S., 1999: «Age differences between Sexual Partners in the United States», *Family Planning Perspectives*, Vol 31, N°4, pp. 160-167.
- Kouamé Kouadio C., 2013 : *Recherche formative sur les comportements sexuels à risque chez les adultes à Abidjan, Yamoussoukro et Man*, rapport JHU/CCP.
- M'burano R., 1999 : « Changement Social, Structures Familiales et Fécondité en Afrique Subsaharienne : le cas du Cameroun », *Cahiers de l'IFORD*, n°26, 295 P.
- M'burano R., 2010 : « De la pertinence de l'approche systémique d'explication de la sexualité à risque des adolescents et jeunes au Cameroun », *African Population Studies*, Vol 24, N°3, pp. 221-237.
- Ministère De La Sante Et De La Lutte Contre Le VIH/Sida 2013 : *Enquêtes Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples de la Côte d'Ivoire 2011-2012*, INS, Abidjan, 561 P.
- N'da P., 2007 : *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de Doctorat*, EDUCI, Abidjan, 241 P.

ONUSIDA 2013 : *Rapport sur l'épidémie mondiale du Sida*, Genève, 274 P.

ONUSIDA 2014 : *Rapport sur l'épidémie mondiale du Sida*, Genève, 270 P.

Tchoudja V., 2007 : *Inégalités sociales et comportements sexuels à risque des jeunes en milieu urbain en Côte d'Ivoire*, Ecole Nationale Supérieure de statistique et d'économie appliquée, Abidjan, Côte d'Ivoire.

L'INFORMATION MOBILE AU BURKINA FASO : DISPOSITIFS, ACTEURS, PRATIQUES ET PERSPECTIVES

BALIMA Dimitri Régis

Département de Communication et Journalisme de l'Université de Ouagadougou

Introduction

La numérisation des réseaux sociaux, le développement de la téléphonie mobile, la vulgarisation et l'accessibilité des plateformes interactives ont influencé les pratiques organisationnelles et journalistiques au Burkina Faso. Malgré son faible niveau de développement et encore un taux élevé d'analphabétisme pour le 21^{ème} siècle, le téléphone portable est devenu en moins de deux décennies, le deuxième appareil électronique le plus présent dans les pratiques quotidiennes de ses habitants après le poste récepteur de radio. Ce nouvel environnement constitue une opportunité pour les médias, notamment écrits, qui comptent par l'intermédiaire du téléphone, diversifier leurs offres et accroître leur audience. Parmi les innovations induites par cet outil de communication l'on retient les alertes d'informations par SMS qui permettent aux souscripteurs d'être presque tout le temps reliés à l'actualité. La situation qui prévaut actuellement dans le journalisme et dans la consommation des nouvelles exige une adaptation de tous les acteurs, de la chaîne de production à la consommation des nouvelles. Les récepteurs sont de plus en plus actifs et souhaitent être informés en temps réel, ignorant les

dangers relatifs à une course effrénée pour le scoop. Dans le même temps, « aujourd’hui, les journalistes sont submergés d’alertes en tout genre et bombardés d’informations en provenance d’une multiplicité de supports et d’institutions » (Rieffel 2014 : 201).

1. Aperçu du contexte et problématique

1.1. Aperçu du contexte

La presse écrite burkinabè connaît depuis bientôt quatre ans un dynamisme particulier au niveau de ses quotidiens. Pendant près de deux décennies, elle s’était peu diversifiée au niveau des quotidiens, contrairement aux périodiques qui pullulent encore dans le paysage médiatique. Entre 2010 et 2014, leur nombre a augmenté considérablement passant de 6 quotidiens à 12 quotidiens (CSC 2015)¹, presque tous à Ouagadougou, la capitale (sauf *L’express du Faso*, quotidien régional imprimé à Bobo Dioulasso, la deuxième ville).

Cependant, les trois grands quotidiens au plus fort tirage sont les plus anciens : *L’Observateur Paalga*, *Le Pays* qui sont des quotidiens privés et *Sidwaya*, le seul quotidien gouvernemental burkinabè. Ils sont incontestablement les mieux implantés dans l’univers des Burkinabè. En rappel, depuis la libéralisation de la presse en 1991, ceux-ci sont devenus des références médiatiques au Burkina Faso. Fort de leur ancienneté et de leurs expériences, ils ont vraisemblablement

¹ Rapports Conseil Supérieur de la Communication (CSC) 2015

besoin de s'adapter aux innovations technologiques dans le secteur de la presse.

1.2. Problématique

La téléphonie mobile au Burkina Faso a augmenté les possibilités de communication de toutes les catégories socioprofessionnelles. Longtemps considéré comme un outil de luxe, il est devenu aujourd'hui pour les Burkinabè un outil de communication sociale pour nombre de citoyens.

La propagation du téléphone portable est telle que tous les acteurs sociaux s'évertuent à trouver des mécanismes pour exploiter au maximum ses avantages. Dans les pays développés, l'on a su, grâce aux Smartphones, faire du téléphone un éternel compagnon. Il n'y a pas si longtemps là-bas, les compagnons des citoyens étaient les *walkman* ou *discman*, les *Ipod*, etc. Aujourd'hui, en raison de la convergence technologique, le téléphone à lui seul assure les fonctionnalités de plusieurs appareils ou supports : textes, photos, musique, vidéo, etc. Leur multifonctionnalité les rend incontournables pour toutes les catégories d'âge, de sexe et de profession.

Toutefois, le développement des réseaux numériques n'a pas partout suivi la cadence imposée par les appareils de dernière génération. En effet, le Burkina Faso dans sa majorité, reste en retard en termes de qualité de réseau et de possibilités qu'il offre. On pense notamment à la vidéo-vision, à la 4G, etc. Ce retard technologique

des sociétés téléphoniques empêche les utilisateurs burkinabè les plus branchés de profiter au maximum des fonctions disponibles dans leurs appareils. Contrairement à l'Occident, où les médias traditionnels en ont profité pour créer des applications spéciales pour smartphones (RFI, France 24, Le Monde, etc.) qui leur sont propres pour se rapprocher au maximum de leurs publics.

À l'heure actuelle au Burkina Faso, excepté quelques médias spécialisés dans l'information en ligne, comme le www.lefaso.net, aucune publication, à l'image de Jeune Afrique (période panafricain éditée à Paris) n'a déjà une application qui permette à ses lecteurs de le lire par l'intermédiaire du téléphone portable ou de la tablette.

Mais en attendant que la qualité de la connexion permette aux usagers de profiter davantage des options de leurs appareils, pour occuper l'espace téléphonique, trois quotidiens ont développé des initiatives en collaboration avec les opérateurs pour informer quotidiennement les consommateurs par des alertes SMS.

Les quotidiens burkinabè seront-ils à même de suivre l'évolution technologique pour offrir aux usagers des téléphones mobiles les services d'information proposés sur le long terme ? Internet, « le réseau des réseaux change certaines données fondamentales de l'information des sociétés humaines parce qu'il modifie les modalités de la communication entre les hommes » (Lempen 2014 : 11). Il se posera donc un problème d'adaptation des journaux burkinabè donc

le modèle économique reste encore artisanal. Cette nouvelle forme de diffusion de l'information (alerte info) pourra-t-elle donner une vie nouvelle aux lecteurs submergés par les flux d'information, décibels, images, symboles, signes ?

2. Exposé méthodologique

L'objectif de la présente étude ne cherche pas à évaluer l'impact sociologique d'une nouvelle technologie, mais à cerner les effets de son avènement dans le milieu des jeunes. Pour ce faire, la démarche consiste, à partir du troisième mois de réaliser une étude qualitative. À ce propos, Luhan (2014) prétend que toute technologie nouvelle engendre une nouvelle culture¹. Alors deux publics cibles sont concernés par cette enquête :

- Les promoteurs des journaux et les usagers des téléphones mobiles ;
- Les promoteurs des trois quotidiens les plus anciens dans le paysage médiatique du Burkina Faso.

Il s'agit de savoir quel regard ces acteurs posent sur ces nouvelles innovations et quelles sont leurs attitudes à l'égard du dispositif envisagé devant l'arrivée de ce produit médiatique.

Tout comme les utilisateurs en amont, les médias et leurs acteurs si divers soient-ils, sont en quête de nouveauté pour maintenir ou conquérir de nouveaux consommateurs. Pour ces raisons, la présente

¹ Marshall Mac Luhan, 2014, *Pour comprendre les médias*, Paris, Gallimard

étude se limite aux réactions enregistrées par les promoteurs vis-à-vis de cette nouvelle plateforme d'information.

Les usagers issus des milieux scolaires au nombre de 33 individus, de la classe de seconde à l'université sur la base des critères suivants : être dans cet intervalle d'étude, posséder un téléphone portable, être consommateur des alertes SMS infos. 13 filles et 20 garçons ont été interrogés. Il s'agit de cerner leurs motivations face aux possibilités qu'offre la nouvelle plateforme d'information rapide. Les outils de collecte des données sont des entretiens semi-directifs. « L'entretien offre un avantage inestimable : éviter de penser de « trop haut » les acteurs et leurs productions discursives ; permettre, ce faisant, de mieux comprendre leurs activités et les logiques d'énonciation qui structurent leurs quotidiens (Olivesi 2007 : 36)

Par conséquent, le modèle d'analyse des interfaces développé par Francine Charest et François Bédard servira de référent théorique pour notre étude. Il « consiste à évaluer l'architecture ou le design des sites Web sous deux perspectives, soit celles du contenu et du processus de recherche. Les auteurs déclinent ces perspectives, selon quatre dimensions : le contenu, la structure ou l'organisation des idées, l'interactivité et la présentation globale du site » (Charest et Bédard 2009 : 74).

Notre réflexion se veut donc être l'étude de cas d'un nouveau produit médiatique dans un contexte particulier. L'intérêt de réaliser

une étude de cas réside dans le fait qu'il s'agit d'une innovation et d'un produit qui semble nouveau, presque en phase expérimentale au Burkina Faso. Elle se définit comme « une enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes, et dans lequel des sources d'information multiples sont utilisées » (Yin cité par Mucchielli et al. 2007 : 168).

Notre sujet intéressant une nouvelle pratique du journalisme, nous avons choisi d'être dans la posture suivante : « dès que le chercheur souhaite décrire un phénomène dans toute sa complexité (par exemple, le changement organisationnel) en prenant en compte un nombre important de facteurs, alors l'étude de cas est tout indiquée » (Giroux cité par L. Bonneville et al. 2007 : 170).

La présente méthodologie a permis d'avoir un ensemble varié d'informations portant sur le sujet étudié.

3. Éléments conceptuels et théoriques

Pour mieux cerner les contours de cette recherche, précisons que l'information mobile est une nouvelle expression et peu usitée en dehors des sphères journalistiques et de la recherche en infocom. Cette terminologie traduit dans notre étude, l'information diffusée par les médias par l'intermédiaire du téléphone portable sous forme d'alerte SMS. En clair, alerte SMS et information mobile renvoient à la même réalité pour l'instant au Burkina Faso. On pourrait, en effet,

dans d'autres contextes et probablement prochainement au Burkina, l'étendre aux informations diffusées par le biais des applications dédiées aux smartphones et tablettes.

Sur le plan théorique, l'étude s'inspire de quelques modèles d'analyse des interfaces :

- Celui développé par Kim et Lee cité par Charest et Bédard. Il « consiste à évaluer l'architecture ou le design des sites web sous deux perspectives, soit celles du contenu et du processus de recherche. Les auteurs déclinent ces perspectives, selon quatre dimensions : le contenu, la structure ou l'organisation des idées, l'interactivité et la présentation globale du site » (Charest et Bédard 2009 : 73)
- Celui d'une approche descriptive dans un contexte particulier dans la conception de Giroux

4. Exposition synthétique et analyse des résultats

Il ressort de cette enquête qualitative des données compréhensives sur les points suivants :

- ✓ Sur les 11 journalistes des trois quotidiens interrogés, 8 considèrent que le développement de l'information mobile dans leurs journaux a été inspiré par l'expérience de la presse ivoirienne ;
- ✓ La plupart des usagers rencontrés (23/33° estiment que les coûts d'accès proposés par les opérateurs de téléphonie mo-

bile sont abordables parce qu'en dessous des dépenses quotidiennes engendrées par les rechargements des crédits.

À la lumière de ces données, l'analyse consiste à expliquer et à comprendre davantage les motivations de ces acteurs.

4.1. L'information mobile : un dispositif technique original, simple et économiquement rentable

De l'aveu des journalistes rencontrés, le procédé a été importé de la Côte d'Ivoire. Les premiers responsables de ce que l'on pourrait appeler *e-sidwaya* ont précisé qu'ils s'étaient inspirés de l'expérience du quotidien gouvernementale ivoirien *Fraternité Matin*. A partir du téléphone portable, il est possible désormais, grâce à ce dispositif, d'informer les lecteurs presque instantanément au moment où se déroulent les faits.

« L'effet des réseaux de télécommunication est, outre leur fonction première faire circuler des informations, de tendre vers une ubiquité dans l'espace. Rappelons que la vitesse de circulation a toujours été plus rapide pour l'information que pour les hommes ou pour les marchandises. Ces technologies effacent la distance entre les utilisateurs et le temps, réduisant ainsi la communication à un espace coût incluant des variables aussi diverses que la vitesse, la sûreté et la confidentialité » (Puel 2003 : 119).

Pour recevoir des informations dans son téléphone, il suffit de souscrire aux offres que proposent les journaux qui se déclinent en trois options : quotidien, hebdomadaire et mensuel. Le procédé est aussi simple que de recharger du crédit dans son téléphone portable, rendant donc le service très accessible.

Si le procédé ne présente pas de difficulté particulière, nous notons que dans la réalité, trois entités gèrent ce nouveau dispositif médiatique. En plus des compagnies et des quotidiens, il existe un prestataire externe qui s'occupe concrètement de la partie technique. Il s'agit de l'opérateur Ave + qui est spécialisé en multimédia et autres services relatifs à la téléphonie mobile. Ce faisant, il lui revient de prendre en compte l'hébergement du site, l'envoi des alertes, la facturation, etc. Ce type de prestataire n'est pas nombreux et tous ont donc fait confiance à la même société pour gérer leur système d'alerte sur le conseil des différents opérateurs de téléphonie mobile.

Au regard de ce qui précède, on s'aperçoit que les trois quotidiens que nous avons retenus ont donc décidé de travailler « ensemble », même s'ils n'ont pas forcément le choix pour l'instant. Cette attitude est étonnante quand on sait que les éditeurs de presse n'ont pas pu jusque-là travailler ensemble pour installer une messagerie chargée de la distribution des journaux dans le pays. Dans la pratique, le fait de gérer plusieurs quotidiens à la fois et en même temps, selon l'actualité, catalysent le travail de Ave +, et en termes de performances techniques et de ressources humaines. En effet, avec le même effectif, le même matériel il arrive à travailler sans générer de coût supplémentaire.

Au niveau des recettes, les sommes réparties sont inégales et les opérateurs demeurent les grands gagnants de cette opération. En plus de proposer un nouveau service à leurs clients, sans contraintes particulières, ils arrivent à engranger de nouvelles ressources. Pour le moment, il est encore très tôt pour faire le moindre bilan, toutefois, selon E. Barro, chef des éditions numériques de *L'Observateur*, « il n'y a pas de perte possible pour le journal, dans la mesure où nous n'avons jusque-là pas fait d'investissement particulier dans ce sens ».

Pour l'instant, la gestion des alertes en amont n'a pas nécessité le recrutement de nouveaux journalistes et techniciens. « C'est la même équipe qui gère le site web du journal qui s'occupe des alertes SMS pour le moment. Mais nous espérons à l'avenir du renfort en personnel mais aussi en matériel » affirme M. Sanga des éditions *Sidwaya*.

4.2. Des coûts à la portée des utilisateurs

En général au Burkina, toutes les compagnies de téléphonie mobile appliquent les mêmes tarifs, qu'il s'agisse des communications orales ou des communications écrites (sms). Ainsi, les sms intra-réseau coûtent 10F CFA contre 20 f CFA pour les messages envoyés aux destinataires des autres réseaux. Suivant la même logique, les trois quotidiens que nous avons analysés pratiquent tous les mêmes tarifs pour l'information mobile : 25 f CFA par jour ; 100f CFA par semaine et 400 f CFA par mois.

Les SMS ont probablement permis davantage que les appels de renforcer le caractère interactif du téléphone dans l'espace public.

Grâce à lui :

« La communication est donc interactive, analogue au mode conversationnel direct. Ces transformations iront dans le sens d'une abstraction et d'une complexité toujours plus grande de la fonction de commutation. Les perfectionnements du modèle téléphonique ne cesseront de se multiplier, tout en conservant les paramètres de rapidité, de fiabilité, de quantité, de confidentialité qui le caractérisent » (Sénécal 1996 : 99).

À l'ère de *l'homo communicans*, un nouveau produit médiatique accroît la participation des publics. « L'infiltration croissante de la télécommunication dans tous les domaines change nos perceptions, nos valeurs, nos savoirs et, conséquemment, nos besoins » (Harvey cité par Charest et Bédard 2009 : 46). De ce fait, les alertes SMS, une fois envoyées, peuvent être commentées par les usagers. Le système mis en place à cet effet n'est pas non plus complexe.

4. Une actualité vue du Burkina et d'ailleurs

L'émergence numérique dont on parle tant au Burkina Faso a permis aux différents profils d'utilisateurs des téléphones mobiles d'avoir accès à une information abondante et diversifiée. Si l'information internationale et africaine est dominante sur l'internet de manière générale, ce n'est pas le cas en ce qui concerne les portails d'information et les sites des journaux étudiés. Ces derniers ont

plutôt utilisé l'opportunité du web pour se rapprocher davantage de leurs publics en maximisant dans l'information de proximité.

De manière plus précise, les alertes SMS ont suivi la même logique et concernent surtout l'actualité nationale, selon les 2/3 des personnes interrogées. Au cours de la période ayant entraîné la révolte populaire occasionnée par l'envie du chef de l'Etat Blaise Compaoré de modifier encore la constitution (entre le 27 octobre et le 3 novembre 2014) pour se maintenir indéfiniment au pouvoir les informations diffusées sur le net concernaient l'actualité politique. La soif de liberté, la tension sociopolitique au sein de la société civile et les pressions des partenaires internationaux ont fait de cette actualité un thème d'intérêt majeur dans les alertes SMS.

6. Quelles sont les conséquences immédiates de l'information mobile sur la pratique journalistique dans ces trois quotidiens ?

L'une des forces et des exigences du métier de journaliste réside dans sa capacité à s'adapter perpétuellement à l'arrivée de nouveaux supports. Depuis l'avènement des technologies et principalement de l'électronique bon marché (tablettes, ordinateurs, téléphones portables, logiciels spécifiques, internet), les journalistes ont partout dans le monde su se remettre en question et revoir leurs pratiques afin de rester en phase avec la modernité et l'évolution des sociétés. Malgré le retard que la plupart des pays africains comme le Burkina accuse en matière de technologie, les acteurs des médias

font souvent partie des plus technophiles. Ainsi, au Burkina Faso, le dispositif mis en place par les trois journaux pour informer par alerte leurs abonnés a permis de constater qu'ils recourent à un mode d'écriture simple, direct proche du lead.

En réalité, les journalistes se sont rendu compte que le journalisme d'agence de presse est tout à fait applicable pour rendre les alertes infos plus opérationnelles. De ce fait, et compte tenu de la spécificité du support, le contenu de l'alerte ne doit pas dépasser 500 caractères espace compris. Cette exigence oblige par conséquent les rédacteurs à être aussi efficaces que les agenciers dans un contexte où on aime généralement rallonger les articles du fait des nombreux commentaires qui s'y glissent le plus souvent.

Toutefois, le travail en amont des journalistes affectés à la rédaction pour envoi des alertes n'a engendré aucun coût supplémentaire pour ces trois quotidiens. Ces entreprises de presse s'accommodent bien des avantages parce que « la maîtrise toujours plus drastique des coûts a d'abord poussé à l'intégration entre imprimé et numérique. Elle se traduit aussi par la tendance à employer moins de journalistes » (Degand et Grevisse 2012 : 32).

Une autre conséquence du développement de l'information sur les téléphones mobiles est l'apparition de nouveaux types de consommateurs. Ainsi, après seulement trois mois d'expérience, les trois quotidiens ont enregistré un engouement des publics jeunes

pour le service de l'information par messagerie. *Sidwaya* a enregistré près de 144 000 abonnés, *L'Observateur Paalga*, 180 000 et *Le Pays*, 190 000 abonnés ! D'ailleurs, « selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), en Afrique le marché de la téléphonie mobile augmente de 65% par an, c'est-à-dire deux fois plus que la moyenne mondiale annuelle » (Brotcorne et Valenduc 2010 : 56).

Pour les personnes sachant lire, le SMS est parfois un mode de communication très efficace et adapté à leurs besoins. Il permet, en effet, d'avoir dans son téléphone des informations accessibles à tout moment et à coût réduit comme l'ont souligné les jeunes scolaires lors des entretiens demi-dirigés. Ces jeunes que l'on qualifie sous d'autres cieux de digital natives, sont férus des technologies et sont donc enclins à lire des informations diffusées via internet ou via la messagerie mobile classique. Conscients de cette réalité, *Le Pays*, *L'observateur Paalga* et *Sidwaya* ont déjà pris d'assaut cette cible importante de la population qui leur permettra à moyen et long termes d'engranger des recettes supplémentaires et par le nombre d'abonnés et par l'offre publicitaire.

Conclusion

Il ressort des résultats trois enseignements :

- ✓ La production de l'information de presse s'adapte aux supports technologiques de diffusion, passant de l'imprimé au mode numérique ;

- ✓ Les publics jeunes et scolarisés éprouvent un engouement manifeste pour cette offre de service d'information rapide, concise et peu onéreuse ;
- ✓ « Le téléphone portable n'est plus un simple téléphone, il permet de prendre des photos et de les envoyer, de réaliser des vidéos, de se repérer, de trouver son itinéraire et surtout de se connecter à Internet pour lire ses courriels, les envoyer, s'informer, communiquer et télécharger des documents » (Brotcorne et Valenduc 2010 : 62). Grâce aux Smartphones qui inonderont davantage dans les années à venir les marchés africains, il est possible à partir de son appareil de télécharger des applications. Progressivement, ces dernières se mettent en place sur tout le continent et les quotidiens burkinabè y songent afin de capter la diaspora qui est souvent très active sur les réseaux sociaux et internet.

En termes de perspectives, l'information mobile a de l'avenir au Burkina Faso à cause de ses applications qui rendront bientôt les alertes infos par SMS obsolètes. D'un point de vue technique, esthétique et pratique, les applications offrent plus de solutions et perspectives pour l'ensemble des protagonistes. En fonction du nombre d'utilisateurs de la 3G, Ave+ qui se charge des aspects techniques, proposera des applications à ces quotidiens pour améliorer et pérenniser ce nouveau produit.

En plus des futures applications qui pourraient bientôt voir le jour, l'on peut aussi imaginer que ce champ constitue une aubaine en termes publicitaires pour les médias de manière générale. Pour l'heure, les quotidiens et notamment ceux que nous avons étudiés ici sont les leaders et les seuls médias écrits à occuper l'espace proposé par les téléphones mobiles. Mais inéluctablement si l'internet se démocratise davantage avec un débit de qualité, il est fort probable que les médias audiovisuels qui font plus d'audience entreront dans la danse. Néanmoins, l'on peut déjà envisager à l'avenir une concurrence intra-média et inter-média plus accrue et plus dense.

L'enjeu serait alors la manne publicitaire que pourraient engranger les médias très prochainement. A priori, celle-ci pourrait même être plus importante pour la presse écrite en tenant compte des publics potentiels et des nombreuses possibilités qui se dressent à leurs yeux. Potentiellement, au moins la moitié des abonnés des différents opérateurs peut devenir consommatrice de ces nouveaux produits dont l'engouement hors du Burkina est réel. Cette perspective nous laisse également entrevoir à l'horizon l'émergence future d'une démocratie électronique au Burkina Faso.

Au regard de l'évolution rapide des nouveaux moyens de communication et de leur appropriation par les Burkinabè, cette perspective n'est donc pas utopique à moyen terme et répondrait davantage à leurs aspirations futures.

Il faut se rappeler qu'à l'échelle mondiale, « depuis les années 1990, les expressions de « démocratie électronique » et de « cyber-démocratie » ont pris le relais, s'appuyant sur l'explosion du numérique, actualisant le rêve d'une société sans intermédiaires où les citoyens « éclairés » seraient mieux informés et actifs par l'accès aux sites web, libres de s'exprimer sur des forums électroniques, de nommer et de révoquer les élus et de définir les priorités politiques, dans le cadre d'une « démocratie forte », directe et unanimiste, selon le souhait du chercheur américain Benjamin Barber » (Maigret 2010 : 265-266).

Références Bibliographiques

- Bonneville L., Grosjean S. et Lagace M., 2007 : *Introduction aux méthodes de recherche en communication*, Montréal, Chenelière éducation.
- Brotcorne P. et Valenduc G., 2009 : « Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet. Comment réduire les inégalités ? », *Les cahiers du numérique*, Volume 5, Paris, Lavoisier, pp.45-68.
- Charest F. et Bedard F., 2009 : *Les racines communicationnelles du web*, Québec, presses de l'université du Québec.
- Charron D., 2009 : *Une introduction à la communication*, Québec, Téléuq.

- Dube L. et Bernier C., 2011 : *La gestion des technologies de l'information*, Saint-Laurent, ERPI.
- Degand A. et Grevisse B., 2012 : *Journalisme en ligne. Pratiques cherches*, Bruxelles, De Boeck.
- Foray D., 2000 : *L'économie de la connaissance*, Paris, La découverte.
- Lempen B., 2014 : *La démocratie à l'ère numérique*, Genève, Georg.
- Leray C., 2010 : *L'analyse de contenu. De la théorie à la pratique. La méthode Morin Chartier*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Leteinturier C. et le Champion R. (dir.), 2009 : *Médias, information et communication*, Paris, Ellipses.
- Mac Luhan M., 2014 : *Pour comprendre les médias*, Paris, Gallimard.
- Mace G. et Petry F., 2000 : *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Bruxelles, De Boeck.
- Maigret E., 2007 : *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand colin.
- Mucchielli A., 2007 : *Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Dunod.
- Olivesi S., 2007 : *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, PUG.
- Puel G., 2003 : « Géographie des centres d'appel », *Réseaux n°119*, Paris, Lavoisier, pp.203-236.
- Rieffel R., 2014 : *Révolution numérique, révolution culturelle ?*, Paris, Gallimard.

Sénécal M., 1996 : *Médias, technologies et réseaux. De la caméra obscure aux balises de l'inforoute*, Sainte-foy, Télug.

Sources Orales

1	Barro E.	Entretien réalisé le 18 octobre 2015 au siège du quotidien <i>L'Observateur Paalga</i>	Journaliste et responsable de la version numérique du quotidien <i>L'Observateur Paalga</i>	40 ans
2	Sanga M.	Entretien réalisé le 21 octobre 2015 au siège du quotidien <i>Sidwaya</i>	Journaliste et responsable de <i>Sidwaya</i> électronique	42 ans

LES ENTREPRISES DES INDUSTRIES CULTURELLES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE GLOBALE : CAS DU CAMEROUN

LOEMBET Eric Rodrigue Fabrice

Laboratoire en Management, LAREQUOI

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines / Université Paris-Saclay

Introduction

Les questions liées au développement des entreprises des industries de la culture à l'heure de la mondialisation envahissante (Kamdem 2002 : 45), se sont intégrées dans les discours des acteurs politiques et culturels africains, sur le prisme du développement de l'économie globale. Elles sont à la fois à la base de création de richesses marchandes et la première source de valeur symbolique et identitaire (Benghozi 2006 : 129-152) intégrée dans un univers économique stable. Étant au cœur de la croissance de l'économie globale, par l'association de l'économie de la culture et l'industrialisation de la culture, les entreprises des industries de la culture définissent leurs stratégies de développement et de croissance dans une vision à long terme, visant la croissance et l'innovation. Une vision qui doit répondre à la volonté manifeste des créateurs artistiques, pour construire et structurer économiquement le marché de l'art. Un marché de l'art qui nécessite un regard (si) particulier de la part des acteurs du développement culturel : décideurs politiques, en qualité de législateur et acteurs de terrain, en qualité de porteurs de créativité qui « est habituellement assimilée au génie du créateur qui, dans sa tour

d'ivoire, à travers la fulgurance de l'inspiration, écrit, compose, dessine, peint, sculpte... » (Barrère 2006 : 193-226).

La culture étant le point névralgique de toutes démarches artistiques, elle s'identifie comme le moteur de toute créativité dans l'économie culturelle. Parce qu'elle constitue, selon Marie-Liliane Diboma, « une dimension fondamentale du processus de développement et contribue à renforcer l'indépendance, la souveraineté et l'identité des nations » (2015 : 49), elle joue ainsi un rôle utile à la création et à véhiculer des valeurs identitaires au sein des communautés. « La culture donne son élan à la dimension économique, procure des revenus et de l'emploi, est le moteur de multiples processus de développement et a un impact sur l'esprit d'entreprise, les nouvelles technologies ou le tourisme. La culture apporte créativité et innovation à l'économie, elle est liée à la dimension sociale, constitue l'accélérateur de la résilience et de l'enracinement, apporte des instruments pour combattre la pauvreté, et facilite la participation citoyenne, le dialogue interculturel et l'égalité de droits » (*Ibid*, 2015 : 50). Une réflexion qui dessine l'image (presque) parfaite des fondements d'une économie de la culture dans sa globalité. Les acteurs des entreprises culturelles en s'appropriant cette réflexion, qui ne pourrait être universelle, devraient revisiter les normes de leur environnement en mobilisant les nouveaux instruments produisant de la croissance. Ils devront également redéfinir les stratégies de la co-

construction des mécanismes à susciter de la créativité et de l'innovation, pour diffuser et promouvoir les biens et services culturels locaux.

Sachant que « l'économie de la culture est un ensemble de réflexions et d'analyses utilisant les références et les instruments de la science économique pour éclairer les modalités d'organisation et de développement des activités culturelles » (Greffé 2006 : 29), les acteurs de terrain dans la gestion quotidienne des entreprises culturelles, capitalisent ces références et ces instruments dans une finalité de produire de la valeur et, de faire de la rentabilité économique. Ils participent ainsi au développement de l'économie culturelle, en greffant les résultats obtenus des actions des entreprises culturelles sur l'économie globale de la nation. À la suite Pierre-Jean Benghozi, on dirait, « la première caractéristique, presque triviale, des industries culturelles est leur nature culturelle, reposant sur une part déterminante de création artistique originale » (Ibid, 2006 : 129-152), dont le champ artistique s'étend sur plusieurs domaines de réflexions. Avec un « champ qui ne cesse de s'élargir depuis l'économie des biens culturels singuliers (spectacle vivant, beaux-arts, patrimoine) jusqu'aux industries culturelles traditionnelles (livres, disque, cinéma, jeu vidéo plus récemment) et aux médias (presse, radio, télévision) » comme l'explique Françoise Benhamou (2011 : 5), les champs d'action des entreprises culturelles sont présentés selon les domaines de produc-

tion et de développement économique. En retrouve ainsi, toutes les composantes constituant l'univers de l'économie de la culture qui favorisent la croissance et l'innovation. Quelle politique l'Etat Camerounais applique-t-on pour soutenir les créations artistiques et le marché local ? Quelles stratégies de réussite les acteurs de terrain mettent en place pour faire face à la concurrence ?

Cet article, s'inscrit dans une démarche d'analyse du fonctionnement des mécanismes d'accompagnement et de soutien à la créativité artistique, par les politiques selon les modalités de prise en compte de la culture dans le projet développement au Cameroun (Diboma 2015 : 49). Nous mesurerons également la volonté des acteurs de terrain à mettre en place des stratégies de capitalisation économique dans le secteur de la culture. Enfin, nous présenterons quelques modèles de réussite des entreprises culturelles.

1. Contexte et problématique

Le développement de l'économie de la culture au Cameroun, peine à exister et connaît des (sérieux) problèmes d'émergence et de quantification dans la sphère économique globale. L'inexistence des instruments d'évaluation, l'absence des statistiques pour analyser les retombées économiques et le vide juridique sont autant des situations à trouver des solutions. La plupart des entreprises culturelles au Cameroun qui contribuent à la création des richesses, fonctionnent dans un environnement qui est hostile à pouvoir créer et diffuser des

biens et services culturels. L'incertitude à trouver du soutien et de l'accompagnement, la peur de la prise de risque des futures partenaires dans l'aventure, le silence des décideurs politiques à répondre aux attentes des porteurs de projet, autant des frustrations qui n'encouragent la création artistique à se développer. « Face à l'incertitude, les producteurs doivent être sûrs de trouver des coopérations qui mobiliseront au mieux les dispositions » (Ibid, 2006 : 50) à pouvoir réaliser leurs créations en allant hors les frontières du pays.

Les entreprises des industries culturelles et créatives à savoir : spectacle vivant, beaux-arts, patrimoine, livres, disque, cinéma, jeu vidéo, presse, radio, télévision, (...) apportent de la valeur ajoutée dans l'économie globale, parce qu'elles créent de l'emploi et participent au développement humain. N'étant à l'abri de la mondialisation et de la globalisation, elles sont victimes d'un envahissement des biens et services culturels importés, provoquant de la concurrence sur le marché local. S'entrecroisent ainsi des créations artistiques locales, qui peinent à exister par manque de politique d'accompagnement étatique, et à trouver une place face à des puissants industriels qui profitent de la mondialisation pour s'imposer localement.

Le cas des salles de cinéma de la marque Canal Olympia, un rapprochement de deux marques-phare du groupe Vivendi (France), avec une salle de 300 places à Bessengue à Douala, et une seconde

salle à Yaoundé dans l'enceinte de l'université de Yaoundé 1, est une illustration d'occupation du marché local par les géants industriels à la quête de la rentabilité économique. Les films projetés dans ces salles portent un contenu culturel ne tenant compte des cultures locales, dont la signature est purement occidentale. Il y a choc des cultures et une concurrence accrue sur le marché local. Le danger se trouve alors du côté des créateurs locaux à produire et promouvoir leurs créations. Par manque des mécanismes de contrôle stricte de la part du gouvernement et, la surveillance du marché, se développe ainsi un marché parallèle, celui de la piraterie. Comme l'explique Joel Christian NKENG à NKENG (2010 : 20) :

« au Cameroun, à l'instar de nombreux autres pays africains, le phénomène de la contrefaçon qui est incontestablement sous les feux de l'actualité a atteint la côte d'alerte. Le phénomène de la contrefaçon en général prend de l'ampleur dans le monde. Il n'épargne guère le continent africain, et encore moins le Cameroun. Malgré l'existence des lois qui le répriment et en dépit des stratégies déployées par les pouvoirs publics pour le juguler, il ne cesse de s'enraciner profondément dans notre société. Les chiffres sont suffisamment évocateurs pour démontrer cet état des choses ».

La vision courte du politique dans le développement de la politique culturelle, n'encourage pas les acteurs de terrain dû au manque d'infrastructures, et d'une politique stricte à lutter contre les comportements déviants. Il met en péril la création artistique et ouvre le marché de l'art à tout venant. Ne pouvant stopper la

mondialisation, le marché local est dans l'obligation de cohabiter avec les œuvres importées, peu importe les normes des produits.

En termes de films par exemple, les œuvres diffusées véhiculent des valeurs autres que les valeurs locales, cautionnant quelque fois la dépravation des mœurs. À cet effet, Stéphanie Peltier (2013 : 31) se questionne : « la mondialisation des échanges est-elle compatible avec la préservation et le développement de cultures nationales ? La culture déroge-t-elle, par nature, au principe du libre-échange ? ». Avec plus de 230 ethnies, plus de 1500 mets et un multilinguisme stratégique, le Cameroun mérite de valoriser sa richesse culturelle en encourageant les acteurs locaux par un accompagnement spécifique, et un soutien bien défini à promouvoir les industries culturelles et créatives.

1.1. Bref aperçu sur l'Etat du Cameroun

Pays le plus peuplé de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, et également celui où la densité de population est la plus élevée, avec environ 41 habitants par km². Il est encore appelé « l'Afrique en miniature » (Kamdem 2010 : 154 ; 2017 : 235). Il partage ses frontières avec six États : « Le Nigéria à l'Ouest, le Tchad au Nord, la République Centrafricaine à l'Est, le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale au Sud. Il s'étend sur une superficie de 475.650

km2 dont 466.500 km2 de surface continentale »¹. Un terrain favorable à mener des recherches du fait qu'il abrite une diversité culturelle particulière, qui pourrait profiter au développement de son économie : « un écosystème constituer d'un environnement maritime (qui s'étend sur le littoral), forestier, montagnard et sahélien. Un passé historique fonder sur un triple héritage allemand, Français et Anglais » (Ibid, 2010 ; 2017). Une pluralité d'ethnies d'environ « 230 communautés ethniques répertoriés (pratiquement autant de langues nationales) réparties en six grands groupes : les Soudanais, les Hamites et les Sémites vivant essentiellement dans les régions de l'Adamaoua, du nord et de l'Extrême-Nord et qui sont généralement animistes, chrétiens ou islamisés. Les Bantous, les semi Bantous et Apparentés et les Pygmées dans le reste du pays et qui sont souvent animistes ou christianisés »². Un multilinguisme actif dont deux langues officielles, l'anglais et le français qui servent de trait d'union entre ces centaines d'ethnies. Enfin, un système éducatif et judiciaire reconnaissant une dualité (l'anglais et le français cohabitent et font partie intégrante de la vie quotidienne des citoyens) des langues ainsi qu'une cohabitation sans distinction.

Économiquement stable, le climat actuel des affaires favorise le développement des entreprises et encourage le secteur informel à

¹ Troisième édition du tableau de bord social sur la situation des enfants et des femmes au Cameroun (TBS 3). Rapport final TBS 3, Institut National de la Statistique, décembre 2009.

² Ibid, Rapport final TBS 3.

trouver sa place dans la grande sphère économique. Du point de vue culturel, l'existence d'un Festival National des Arts et de la Culture (FENAC) organisé et soutenu par le gouvernement, est un symbole qui justifie la prise en compte de l'aspect « *développement culturel* » par les décideurs politiques. Le côté privé n'en reste pas à la marge de développement culturel avec des centaines d'organisations et des entreprises culturelles qui apportent une valeur ajoutée à l'économie de la culture et à l'économie nationale.

1.2. Le marché des industries culturelles et créatives au Cameroun

La réalisation des projets culturels contribue (tant soi peu) à l'amélioration des conditions de vie des populations, et à la pérennité des projets à long ou court terme. La mesure de la performance des organisations et des résultats relevant de la fabrication des projets artistiques, serait un atout pour quantifier les attentes des acteurs de terrain, tout en facilitant l'accès aux données évaluables sur l'action culturelle dans un pays. Pour ce qui concerne le marché de l'art au Cameroun, plusieurs éléments ne favorisent pas son existence, et causent des soucis à viabiliser les créations artistiques. Sachant que les textes juridiques existent et organisent l'environnement artistique camerounais, certains acteurs culturels disent ne pas connaître l'existence de cela, d'autres s'en approprie, mais sont bloqués par l'application de ces derniers. Se pose ainsi, les questions

d'applicabilité et de la mise à disposition de ces textes à la disposition des acteurs culturels.

Parler des entreprises culturelles et créatives, c'est parler des « industries culturelles lorsque les biens et services culturels sont produits, reproduits, stockés ou diffusés selon des critères industriels et commerciaux : c'est-à-dire une production en grande série et une stratégie de type économique prioritaire sur toute visée de développement culturel » (UNESCO, 1982) cité par Gaëtan Tremblay (2008 : 69). Tel devrait être le marché de la créativité artistique et culturelle Camerounaise, à répondre aux attentes des consommateurs qui ont besoin des biens et services culturels de qualité. Porteuses des valeurs et des identités (Cardu 2008 : 174) et de création d'emploi, les entreprises des industries culturelles et créatives sont des instruments de productibilités. Elles contribuent au développement des capitaux à travers la création artistique, la circulation des biens et la valorisation des services culturels. Les entreprises culturelles en produisant et en développant des contenus culturels, s'insèrent dans les discours de l'économie réelle, en proposant une nouvelle réflexion dans la quantification des résultats.

1.3. Les forces du marché des industries culturelles et créatives au Camerounais.

Dans une déclaration dite « *Déclaration de Yaoundé du 28 septembre 2009 sur les politiques culturelles et le développement des*

industries culturelles en Afrique centrale»¹, les participants considèrent le potentiel artistique des pays de l'Afrique centrale face à ces richesses, représentent pour le développement d'industries culturelles à part entière, apte à contribuer au développement culturel, humain, social, économique des pays d'Afrique centrale, au bénéfice premier de leur population, et à renforcer la position de la région sur la scène mondiale. Au Cameroun par exemple, riche de sa diversité culturelle, « les manifestations artistiques obéissent au même processus, qu'elles soient littéraires ou picturales, théâtrales ou chorégraphiques. Le dynamisme créateur des poètes, comédiens, peintres, sculpteurs, musiciens, organise un nouvel univers culturel grâce aux instruments modernes, intellectuels ou matériels. Ce mouvement est trop connu à travers le monde contemporain pour qu'on s'attarde à le décrire ici. Signalons en passant que le Cameroun a donné au monde un rythme de musique et de danse que l'on nomme makossa, mot dérivé du verbe kosa, qui veut dire enlever précipitamment et brutalement (ce verbe s'emploie habituellement lorsqu'on parle de déshabiller quelqu'un ou de se déshabiller soi-même avec brutalité et précipitation) » (Bahoken & Atangana, 1975 : 18). De son positionnement en Afrique centrale, le Cameroun est le moteur de l'économie culturelle dans cette zone économique.

¹Déclaration de Yaoundé. Consulté sur : <http://ocpa.irmo.hr/activities/meetings/yaounde2009/declaration-fr.pdf>, le 14/11/2017 à 06h40.

L'économie de la culture Camerounaise se repose sur les organisations artistiques, les entreprises et les institutions culturelles qui produisent de la valeur, et qui contribuent au développement de l'économie nationale.

Avec par exemple le plus grand festival du cinéma de l'Afrique centrale fondé en 1997 par l'association Ecrans Noirs, le Festival Écrans Noirs a pour but de promouvoir et valoriser les cinémas d'Afrique et du Monde Noir. Devenu en 2008 un festival compétitif qui a célébré sa 21^{ème} édition en 2017 avec à son actif : « 50.000 visiteurs, 1300 films en compétition, 450 professionnels accrédités et 3000 invités »¹ sur l'ensemble de ces éditions. Depuis 2015, le festival a été reconnu d'utilité publique avec une ligne budgétaire bien défini sur le budget de la République. Le festival est le seul marché où, les acteurs – créateurs en cinéma trouvent leur compte dans la diffusion des œuvres cinématographiques locales et africaines. « C'est également l'occasion pour les amateurs et professionnels du 7^{ème} art de renouer avec le film, rencontrer des acteurs et réalisateurs vedettes du continent, s'enrichir de toutes les activités annexes développées en dehors des salles de projection (ateliers de formation, rencontres professionnelles et autres activités culturelles) qui auront lieu au village du Festival à Yaoundé. Promouvoir le Cinéma Africain et le cinéma étranger sur l'Afrique et le Monde Noir en les faisant connaître et

¹ Consulter sur <http://www.ecransnoirs.org/index.php>, le 14/11/2017 à 06h51.

aimer par la diffusion des films et la valorisation des métiers connexes qui les entourent ; Permettre aux professionnels du 7ème art de s'enrichir de toutes les activités annexes développées en dehors des salles de projection (marché des films, ateliers de formation, colloque, rencontres professionnelles, résidences d'écriture ...) ; Détecter, encourager et récompenser les talents par des prix et compétitions et créer un espace de rencontres et d'échanges entre le public et les professionnels»¹. En portant reconnaissance à cette institution, c'est toute la filière des industries du cinéma qui bénéficie des retombées de ce secteur.

Son Musée National, installé sur une surface de 5000 m²d'espace répartis dans 21 salles et situé dans « *l'ancien Palais présidentiel, construit en 1930 par le gouverneur Français Théodore Marchand, a connu, à partir de 1960, des extensions, faites par le président El Hadj Ahmadou AHIDJO* »², dont l'ouverture officiel a eu lieu le 15 janvier 2015, a déjà reçu en moins de 3 ans, plus 50.000 visiteurs avec pour mission de promouvoir les valeurs patrimoniales de la République. Étant une institution étatique, une enveloppe de 100 millions de FCFA est allouée pour son fonctionnement.

Le « Festival National des Arts et de la Culture (FENAC), manifestation populaire biennale qui consacre l'excellence dans la

¹Ibid, consulté sur <http://www.ecransnoirs.org/index.php/a-propos-de-nous/qui-sommes-nous>, le 16/11/2017 à 07h59.

² Prospectus présentant le Musée National, propriétaire du Musée et imprimé par Nysa Publishers.

créativité artistique et culturelle au Cameroun, est institué par le décret N°91/193 signé le 8 Avril 1991 par le chef de l'Etat son Excellence Paul BIYA. Il fait suite au succès du Festival des Arts et de la Culture (FESTAC) tenu à Douala en 1988 sous l'égide d'Henri BANDOLO, alors Ministre de l'information et de la Culture. L'organisation du FENAC en 2016 répond à une préoccupation majeure, celle de la réappropriation de nos valeurs culturelles par le truchement de la renaissance artistique et culturelle de notre pays»¹. Redynamiser le secteur culturel, encourager le travail artistique, récompenser les meilleurs créations et pratiques artistiques sont autant des missions assigner à cet évènement dans l'optique de susciter des vocations dans les industries culturelles et créatives.

Le Kolatier, le marché des musiques d'Afrique qui compte à ce jour 9 éditions, soit une biennale qui « fédère à chaque édition, non seulement les acteurs de la musique en provenance de plusieurs continents, mais également les institutions sérieuses qui nous accordent une caution en se joignant à notre plateforme pour organiser des réunions, ateliers, colloques et rencontres diverses. Grâce au Kolatier, des collaborations Nord-Sud et Sud-Sud ont vu le jour. Plusieurs groupes musicaux ont trouvé des opportunités de diffusion. Nous nous engageons à travailler davantage pour multiplier

¹ La présentation du contexte du FENAC. Consulter sur <http://fenac.cm/contexte/>, le 14/11/2017 à 08h09.

toutes ces opportunités»¹. « Un peu partout le terme « Afrique » renvoyait automatiquement à l’Afrique de l’Ouest. Voilà en gros ce qui m’a motivé à créer en 2003 une plateforme pour présenter aux professionnels du monde les créations de la sous-région Afrique Centrale. Initialement, Le Kolatier se dénommait « Bourse aux spectacles d’Afrique Centrale ». Mais il y eu une évolution dans le concept : quelques années après la création du Kolatier, le MASA a été interrompu à cause de la guerre en Côte d’Ivoire, et nous avons commencé à recevoir les demandes des artistes originaires d’autres régions d’Afrique. Au vu de cet intérêt, nous avons décidé d’ouvrir Le Kolatier sur toute l’Afrique, en nous consacrant uniquement à la musique. Depuis 2010, Le Kolatier est devenu « Marché des Musiques d’Afrique »².

Et bien d’autres organisations comme des Musées privés, des sociétés de productions cinématographiques, des studios d’enregistrement de musiques, des lieux d’expositions d’art contemporains (...), un grand marché de la créativité et de l’innovation artistique qui mérite un regard et un soutien particulier de la part des décideurs politiques. Qu’ils soient dans l’informel ou le formel, ils créent de la valeur et contribuent à la croissance économique du pays.

¹ Propos du directeur du marché, consulté sur <http://www.lekolatier-market.org/Brochure-programme.pdf>, le 14/11/2017 à 07h30.

² Ibid, consulté sur <http://www.lekolatier-market.org/Brochure-programme.pdf>, le 14/11/2017 à 07h30.

Aucune économie au monde ne pourrait se développer sans tenir comptes des capacités de créativité et de valorisation de la richesse de la part de ceux qui sont les acteurs de ce développement. Le développement culturel, humain, social, économique des pays d'Afrique centrale, dépende de la volonté manifeste de ceux qui décident de son épanouissement, en le rendant viable et crédible. Pour accompagner le secteur de la créativité au Cameroun, par décision du Président de la République, un compte d'affectation spécial pour le soutien de la politique culturelle, a été mise en place pour une enveloppe de 2 milliards de FCFA et plus. Plusieurs structures bénéficient de l'avance sur ce compte pour réaliser les actions culturelles ou produire des films. En sus de cet accompagnement étatique, d'autres sources de financements viennent à la rescousse des acteurs culturels dans la réalisation de leurs projets.

1.4. Les faiblesses des industries culturelles et créatives au Camerounais.

Dans un article intitulé : « *Vers une solution durable de financement de la culture en Afrique* », Jean-Luc Gbati Sonhaye déclarait ce qui suit : « Le problème de financement est néanmoins le plus récurrent et le plus épineux parce qu'il est la cause de tous les autres maux. Jusqu'à ces derniers temps, le financement de la culture en Afrique était essentiellement basé sur les subventions et les autres financements publics tels que les financements extérieurs. Les

États africains eux-mêmes par faute de moyens mais aussi par faute de volonté politique peinent à s'investir dans ce domaine. Question de priorité politique. L'Afrique à d'autres priorités nous dira-t-on. Il faut bien se nourrir, bien se vêtir avant de penser à la culture. Et c'est justement cette culture de la culture qui nous ruine lentement et nous aliène progressivement»¹.

La situation de financements des entreprises culturelles et créatives, est une épineuse question qui met à mal le fonctionnement de l'économie de la culture. Sachant que 75 % des organisations culturelles au Cameroun vivent des subventions, des donations et des legs, il est difficile d'évaluer la pérennité des projets culturels dans le temps. Certes, l'existence de plusieurs événements culturels dans tous les domaines des industries créatives de manière globale, contribuent tant soi peu à l'amélioration des conditions de vies des populations, et l'amélioration de la vie dans la cité, les politiques d'accompagnement doivent être redéfinie et restructurée.

Marie Lise Alleman, parlant des industries culturelles subsahariennes, explique : « par manque d'environnement financier favorable et de personnels techniques adéquats, les industries culturelles d'Afrique subsaharienne ne peuvent pas encore assurer tous les maillons de la chaîne économique de la culture. Confrontées

¹*Vers une solution durable de financement de la culture en Afrique*, Publié le 26 juin 2010 et consulté le 17 septembre 2016 sur <http://sonhaye-gbati.over-blog.org/article-vers-une-solution-durable-de-financement-de-la-culture-en-afrique-52984041.html> consulté le 23/11/2016 à 15h33

à des difficultés d'accès aux finances locales, les entreprises culturelles manquent de capacités à répondre à la demande locale et internationale. L'importation d'intrants à un prix souvent inadapté au prix d'achat local et le taux prohibitif des taxes alourdissent les coûts de production, pénalisent les filières entreprises culturelles et découragent l'investissement local dans ces filières. En matière de promotion des biens culturels par exemple, l'insuffisance de professionnels de la mise en marché et l'absence de maîtrise des réseaux de distribution et de vente handicapent la diffusion des productions locales. Dans ces conditions caractérisées par un accès difficile aux publics et aux marchés, les technologies de l'information, grâce aux innovations qu'elles introduisent dans les modes de distribution, constituent un atout pour contourner certains des obstacles actuels » (2006 : 42-45). C'est le reflet (total) de l'environnement camerounais qui manque d'infrastructures adéquates pour répondre à la demande du développement culturel : salles de spectacles, lieux répondant aux normes de la production, de la diffusion et de la création.

Les textes juridiques encadrant le secteur de la créativité artistique existent et définissent les modalités d'exercice dans chaque sous-secteur de l'économie de la culture. Mais le hic, ce sont les mesures d'accompagnement qui ne sont pas définies par le législateur. Pour les acteurs de développement culturel, le compte

d'affectation spécial pour le soutien de la politique culturelle, est insignifiant et ne peut couvrir toutes actions culturelles. C'est un combat que doit mener les acteurs culturels pour pouvoir exister et donner le meilleur d'eux-mêmes. Comme l'explique Pierre Curzi¹, « Il faut mener un incessant combat, car l'art et la culture sont les ferments essentiels de l'identité et de la cohésion d'une société ». Un combat que mènent les acteurs culturels camerounais pour exister et réaliser les projets culturels, dans un environnement dont la notion d'accompagnement et de soutien n'est connu de tous.

Face à cette réalité existentielle, les acteurs de terrain peinent à s'identifier, à trouver leurs marques dans l'offre à mettre en place pour l'intérêt des populations. Du potentiel, des qualités, des compétences et de l'expérience, existent pour faire montre d'une créativité artistique digne d'être valoriser et exhiber au reste du monde. La volonté de développer la culture se ressent auprès des acteurs, dans la mise en place des projets et des actions culturelles. En sus du fond d'affectation, aucun autre mécanisme d'aide à la création ne puisse exister. Les porteurs de projets culturels se tournent vers l'occident pour solliciter les subventions disponibles, et quelques sponsors au niveau local pour soutenir les projets. Confrontés à l'éternel problème de recherche de financements, les porteurs de projets se retrouvent parfois entre survie où abandon.

¹Président de l'Union des artistes et coprésident de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle. Préface de l'ouvrage *Le Marché des étoiles*, Boréal, 2004.

Les producteurs de biens et services culturels agissent dans un univers marqué par une forte incertitude (Caves 2000), poussant certains porteurs de projets à l'abandon. S'il faut se battre pour exister localement, il faut également trouver sa place au milieu des biens culturels importés. Le développement des industries culturelles et créatives a besoin d'un soutien pour se construire, et contribuer à la croissance de l'économie nationale.

2. Aide et financement : attentes des acteurs de terrain

Se résigner ou abandonner, serait la plus grave erreur que la nature ne pardonnerait aux passeurs de cultures, créateurs des valeurs qui donnent vie au développement de l'économie de la culture, en mettant leurs savoirs au service de l'art. Face au manque de soutien venant de l'état, le risque encouru sur la disparition des événements culturels reste réel. Dans l'obligation continuelle chaque année à rechercher les financements au risque d'annuler l'évènement, les acteurs culturels sont exposés au chantage et la manipulation des donateurs privés. Le malaise est permanent dans le milieu d'eux, l'environnement de la création culturelle souffre de « la quasi-absence de système de financement des fonds propres ; de l'appui régulier des bailleurs de fonds (aide au fonctionnement plutôt que projets ponctuels) ; l'insuffisance de reconnaissance par les États de la culture comme secteur d'activité économique) part entière, d'où l'absence des politiques culturelles pour le soutien de l'industrie

culturelle »¹. Par manque ou insuffisance de financement ou d'aide de l'Etat, les porteurs de projet culturel se tournent vers les fonds privés, qui, sont accompagnés des mesures drastiques de contrôle et d'obligation des résultats. Sauf que ces aides privées restent flexibles et parfois non reconductibles. On assiste à la disparition des projets culturels, à l'exil des talents et des compétences vers d'autres cieux à la recherche d'une vie meilleure.

Par manque d'intérêt à accorder au développement des industries culturelles et créatives, le politique s'intéresse à autre chose plus lucrative. Face à la position du politique, certains acteurs culturels attendent sagement que tout le système se mette en place et lui soit profitable. Pourvu qu'ils continuent par recevoir des aides et autres subventions pour la coopération et les échanges culturels. « Qu'on le veuille ou non la culture est un bien identitaire et de ce fait, se doit d'être protégée, promue et valorisée. Nul ne peut donc mieux le faire que nous-mêmes. Il nous paraît inadmissible qu'on puisse répandre sa pauvreté jusqu'à la culture qui devrait être à notre avis l'essence même de notre existence. La culture se vit ! Elle ne s'invente pas, elle se crée pas et elle ne se mendie pas. L'Afrique devrait se forger une dynamique pour financer sa culture à l'heure de la

¹ Rapport final (2012). Evaluation du FSP mobilisateur 2006-88 « *Appui aux expressions artistiques, au développement de carrière des créateurs et aux industries culturelles de la zone solidaire prioritaire* » et de sa mise en œuvre. Ministère des affaires étrangères et européennes, Direction générale de la mobilisation, du développement et des partenariats – DGM -, Service des programmes et du réseau, Mission des programmes, Pole de gestion. Réalisation pour le compte du ministère Media Consulting Group.

mondialisation. Car en fait, mis à part la richesse naturelle dont elle regorge et qui fait l'objet de convoitises qu'on connaît, l'Afrique recèle de véritables trésors artistiques et culturels. L'Afrique est dotée d'immenses gisements culturels inexploités. Faut-il encore attendre qu'on vienne nous apprendre à les exploiter ? Il n'est plus de doute que la culture constitue un des fondements des nouveaux modèles de développement dans le monde. Ce qui doit plus valoir pour l'Afrique. Il revient donc aux africains de se doter de véritables modèles de développement culturel. Et ceci doit passer par le privilège d'un développement intérieur avec les moyens et les ressources intérieurs » (Kwasi 2016 : 12).

La volonté et la finalité primordiale de produire culturellement et artistiquement, est d'agrémenter l'environnement social, et d'apporter une valeur ajoutée dans l'économie nationale. La question des financements des événements culturels, le cas des entreprises culturelles et créatives au Cameroun, trouveront solution dès que les politiques culturelles proposées par le gouvernement seront mises en œuvre, suivi des mesures d'accompagnement pratiques.

Conclusion

L'Afrique centrale, en particulier, le Cameroun regorge des talents, de richesses et d'inspiration pour faire connaître le travail des créateurs artistiques à travers le monde. La question du délaissement de l'état est bien posée et les acteurs culturels sont les victimes du

système dont ils ont besoin uniquement d'être soutenu. Les industries créatives constituent pour la nation, un secteur économique important qui pourrait se révéler capitale. Source de création d'emploi, d'éducation et d'investissement dans les pays en développement, pourvu que l'on y adopte des politiques appropriées (Weber 2009 : 1-25). Elles seraient la même chose au Cameroun si est seulement si, les politiques pouvaient porter une attention particulière. En soutenant la volonté créatrice des porteurs de projets, le législateur politique gagnerait en notoriété et visibilité internationale, parce que le marché artistique traverserait les frontières du pays. Il serait utile de revoir sa copie sur la politique culturelle nationale, en associant dorénavant les acteurs culturels dans la conception des grandes lignes du développement culturel. Redéfinir les mécanismes d'accompagnement décrits dans des textes juridiques légiférés et promulgués, tout en communiquant sur les orientations de la politique, et permettre aux acteurs de terrain de s'en approprier. Une politique culturelle bien définie et structurée, faciliterait le développement de l'économie de la culture, avec tous les instruments de contrôle, de vérification et de suivi des résultats quantifiables.

Quelle politique l'Etat Camerounais applique-t-on pour soutenir les créations artistiques et le marché local ? Quelles stratégies de réussite les acteurs de terrain mettent en place pour

faire face à la concurrence ? Face à la diversité de la richesse culturelle dans le pays, le législateur camerounais qui est garant de la bonne gouvernance, devrait s'appuyer sur les acteurs de terrain pour exécuter les programmes de développement culturel. « Il faut agir pour développer des bonnes pratiques » (Deblock&alli. 2015 : 5), car il est toujours difficile d'être juge et partie. Les acteurs culturels sont des techniciens capables de mettre en place des stratégies de développement et de réussite pour veiller à l'économie culturelle. Mettre les moyens nécessaires à leur disposition, tout en veillant à la bonne utilisation des aides et financements mises à disposition. Pour le gouvernement camerounais, « la recherche d'une plus grande cohérence des politiques du développement culturel est nécessaire afin d'éviter la dispersion des activités et des ressources et évaluer le véritable impact des projets soutenus ».

La concurrence sera tenue du côté des acteurs culturels, quand ils auront tous les leviers possibles entre les mains, pour porter les couleurs de la créativité artistique locale, et face aux biens et services culturels importés.

Références bibliographiques

Bahoken J-C. et Atangana E. 1975 : *La politique culturelle en République Unie du Cameroun*. Politiques culturelles : études et documents. Les Presses de l'Unesco. 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.

- Alleman M, L., 2006 : « Les industries culturelles des pays africains et l'enjeu de la diversité culturelle », *Africultures* 2006/4 (n° 69), pp. 42-45.
- Barrère C., 2006 : « Les liens entre culture, industries culturelles et industries créatives », in Xavier Greffe, *Création et diversité au miroir des industries culturelles*, Ministère de la Culture - DEPS « Questions de culture », pp. 193-226.
- Benghozi P-J., 2006 : « Mutations et articulations contemporaines des industries culturelles », in Xavier Greffe, *Création et diversité au miroir des industries culturelles*, Ministère de la Culture - DEPS « Questions de culture », pp. 129-152.
- Benhamou F., 2011 : *L'économie de la culture*. La Découverte, Collection Repères, 128 p.
- Cardu H., 2008 : « Construction identitaire professionnelle et interaction en contexte de transition culturelle : l'étude d'un cas », *Connexions* 2008/1 (n° 89), pp. 171-180.
- Caves R. E., 2000 : *Creative Industries. Contracts between Art and Commerce*. Harvard University Press. Cambridge, Massachusetts, and London, England
- Diboma M-L., 2015: « Culture, Pilier du développement au Cameroun ». *International Journal of innovation and Scientific Research*, Vol.16, N°1, pp.47-54.
- Greffé X., 2006 : « L'économie de la culture : lecture artistique ou lecture industrielle ? », in Xavier Greffe, *Création et diversité au miroir des industries culturelles*, Ministère de la Culture - DEPS « Questions de culture », p. 29-71.

- Nkeng à Nkeng J. C., 2010 : « Piraterie ou contrefaçon des œuvres musicales : facteurs explicatifs, modes opératoires et impact sur les artistes-musiciens à Yaoundé », *Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master 2 en sociologie, option : population et développement.*, Université de Yaoundé 1.
- Kamdem E., 2002 : *Management et interculturalité en Afrique : expérience camerounaise*, Les Presses de l'Université Laval. L'Harmattan. 433 p.
- Kamdem E., 2010). « Management et diversité au Cameroun : Plaidoyer pour une approche interculturelle du management des ressources humaines ». In Kamdem, E. & Tidjani, B. (2010). *Gérer les ressources humaines en Afrique. Entre processus sociaux et pratiques organisationnelles*. Collection « Questions de Société ». Éditions EMS, Management & Société. 329 pages.
- Kwasi E. A., 2016 : « Enjeux géopolitiques et géopolitiques mondiaux : perspectives de développement du Togo et de l'Afrique ». Bulletin d'information du CRD-TOGO et du MK, « *LE CLAIRON* », du 27 avril 2016, N°1.
- OCPA, CERDOTOLA, & AECID, 2009 : « Déclaration de Yaoundé sur les politiques culturelles et le développement des industries culturelles en Afrique centrale », du 18 septembre 2009. Séminaire Politiques Culturelles et Développement des industries Créatives et Culturelles, pour l'Afrique centrale, du 14 au 19 septembre 2009.

- Peltier S., 2013 : « L'économie de la culture Les industries culturelles : une exception économique ? », *Culture, État et marché. Cahiers français*, n° 312, pp. 31-36.
- Rioux M. et *alli.*, 2015/2 : « Pour une culture en réseaux diversifiée. Appliquer la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (CDEC) à l'ère du numérique », *Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) est rattaché à la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)*.
- Vlassis A., 2013/2 : Développement culturel : l'ambivalence ne signifie pas négation ». Cahier de recherche. Note de recherche Culture, Mondialisation et Société. *Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) est rattaché à la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)*.
- Tremblay. G., 2008 : « Industries culturelles, économie créative et société de l'information », *Global Media Journal -- Édition canadienne* (Français), Volume 1, N°1, pp. 65-88.
- UNESCO, 1982 : Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles. Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.
- Weber R., 2009 : « Culture et développement : vers un nouveau paradigme ? », Campus Euro-Africano de cooperação cultural, Grenoble. Présentation des *background papers* du Campus. Maputo, 22 - 26 juin 2009. L'une des résolutions d'un colloque international sur les statistiques culturelles Montréal octobre 2002.

LES TERMITES ET LEURS HABITATS : CONNAISSANCE ET USAGE DES TERMITIÈRES DANS LES COMMUNAUTÉS IFÈ AU CENTRE-OUEST DU BÉNIN

TAKPE Kouami Auguste

Département de Sociologie-Anthropologie, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de
l'université d'Abomey Calavi (Benin)

Introduction

Les termites, désignées localement par *ôdidi*, sont des insectes qui vivent dans leur société et bien organisés socialement. On les retrouve un peu partout en Afrique. Leurs modes de vie dans la zone intertropicale se caractérisent surtout par une architecture colossale par rapport à leur taille minuscule (Iroko 1996).

Les termites, en tant que ingénieurs d'écosystèmes, ont un rôle important dans le maintien de la stabilité structurale et de la fertilité dans beaucoup d'habitats naturels ou anthropiques. L'action des termites sur la morphologie des sols est connue par les remontées spectaculaires de matériaux qu'effectuent certaines espèces, les enrichissements chimiques qui en découlent et les recouvrements auxquels ils ont pu donner naissance. Les termites transforment des quantités considérables de matériaux au cours de leurs activités de construction (Konaté *et al.* 1999).

Grâce au phénomène de bioturbation, ces insectes très sociaux (termites, fourmis) arrivent à faire des remontées spectaculaires de déjections issus des matériaux du sol par des constructions s'élevant au-dessus de la strate parfois appuyées ou accrochées sur

les troncs d'arbres et les branches. Ces constructions sont donc appelées des zoolites qui ne sont rien d'autres que les termitières et les fourmilières.

Ces zoolites qui constituent les habitats des termites et fourmis sont d'une importance non moins considérable. Ils sont les sites de forte disponibilité en eau et probablement de disponibilité en nutriments pour les plantes. Ce sont des milieux hébergeant une diversité floristique et faunistique exceptionnelle souvent supérieure à celle des habitats connexes. Ils servent de refuge et d'habitats à de nombreuses espèces menacées.

1. Cadre physique de recherche

Les communautés Ifè comprennent Djaloukou, Doumè, Lèma, Ottola et Tchetti constituent la population cible de la recherche. On les retrouve à l'ouest de la commune de Savalou principalement dans les arrondissements bordant la frontière du Togo. Ces peuples, de coutume yoruba, ont des usages multiples des termitières. Située dans le département des Collines, la zone de la communauté Ifè de la Commune de Savalou est comprise entre 7°35 et 8°13 Nord d'une part et 1°30 et 2°6 Est d'autre part. Elle partage ses frontières avec les communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué à l'Est; de Djidja au Sud, de Bantè au Nord et la République du Togo à l'Ouest sur environ 65 km (limite Nord-Sud).

La zone de recherche appartient à une région soumise à la fois aux influences équatoriales et aux influences du régime alterné de type guinéen. Les sols les plus répandus sont les sols ferrugineux tropicaux avec par endroit des étendues de concrétion. On distingue aussi des sols hydromorphes. L'analyse de ces différents sols fait ressortir qu'ils ne sont pas particulièrement fertiles en dehors des bas-fonds qui du reste nécessitent des moyens techniques adéquats pour leur mise en valeur. Sa population de 54.749 habitants comprend 20.163 hommes et 34.586 femmes et réparti dans quatre (4) arrondissements subdivisés en des villages, voire hameaux (RGPH-4).

2-Approches méthodologiques

Il s'agit ici de contribuer à une meilleure connaissance de l'utilisation des termites et des termitières par les communautés Ifè. Pour s'imprégner de l'usage que les individus font des termitières, le dynamisme et les fonctions de la termitière, on s'est inspiré des modèles d'analyse stratégiques et l'interactionnisme symbolique de Blumer et le système de Crozier qui est une analyse systémique. La plupart de la population à interroger est analphabète. C'est pourquoi, une observation, des récits de vie, un guide d'entretien individuel puis un guide d'entretien collectif sont utilisés. Par moments, le focus-group a servi pour nuancer les propos des enquêtés. Ceux-ci sont de toutes les catégories socioprofessionnelles telles que les tradithérapeutes, des exploitants agricoles, des Ingénieurs agricoles, des En-

seignants. Ce qui a permis de varier les sources d'information en vue de comparer les réponses et d'en faire une interprétation plus ou moins objective. La technique utilisée est la boule de neige. L'échantillonnage est élaboré par quota. Quatre-vingt-douze individus retenus par groupe-cible dont soixante hommes et trente-deux femmes. Ce qui a permis d'expliquer et de comprendre l'usage que les acteurs font des termitières.

3-Présentation des résultats

3-1-Caractéristiques des termites et des termitières

Appelées localement *ôdidi*, les termites sont des insectes. Plus précisément, ce sont des représentants de l'ordre des blattoptères, bien qu'on ait longtemps considéré qu'ils constituaient les seuls représentants de l'ordre des isoptères. Ce sont des insectes sociaux, qui vivent au sein de colonies hiérarchisées et organisées en castes. Ils se rencontrent surtout dans les pays chauds, où certaines espèces construisent de grands nids en terre mâchée, définies par les autochtones comme *akété* les termitières, caractéristiques des plateaux tropicaux.

La société des termites est caractérisée par un échange complet de l'aliment entre tous ses membres, appelé trophallaxie, qui signifie que l'aliment passe par l'ensemble des appareils digestifs d'une colonie en l'espace de près de trois jours. Ces échanges permettent entre autres selon les cas : le transfert des endosymbiotes d'une généra-

tion à une autre; de nourrir certaines castes qui ne peuvent pas dégrader la cellulose, et qui ne possèdent aucun symbiote. Ils réalisent également des symbioses intestinales destinées à pallier la faible teneur en azote de leur nourriture avec des bactéries fixatrices d'azote, des bactéries qui recyclent l'acide urique et des bactéries qui éliminent le carbone en excès.

La termitière est composée de loges reliées par des galeries. Chez les espèces où cette caste est présente, les ouvriers creusent et nettoient les galeries, recueillent les œufs pondus par les femelles reproductrices (reines ou femelles néoténiques). Certains termites soldats sont pourvus de mandibules hypertrophiées qui leur permettent de mordre leur adversaire (termites d'une autre espèce ou colonie, fourmis, etc.), d'autres sont pourvus d'une trompe avec laquelle ils projettent de l'acide sur l'ennemi » (Agossou 2013 : 45).

Elles abondent dans les pays chauds, où ils deviennent un véritable fléau dans les endroits habités, détruisant les constructions en bois. Quelques mois leur suffisent pour ronger intérieurement les charpentes des maisons qui s'effondrent tout d'un coup sans qu'un seul signe extérieur ait pu faire prévoir le danger. Les termites sont des insectes ravageurs qui peuvent causer de grands dégâts dans les habitations en creusant leurs galeries dans le bois d'œuvre dont ils se nourrissent. Sont en danger tous les bois d'œuvre.

Abordant les habitations des termitières, un acteur explique que les débris intérieurs de ces insectes constituent des thérapies extraordinaires. Il déclare :

« Pour soigner un individu souffrant de l'oreillon, ce patient se confie au tradithérapeute attitré et celui-ci lui indique l'itinéraire à suivre afin d'obtenir la guérison. Chez la communauté Ifè de Doumè, on tourne trois fois autour d'une termitière avec un refrain local dans la bouche. Cette même maladie est guérie en passant sur la joue une lotion à base du sable de termitière que les guêpes ont cherché pour faire leur nid et d'urine d'un jeune enfant non circoncis. Dieu nous sauve toutes les fois que les cas se présentent à moi. Les patients en trouvent satisfaction souvent » (B.N., Tradithérapeute, 71 ans, habitant *Doumè*, le 27/ 08/ 2017).

3-2-Connaissances des termitières et leurs habitations

À l'issue des recherches effectuées, il a été fortement constaté que beaucoup d'acteurs ayant travaillé dans ce domaine ont vraiment mis l'accent sur les termitières. Cela a été ainsi, car ils ont remarqué que ces termitières sont très vulnérables du fait de leurs termites, et que les populations locales les utilisent sur divers plans afin qu'ils ne satisfassent leurs besoins vitaux sur divers plans (alimentaire, thérapeutique, agricole). C'est donc suite à cet argumentaire instructif, que la présente synthèse bibliographique aborde uniquement l'ethnozoologie autour des termitières.

Au cours de nos recherches, nous avons rencontré fortuitement un chercheur qui a travaillé sur la thématique, il démontre les bienfaits que procurent les termitières et affirme en ces termes :

« Le savoir sur les termites est encore transcendant pour plusieurs groupes ethnolinguistiques en faisant un brillant témoignage des rapports entre les peuples subsahariens et toutes les variétés de termites, dresse un tableau pittoresque et varié de cet aspect de l'ethnozoologie. Les apports des termites pour l'alimentation de l'homme, les dégâts qu'elles occasionnent, la providence que constituent les termitières pour l'agriculture et pour l'élevage, leur importance dans l'artisanat, les mythes d'origine, les médecines africaines et les expressions culturelles. L'importance et la diversité des chansons, contes et proverbes qui sont consacrés aux termites sont affirmés et illustrés» (F. I., 67 ans, Chercheur Yoruba, Tchetti, 29/06/2017).

Les termites et les termitières ont une importance écologique, nutritionnelle, médicinale et culturelle pour les peuples. Leur utilisation est vraiment capitale pour ces communautés parce qu'elle apporte une satisfaction à leurs besoins vitaux.

Mais l'auteur pourrait faire ressortir dans son étude quelques exemples de recettes médicinales et alimentaires faites des termites et aussi la fréquence d'usage de ces espèces par les ethnies riveraines pour plus étayer son domaine d'action.

Les études termitologiques ont montré le rôle culturel et culturel des termites et termitières dans la forêt des Ifè et les localités environnantes et la diversité des termites et termitières dans les habitats dégradés de cette dernière relique. Les résultats de son étude ont montré que cette diversité spécifique des termites et termitières dans les habitats est généralement faible du fait des conditions pédo-

logiques peu favorables. Plusieurs usages agro-écologiques, alimentaires, médicaux et magico-thérapeutiques.

3.3. Usages sociaux des termitières

Les ressources naturelles constituent la base du développement de la plupart des communautés humaines surtout celles rurales. Elles contribuent directement à l'alimentation des populations locales. C'est ce qui fait dire un exploitant agricole en ces termes :

« Les termites, surtout leurs reines, tonifient l'organisme humains. Une substance nutritive se trouve dans les termitières et rend forts et prolonge la durée de vie des consommateurs. C'est pourquoi les termitières se raréfient dans notre milieu. Bien qu'ils soient rares, nous en trouvons pour en donner à nos progénitures » (H.K., 65ans, Exploitant agricole, Lèma, 21/ 10/2016).

Malgré la place qu'occupent les insectes et leurs habitats dans leur écosystème, toutes les investigations réalisées dans le domaine se sont limitées à la biologie des insectes surtout les termites et aux rôles alimentaires et socioculturels joués pour ceux-ci. Les termitières n'étant pas directement utilisées dans l'alimentation chez la plupart des ethnies africaines, ne font que jouer leur rôle à travers les termites que l'on en trouve en son intérieur.

Dans la communauté Ifè, la consommation saisonnière des *ô-didi* (termitières) est un fait de société dans la quasi-totalité des régions. Elle consomme souvent de l'igname accompagnée d'une sauce d'huile de palme ou d'arachide qui sont remplacés en saison des

pluies par des termites dont la consommation permet ainsi de varier l'ordinaire.

Au Bénin, « la termitophagie relativement peu pratiquée au nord du Bénin, est quasi inexistante dans sa partie centrale et méridionale. Par contre, les termites font partie des insectes les plus consommés au sud du pays. On constate donc que tous les peuples africains ne sont pas termitophages au même degré, et certains ne le sont pas du tout » (Tchibozo, 2002 : 27).

3.3.1. Rôles agricoles et écologiques

Les différents peuples reconnaissent bien aux termites et aux termitières leurs rôles agro écologiques en ce sens qu'ils y installent leurs champs surtout sur celles qui sont mortes dans le but d'accroître le rendement de leurs cultures).

« Les expériences et les pratiques agraires traditionnelles en relation avec les termitières dans quelques départements du Bénin prouvent que les comportements des paysans, très nuancés localement, sont régionalement diversifiés à l'extrême, même si, globalement, le geste qui consiste à planter ou à semer sur une termitière ou à son pied demeure immuable. Cette invariabilité gestuelle ne saurait dissimuler l'importance et la variabilité du savoir et savoir-faire des ruraux en matière de contribution agricole des termitières » (L.P., 46 ans, Ingénieur agricole, natif de Tchetti rencontré au cours de la recherche le 28/12/ 2017).

Souvent dans la zone Ifè, lorsque les termitières sont nombreuses et de tailles modestes, c'est-à-dire moins d'un mètre de haut en général et sur sols rocailleux, elles signaleraient l'inaptitude de ces

derniers à porter des tubercules comme l'igname et la grande taille des termitières est un indice de l'existence de terres arables ; leur rareté ou leur absence annoncerait la pauvreté relative de certains sols impropres à la plupart des cultures vivrières, mais sur lesquelles on pourrait obtenir un rendement acceptable en y plantant.

En effet, les populations rurales moins nantis utilisent les termitières à leur manière. Dans cette optique, un praticien de la thérapie endogène explique :

« Lorsqu'un homme n'a pas les moyens matériels nécessaires ou qu'il n'est pas aidé par le sort pour se construire une maison, les devins lui confectionnent alors un gris-gris à base d'argile prélevée sur termitière, les termites architectes et maçons sont supposés apporter, par l'argile de leurs nids, la chance de pouvoir construire une maison à l'homme sans toit et cela se réalise souvent. J'en ai témoins plus fois » (Y.M. 71 ans, Tradithérapeute, Doumè, le 11/09/2016).

Dans cette même lancée, Iroko (1996) a été évoqué par dans recherche et démontre qu'il est fréquent de constater que des maisons d'habitations sont construites à l'aide de la terre de barre mélangée à de la terre de termitière, ceci non seulement à cause du rôle de liant que joue cette terre due à sa solidité mais aussi à cause des symboles qu'elle représente

Une autre vertu, toujours symbolique, est parfois reconnue à l'argile prélevée sur une termitière encore habitée. Un acteur notifie :

« Une maison construite avec ce matériau est appelée à voir ces occupants s'accroître et devenir nombreux, à la manière en quelque sorte des termites dans leur nid. Cette conception est encore vivace chez nous ici à Djalloukou depuis les temps immémoriaux. Les sables de termitières sont utilisés pour remblayer et terrasser les cases d'habitations. Nous utilisons fréquemment et de façon diverse l'argile des termitières dans la construction de nos habitats » (O. K., 52 ans, Exploitant agricole, Djalloukou, 13/09/ 2016).

3.3.2. Rôles thérapeutiques

Les populations font grand usage des termitières et de leurs dérivés sur le plan médicinal. Ceci est confirmé par les observations de R. Pazzi (1976) dans toute l'Afrique qui nous apprend que les termitières ainsi que leurs termites interviennent dans l'action sanitaire naturelle et spontanée indépendamment de toute intervention humaine et sont utilisés pour prévenir et guérir des maladies. Dans ce même, un soignant endogène précise :

« Je creuse l'intérieur d'une grande termitière épigée pour y retirer la loge d'argile compacte et dure dans laquelle vit la reine des termites. Il l'enlève de sa demeure et la pose, toujours vivante, sur le crâne de l'enfant, à l'endroit précis où se manifeste le mal, sur la zone de faiblesse du crâne. Toujours dans ce même ordre d'idées, les habitants de certaines parties de l'Inde font consommer à leurs vieillards, selon des rites secrets appropriés, des termites ailés pour les fortifier » (B.L., un tradithérapeute, 63ans, Ottola, 23/09/ 2016).

Les Ifè ont hérité de leurs ancêtres un procédé qui consiste à conjurer définitivement une maladie en la confiant à une termitière

géante à l'intérieur de laquelle sont déposés cauris et infusions ayant servi au traitement du patient. L'argile, notamment celle de termitière, intervient tant dans le traitement externe qu'interne du mal. Le guérisseur le réduit toujours en poudre ou en pâte visqueuse avant son usage. Il l'utilise très souvent pour soigner les enflures dont les oreillons et les abcès. Le traitement des oreillons à partir de l'argile pulvérisée de termitière, est très commun en Afrique subsaharienne.

Les Adja rendraient visibles les grossesses non développées de leurs femmes en faisant usage de la terre des termitières. Pourtant, ils ne sont pas les seuls en Afrique ; puisque Hegh (1922) notait déjà que les femmes enceintes ghanéennes, togolaises, nigérianes, centrafricaines et congolaises raffolent de l'argile de termitière qu'elles considèrent comme un remède à plusieurs maux ou malaises liés à leur état.

Notons enfin que les différents peuples de la Lama utilisent les meules de champignons pour la guérison de plusieurs maladies parmi lesquelles la toux. Ceci est confirmé par Noirot (1959) tant en Afrique occidentale qu'en Afrique centrale où les vendeurs d'ingrédients de la pharmacopée comptent parmi leurs marchandises des meules à champignons de termitières champignonnistes.

3.3.3. Rôles culturels

Les termitières géantes ont exercé sur les représentations collectives africaines un attrait tel que des milieux socioculturels les ont

intégrées, de diverses manières à leur mythe d'origine (Y. Nouhoeflin, 2006). De même, il est constaté que de nombreux groupes socio-culturels africains, dans leurs mythes archétypaux d'origine, font venir leurs ancêtres fondateurs et civilisateurs de termitières d'où ils auraient brusquement surgi un jour quand ils n'y ont pas été simplement découverts par ceux qui seront par la suite leurs sujets. Ce constat est confirmé par F. Iroko (1996), où quelques ancêtres fondateurs de villages seraient, à en croire des traditions locales demeurées vivaces jusqu'à nos jours, venus d'une termitière.

« Les termitières, surtout celles, toujours géantes sont considérées dans la majorité des sociétés africaines au sud du Sahara, comme un nœud de forces immatérielles et mystiques. Au nord-ouest du Bénin, les Bariba font appel à la plante *Maerua oblongifolia* située sur les termitières pour les cérémonies de purification ou de baptême » (R. Saliou, 2005 : 31).

Située à la frontière de deux mondes, la termitière, notamment celle géante des *mellicositermes* et de *macrotermes*, intervient dans les coutumes funéraires. C'est le cas, chez le groupe socioculturel Gourmantché qui l'utilise dans les cérémonies de veuvage et des Bariba qui qualifient les termitières à chapeau de termitières des morts dont elles seraient l'œuvre par le canal des termites. Ces deux groupes socioculturels se présentent dans la zone de recherche en nombre minoritaire qui gardent toujours leurs cultures et pratiques.

3.4. Discussion

La xérophilie serait un des caractères marquants des associations végétales se développant sur termitières. Hegh (1987) a mené une étude sur la termitophile dans les régions de savanes de l'ex Rhodésie. Il remarque que les familles comme les euphorbiacées et les combrétacées sont les plus représentées en genre et en nombre des espèces végétales rencontrées les plus sur les termitières. Il déduit également que cette termitophile est totalement différente selon que l'on se retrouve dans les jachères, champs, parcs et autres. Mais ce qui a manqué dans son étude, est qu'il devrait montrer véritablement, la diversité spécifique de cette termitophile dans chaque formation végétale. De plus, il pourrait montrer à l'aide des outils statistiques, des relations existant entre quelques variables environnementales et ces termitières.

Dossou-Yovo (2007) a mené une étude sur la diversité des plantes en relation avec les termitières dans le parc de la Pendjari et dans les terroirs riverains. Les termitières sur lesquels l'auteur a travaillé font donc partie des formes de zoolites. L'objectif global de son étude a été de contribuer à une conservation des ressources naturelles, en recensant, caractérisant d'abord les espèces végétales des termitières afin d'étudier les relations avec les espèces environnantes ; et de comparer également les phytocénoses des termitières, des champs et jachères. Dans cette optique, un acteur clarifie :

« Les combrétacées sont les plus importantes en genres et en espèces sur termitières; tandis que les anacardiacees sont importantes en genres et espèces dans les champs. Les césalpiniacées sont importantes en genres et espèces sur termitières dans les jachères. L'auteur déduit donc qu'il y a une faible diversité d'espèces sur termitières dans les milieux mais il y a été noté moins d'espèces rares sur termitières dans le parc que dans les champs et les jachères. Les communautés des plantes sur termitières sont différentes entre milieu, car les phanérophytes sont globalement abondantes sur les termitières » (S.Y. 52 ans, Agent du développement rural, Tchetti, le 17/09/2016).

Parmi les espèces herbacées, les thérophytes sont abondantes dans les champs ; tandis que dans les jachères, les espèces soudanaises sont abondantes sur les termitières expliquant alors en un tant soit peu l'effet de climat. La vie ou la mort des termitières et le mode d'utilisation de la terre n'ont aucune influence sur la richesse spécifique et la diversité spécifique des termitières. Les plus larges termitières sont les plus riches en espèces et les plus diversifiées.

« La hauteur des termitières est sans influence sur la richesse et la diversité spécifique. Il retient également que les termitières sont l'habitat de petits mammifères, des reptiles et des insectes (arthropodes), le lieu de ponte des globuliformes. Elles sont pulvérisées de pesticides à cause des dégâts de termites et creusées à la recherche d'animaux; il y a donc nécessité de les conserver. Les principaux résultats aboutis par l'auteur sont appréciables et convaincants. Mais, il pourrait plus élargir son champ d'action, en faisant une analyse multi variée afin de montrer les différentes relations qui pourraient exister entre deux ou plusieurs variables catégorielles » (C.T. Enseignant, 48 ans, Doumè, 11/09/ 2016).

En effet, concernant la variabilité de ces savoirs selon l'âge, les résultats ont montré que les femmes détiennent plus de connaissances que les hommes. Ce constat est aussi relaté chez les différents groupes socioculturels riverains du milieu. Ainsi, le groupe socioculturel Ifè détient plus de savoirs autour des termitières que les autres groupes socioculturels car, c'est celui-ci qui possède un indice global de connaissance médiocre. Egaleme nt au niveau de la fréquence d'utilisation par communauté. Ce résultat s'explique du fait que les Ifè sont majoritaires dans la commune et ont été les plus enquêtés.

Conclusion

Les termites et les termitières sont bien connues dans la communauté Ifè. Les acteurs en font plusieurs usages. La présente recherche a permis non seulement de recenser les différentes formes d'utilisation de ces termitières, mais aussi de nuancer la variabilité interethnique. Elles sont le lieu de conservation aussi bien d'espèces végétales qu'animales. Les termitières des plantations et des champs montrent une abondance des espèces de petites tailles. Ces résultats traduisent l'effet du piétinement des termitières par les animaux et de l'évolution dans le cas jachères. Tranches d'âge, le sexe et les différentes ethnies composantes le milieu, tous ces différents aspects ont été pris en compte pour apprécier la réalité.

Les termitières sont les espèces guinéo-congolaises et soudano-guinéennes qui sont les plus dominants mais la composition flo-

ristique des termitières diffère d'un milieu à un autre. Sur le plan ethno zoologique, ces termitières sont utilisées par la population locale sur diverses formes pour satisfaire leurs besoins vitaux. Il s'agit donc des usages alimentaires, médicaux, magico-thérapeutique, agricoles et cultuels. Il ressort de l'étude que les termitières ont été plus utilisées dans le domaine médical que dans les autres domaines. Ces termitières sont également appréciées suivant les considérations qui leur sont attribuées par les groupes socioculturels du milieu de recherche.

Références bibliographiques

- Agossou H., 2013 : *Ethnozoologie du buffle (Syncerus caffer) et de l'éléphant (Loxodonta a/ricana) autour de la réserve transfrontalière de biosphère*, Mémoire de maîtrise en Géographie, FLASH, Université d'Abomey-Calavi, Bénin. 78p.
- Akoègninou A., 1984 : *Contribution à l'étude botanique des îlots et forêts denses humides semi-décidues en République Populaire du Bénin*, Thèse 3^e cycle, Université Bordeaux III. 250 p.
- Assogbadjo A.E., 2005 : *Étude de la biodiversité des ressources forestières alimentaires et l'évaluation de leur contribution à l'alimentation des populations locales de la forêt clas-*

- sée de la Lama, Thèse d'Ingénieur Agronome, FSA /UNB, Abomey-Calavi, Bénin, 131p.
- Boussari F., 2016 : *Analyse de la diversité Biologique autour des zoo-lites et formes d'usages des communautés riveraines dans le Bénin méridional (sud de la dépression de la Lama)*, Mémoire du DEA, EDP, FLASH, UAC, 125 p.
- Dossou-Yovo. C. H. O., 2007 : *Diversité des plantes en relation avec les termitières dans le Parc National de la Pendjari et dans les terroirs riverains*, Thèse d'Ingénieur Agronome, FSA/UAC, Abomey-Calavi, Bénin, 100 p.
- Hegh S., 1987 : *Les termitières en milieu zanzibar*, édition Masson, Paris, 149 p.
- Iroko A. F., 1982 : « Rôle des termitières dans l'histoire des peuples de la République populaire du Bénin, des origines à nos jours », In *Bulletin de l'IFAN*, 44, série B, n° 1-2, pp.50-75.
- Iroko A. F., 1996 : *L'homme et les termitières en Afrique*, édition Karthala, Paris, 298 p.
- Konaté T., 1999 : « L'action des termitières en milieu montagnards en Guinée », In *Colloque international de l'Université de Conakry, série sciences sociales et humaines*, vol. XV, n°1, pp 35-49.

- Nouhohefin B. Y., 2006 : *Diversité, rôles culturel et cultuel des termites et termitières dans la forêt classée de la Lama et les localités environnantes*, Thèse d'Ingénieur Agronome, FSA/UAC, Abomey-Calavi, Bénin. 128 p.
- Pazzi R., 1976 : *L'homme Evé, Aja, Gen, Fon et son univers, termitières et mythes d'origines de termites*, Lomé, Togo 36 p.
- Saliou R., 2005 : *Rôle socioculturel des termites et termitières chez les peuples riverains de la Réserve de Biosphère centrafricaine, capture et consommation des termites*, SELAF, Paris, 416 p.
- Tchibozo V., 2002 : *Rapport d'étude préliminaire sur les invertébrés terrestres (arthropodes) utiles (comestibles médicinales et mythologiques) du Bénin*, 9 p.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET TOURISTIQUES À L'ÈRE DE LA DÉ-CENTRALISATION AU CAMEROUN : LE CAS DE LA COMMUNE DE GUIDER

MAHAMAT ABBA Ousman

Université de Maroua (Cameroun)

Introduction

La promotion des activités culturelles se fait pour la plupart à partir des aires culturelles qui sont situées en grande partie à la périphérie ou du moins à travers des acteurs locaux qui ne sont pas souvent connectés au pouvoir central à cause du manque des services déconcentrés compétents du ministère des arts et de la culture. C'est ainsi que l'on rencontre des difficultés en termes d'identification des priorités des populations concernées, de la non maîtrise des spécificités locales et l'inexploitation des compétences locales en la matière d'où la nécessité d'encourager les politiques culturelles qui tiennent de l'implication des acteurs locaux et des particularités de chaque communauté ou groupe de personne. Dans le cas spécifique du Cameroun, ces compétences sont transférées aux collectivités locales, structures territoriales existantes et bien organisées afin de mieux contrôler les activités culturelles et touristiques. Cette politique est consacrée par la constitution du 18 janvier 1996 qui indique clairement la volonté des pouvoirs publics camerounais à céder une parcelle du pouvoir central aux élus locaux qui ont désormais la lourde responsabilité de concevoir et d'implémenter des politiques cultu-

relles à partir des réalités et potentialités d'une collectivité territoriale. Seulement, il faut attendre la loi N° 2004 / 018 du 22 Juillet 2004 qui spécifie clairement les champs d'action des communes en matière de promotion et de valorisation du patrimoine culturel de manière générale. Ces textes juridiques montrent clairement les initiatives locales attendues désormais du conseil municipal de chaque unité administrative du Cameroun. Il s'agit notamment de l'organisation au niveau local des journées culturelles et de manifestations culturelles traditionnelles, du concours littéraires et artistiques, de la création et la gestion des orchestres locaux, de la mise en place des ensembles lyriques traditionnels, des corps de ballets et troupes de théâtres, de la création et la gestion des centres socioculturels et de bibliothèques de lecture publique et de l'appui financier et technique aux associations culturelles. Cependant, très peu de communes de la partie septentrionale du Cameroun mettent à profit ces prérogatives institutionnelles faute d'information, de manque de ressources humaines ou par manque de volonté politique locale. C'est ainsi que l'on observe quelques collectivités qui s'inscrivent dans cette dynamique et au nombre de celles-ci, figure en bonne place la commune de Guider, dans la région du Nord. Elle se distingue à travers des actions concrètes qui méritent une attention dans cette réflexion.

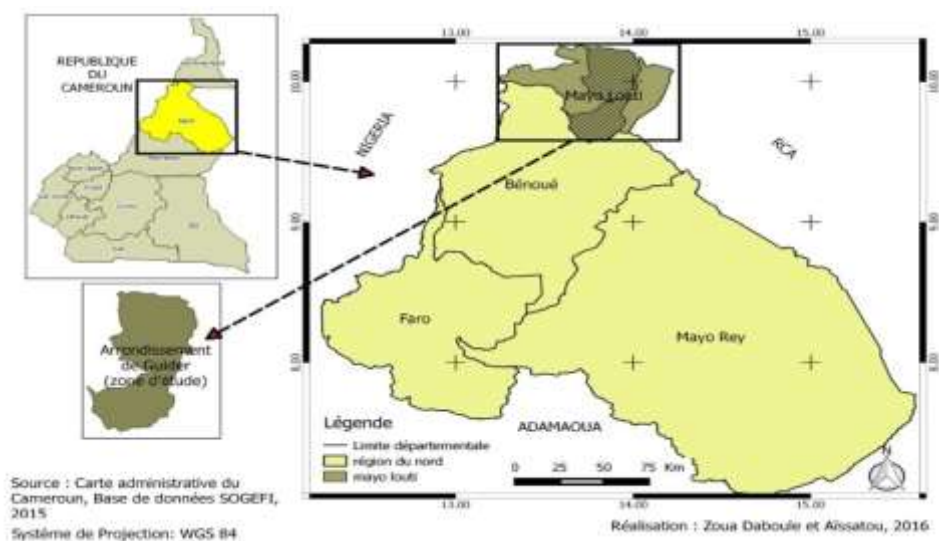
Après la présentation de la commune de Guider, cette contribution scientifique se propose de montrer, d'une part les politiques culturelles communales et réalisations concrètes en matière de promotion et de valorisation du patrimoine culturel de cette commune, et d'autre part les investissements en matière de promotion du tourisme culturel, perçu comme le meilleur moyen de mise en valeur des ressources culturelles.

1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE GUIDER

Au regard de notre démarche scientifique qui s'appuie fondamentalement sur une étude de cas dans un espace aussi vaste et diversifié que le Cameroun septentrional, la présentation de la zone d'étude constitue une étape importante pour non seulement situer notre analyse dans un espace géographique précis, mais surtout pour donner l'entièreté des éléments d'analyse et de compréhension de cette réflexion. Cette partie met en exergue les considérations géographiques, anthropologiques et socioculturelles de la zone d'étude.

1.1. Éléments géographiques

La commune de Guider est située dans la région du Nord Cameroun, précisément dans le département du *Mayo-Louti*. Située entre le 13° 30' et 14° 30' degré de latitude Nord, et les 9° 30' et 10° (Toumba Haman P. 2009 : 9). La ville de Guider est le lieu de ce département qui est caractérisé par 05 mois de saison sèche et dont les températures oscillent entre 28°C et 45°C.



La température maximale de 45°C est observable entre les mois de mars et avril tandis que les plus basses (20 à 28°C) entre décembre et Janvier.¹ Les principaux cours d'eau saisonniers qui arrosent cette localité « aride » sont : le *Mayo Oulo* et *Mayo Louti* qui prennent leur source dans les Monts *Mandara* (Région de l'extrême-Nord). Ils sont au cœur des activités agricoles, pastorales et religieuses et constituent d'ailleurs des espaces de loisir et de promotion des activités sportives des jeunes scolaires.

1.2. Considérations anthropologiques et socioculturelles

La population de cette collectivité locale décentralisée est estimée à 300 000 âmes constitués de trois groupes ethniques notamment les *Guidar*, les *Fali* et les *Peuls*. Les premiers sont considérés comme les plus anciennement implantés dans cette aire culturelle.

¹ Plan communal de développement de l'arrondissement de Guider

C'est pour cette raison que la promotion de leur patrimoine est au cœur des activités culturelles de la commune (Moussa K. 2013 :49). C'est le lieu d'indiquer que les *Guidar* continuent de rendre hommage à leurs ancêtres à travers le culte *tùyêrjè* (Collard C. 1977 : 234). Avant de faire des sacrifices pour implorer la grâce de leurs prédécesseurs, ils consultent les esprits à travers trois procédés de divination. Il s'agit de l'usage des bâtonnets recourbés pour des problèmes relativement simple et l'immolation d'une bête ou l'usage des cailloux pour des problèmes plus sérieux.¹ L'économie du pays Guidar repose essentiellement l'agriculture et élevage. Les principales spéculations sont d'une part le maïs, le sorgho, l'arachide, le niébé, le riz et l'oignon dans le domaine de l'agriculture et d'autre part les bovins, les petits ruminants et la volaille dans le secteur de l'élevage. Ils font partie des groupes ethniques dont la civilisation a été qualifiée à juste titre de « civilisation du grenier » (Mahamat Abba O. 2013 : 206) parce qu'il dispose des espaces pour conserver les céréales afin d'éviter les famines. Depuis quelques années, ces greniers ont disparu à cause de la baisse de production agricole et de la commercialisation à outrance des produits agricoles après les récoltes. Ces phénomènes sont à l'origine de l'insécurité alimentaire. Ils sont également reconnus dans la sous-région comme des artisans accomplis.

LE FESTIVAL CULTUREL ET TOURISTIQUE DE GUIDER

¹Association pour la Sauvegarde et la Promotion de la Culture Guidar - GUMA-ASPROCG. <http://www.guma-asprocg.org/index.php> consulté le 10 juin 2016.

Le festival culturel est une rencontre culturelle au cours de laquelle les populations font des prestations diverses notamment les musiques traditionnelles, les danses, les expositions artistiques, la gastronomie, les croyances et les rites. Il s'agit aussi de véritables laboratoires de réflexion sur la préservation et la valorisation de la culture qui se présentent comme un cadre d'expression de l'identité culturelle et de démonstration de la richesse culturelle d'un groupe (Mahamat Abba O. 2016 :656). La commune de Guider s'est appropriée ce concept depuis décembre 2009. Elle se positionne ainsi comme la première municipalité du Cameroun septentrional qui développe une politique de promotion et de valorisation des ressources culturelles locales. Rendue triennale à la troisième édition du festival culturel et touristique décembre en 2015, elle a invité d'autres communes de la partie méridionale à partager son expérience (Aissatou M. 2016 :68).

2.1. Les enjeux d'un festival culturel et touristique de Guider

Ce festival organisé par la commune de Guider constitue une plateforme de rencontre entre les membres d'une collectivité qui partagent un même héritage culturel. C'est un cadre d'échange sur les questions essentielles telles que le changement climatique, la résolution des conflits intercommunautaires, les questions liées à la dépravation des mœurs, la lutte contre les fléaux qui minent la jeunesse *Guidar* notamment l'alcoolisme, la drogue et la prostitution, et

les réflexions sur le développement au sens large du terme comme c'est le cas pour la troisième édition festival culturel où il était question de faire de la ville de Guider un point de vente commercialisation du bois venant de la partie méridionale du Cameroun. Ces retrouvailles permettent aussi de consolider les acquis sociaux, d'anticiper sur les problèmes qui menacent l'unité du peuple *Guidar* et d'entrevoir les perspectives en fonction des enjeux et les défis en matière de conservation et promotion du patrimoine culturel. De plus, ce festival revêt un caractère sous régional dans la mesure où les différents groupes ethniques impliqués se trouvent de part et d'autre des frontières internationales héritées de la colonisation (Tchad, Cameroun et Nigeria). À ce sujet, Mahamat Abba Ousman déclare :

« Ces peuples « traits d'union » se mobilisent lors de ces manifestations culturelles au point où la notion de frontière internationale est ignorée, abandonnée au profit de la frontière culturelle, plus réaliste et moins contraignante. Ces rencontres culturelles transfrontalières plaident en faveur d'une intégration sous régionale plus souple, une intégration des peuples par le « bas » loin des caméras et autres folklores diplomatiques ».¹

Par ailleurs, la dimension économique du festival culturel et touristique n'est pas perceptible à première vue parce que des dispositions ne sont pas prises pour mesurer son impact réel et les popula-

¹Mahamat Abba O., 2016 « histoire et patrimoine, les kotoko » in mémoire d'un continent, entretien avec Elikia M'bokolo, Radio France Internationale.

tions ne sont pas aussi suffisamment sensibilisés sur cet aspect. Ces rencontres triennales constituent de véritables espaces de production des industries culturelles qui promeuvent les produits culturels. Ces objets artisanaux pour la plupart constituent des souvenirs de voyage pour les touristes et les festivaliers. De même, les prestations artistiques et culturelles, le transport, la communication, la restauration et l'hébergement sont entre autres secteurs d'activités qui sont mis à contribution pour le déploiement des activités touristiques.

2.2. Festival culturel et promotion du patrimoine culturel Guidar

Pendant les trois éditions du festival culturel et touristique de Guider, les prestations des danses patrimoniales ont contribué à la renommée des *Guidar* sur la scène nationale et internationale. Il s'agit de la danse *Gouma* ou la danse des jeunes filles aux torsos nus et la danse *Voulma*.

En effet, la production de ces danses patrimoniales constitue sans doute les moments les plus courus de ces rencontres culturelles. La première danse (photo n°1) est une prestation artistique des filles vierges qui chantent et dansent à côté des jeunes guerriers *Guidar*. Elles mettent ainsi en exergue, sans complexe, leurs formes physiques, perçues comme des atouts majeurs pour rassurer les prétendants éventuels de leur intégrité morale et pour susciter les relations matrimoniales sur les bases saines. C'est aussi une danse patrimo-

niale produite pendant les récoltes et autres circonstances de jouissances comme le mariage et le baptême. Elle est certainement l'une des danses traditionnelles qui attirent beaucoup d'attention par *son caractère pittoresque et ses cadences très enlevées*. Grégoire Djarmaila indique à cet effet :

« Au cours de leurs multiples prestations à travers festivals et cérémonies officielles, les jeunes danseuses (...) sont devenues l'objet de toutes les curiosités. C'est que la danse Gouma dont elles sont passées maîtresses dans l'exécution est devenue une attraction culturelle à la réputation établie. Il est difficile pour les amoureux de la chose culturelle de se soustraire à l'offre alléchante de ces danseuses aux seins nus quand elles entrent en transe » (Djarmaila G.2009:4).



Photo n°1 : danse Gouma ou la danse des jeunes filles Guidar
© Moussa kari, 2015

Par ailleurs, la seconde danse patrimoniale a été sacrée meilleure danse patrimoniale de l'aire culturelle soudano-sahélienne lors du Festival National des Arts et de la Culture du Cameroun en 2008 à

Maroua à cause de la chorégraphie, la tenue des danseurs et des productions artistiques accompagnées des chants patrimoniaux révélateurs des grands prouesses de ces peuples (photo n°2).



Photo n°2 les danseurs Goudé à Boukoul
© Mahamat Abba Ousman, avril 2012

Les éléments artistiques accompagnés de bien d'autres, non moins importants, sont produits pendant les trois jours que durent le festival culturel et touristique de Guider. Cette initiative communale contribue à la promotion et à la valorisation des danses patrimoniales qui souffrent d'une véritable absence de politique de marketing et de commercialisation des produits artistiques locaux contrairement aux artistiques musiciens qui bénéficient d'une grande attention de ces derniers.

Le festival culturel et touristique de Guider se décline également à travers la présentation des savoirs et savoirs faire artisanaux

de cette localité. En plus de la promotion des boissons et mets patrimoniaux qui ponctuent les grandes articulations de cet événement, les productions des tisserands, des cordonniers, des forgerons, des potières, des bonnetiers, des brasseuses de la bière locale et les confectionneurs des *gandouras* traditionnelle *Ngapalewol* prennent part aux différentes manifestations culturelles.



Photo n°3: Pots en terre cuite
© Mahamat Abba Ousman, décembre 2015

En somme, l'organisation du festival culturel et touristique par la commune de Guider se présente comme une opportunité pour promouvoir les ressources et pour vendre des objets artisanaux qui constituent des souvenirs de voyages des festivaliers et des touristes. Cette démarche s'inscrit en droite ligne avec la vision des pouvoirs

publics.¹ Elle consiste à élaborer et à implémenter les politiques culturelles à partir des aires culturelles de telle sorte que les septicités culturelles soient prises en compte dans une politique culturelle globale et inclusive au niveau national. De plus, cette initiative permet d'éviter la marginalisation de certains groupes ethniques perçus comme minoritaires mais disposant des richesses culturelles singulières et permet en même temps d'exploiter les compétences locales qui sont pourtant avérés mais peu exploitées dans les politiques de développement des pays africains.

3. OFFICE COMMUNAL DE GUIDER ET LA PROMOTION DU TOURISME CULTUREL

En plus de l'organisation d'un festival culturel triennal, la commune de Guider est la deuxième collectivité locale qui dispose d'un office communal de tourisme depuis 2009 après la commune de Dschang dans la région de l'Ouest sur l'ensemble du territoire camerounais.² Il est ouvert officiellement en 2010. Cette structure a pour mission d'inventorier et d'aménager les sites touristiques, de créer des circuits touristiques et d'organiser des visites guidées, d'accueillir et de mettre à disposition des informations utiles sur les réceptifs touristiques et des précisions sur des éléments sociologiques et anthropologiques. Cette instruction est en charge de la promotion du

¹ La loi N° 2004 / 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes.

²Rapport d'activité de l'Office Communal du Tourisme de Guider, Mai 2015.

Rapport des inventaires des sites touristiques, des artisans et des PME de l'arrondissement de Guider ;

tourisme, compris comme le fait de voyager, de parcourir pour son plaisir, un lieu autre que celui où l'on vit habituellement. Par ailleurs, initialement rattaché aux loisirs et à la santé, le tourisme englobe désormais également l'ensemble des activités économiques auxquelles le visiteur fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, bars, etc.) et l'Organisation Mondiale du Tourisme le présente comme « un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement des personnes vers les pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles, professionnelles ou pour autres affaires »(Origet du Cluzeau C., 2005 :67). Au regard de son importance dans l'économie, les responsables de la commune de Guider ont décidé de faire un inventaire des curiosités culturelles et naturelles, puis, d'aménager ces sites pour améliorer le taux de fréquentation. Ces deux étapes constituent des préalables à l'éclosion de l'économie touristique.

3.1. Inventaire des sites culturels : une activité à l'actif de l'office communal de Guider

Les activités de l'office communal sont essentiellement focalisées sur la promotion du tourisme culturel et de l'écotourisme parce que cette unité administrative dispose d'un potentiel assez important. Le premier responsable de l'office communal de Guider avait pour mission principal d'inventorier des sites touristiques et de pro-

poser des politiques d'aménagement. Présenté comme une forme d'activité touristique centrée sur la culture, l'environnement culturel (incluant les paysages de la destination), les valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts plastiques et du spectacle, les industries culturelles, les traditions et les ressources de loisirs de la communauté d'accueil¹, le tourisme culturel est au cœur de la politique touristique de la commune de Guider. Les sites culturels majeurs et leurs caractéristiques sont présentés dans un tableau ci-dessous.

N°	SITES TOURISTIQUES	CARACTÉRISTIQUES DES SITES
1	Les Lamidats Libé, Mousgoy, Mayo-loué et Golombé	Sauvegarde des traditions et valeurs culturelles qui sont perceptibles à travers l'entretien des palais, la fantasia et la promotion des musées locaux.
2	Le site de Babouri	C'est un site archéologique sur lequel l'on retrouve des traces qui sont attribuées aux dinosaures. Il n'a pas encore connu des études scientifiques de haute facture pour confirmer ou infirmer cette affirmation.
	La Mosquée du Lamido de Guider	Lieu de prière des musulmans, accueille les prières des fêtes, les mariages et autres manifestations culturelles.
3	L'Église Catholique de Guider	Patrimoine architectural exceptionnel, l'église Catholique de Guider accueille les fidèles chrétiens de la ville, un lieu de brassage des cultures et de célébration des mariages.

¹ UNESCO, 2004 « tourisme, culture et développement en Afrique de l'ouest » pour un tourisme culturel au service du développement durable axes stratégiques et propositions de projets

4	Les pierres superposées de Guider (Denguelki, Kaïgama, Bébéré et Norgo).	Considérés comme les premiers lieux d'habitation des ancêtres Guidar, ces espaces recèlent encore les vestiges des croyances et des traces de présence humaine sur la longue durée.
5	Les bâtiments coloniaux de la ville de Guider.	La présence coloniale dans cette partie du Cameroun a laissé des monuments et bâtiments architecturaux exceptionnels qui constituent une curiosité touristique dans cette ville. Cet héritage colonial fait partie intégrante de l'histoire de cette commune.
6	Pierre de Sibré.	Ce sont des déformations géomorphologiques qui s'apparent à l'image d'une femme portant un bébé au dos. Ce site attire des touristes qui apprécient les merveilles de la nature mais aussi des pratiques culturelles qui montrent la relation des Guidar avec leur environnement immédiat.
7	Graffitis de Libé.	Ce sont des dessins rupestres représentant les têtes de vaches et les têtes des hommes. C'est un site préhistorique qui traduit les savoirs faire des groupes qui ont occupé la zone et permet de comprendre les échanges culturels de ces derniers
8	Marché de Guider	C'est un marché hebdomadaire qui se tient tous les vendredis. Il s'agit d'un espace de vente, un cadre de brassage culturel et des rencontres de résolutions des conflits entre les populations qui se retrouvent chaque semaine.
9	La montagne de PeskeBori	C'est un site d'occupation ancienne qui garde encore les traces des anciens occupants. Les adeptes des religions traditionnelles y pratiquent des rites. C'est un lieu d'histoire, un lieu de mémoire.
10	KossehelBindi.	Écritures sur des parois rocheuses. Il s'agit des em-

		preintes laissées par leurs ancêtres sur les montagnes. C'est une reproduction des zoomorphes et anthropomorphes.
--	--	---

La grande particularité de cette collectivité est la collaboration parfaite des adeptes de deux grandes religions révélées que sont l'Islam et le Christianisme. Dans l'inventaire des sites culturels, un accent particulier est mis sur ces deux grands lieux de prière qui symbolisent non seulement la cohabitation des populations de cette commune, mais témoigne davantage la maturité des populations concernées à accepter leur héritage culturel commun. Les touristes sont invités à admirer la qualité de ces œuvres architecturales.

3.2. Inventaire des sites écotouristiques

À côté du tourisme culturel, l'office communal de Guider a identifié des sites naturels exceptionnels pour permettre aux visiteurs d'apprécier les curiosités naturelles qui font le charme de cette commune.

N°	SITES TOURISTIQUES	CARACTÉRISTIQUES DES SITES
1	Les Gorges de kola	Ce sont des roches dénaturés par un cours d'eau, notamment le Mayo-Louti qui porte le nom officiel de ce département. Il s'agit d'un site unique au monde qui permet aux touristes d'observer les merveilles de la nature c'est-à-dire l'action de l'eau sur une montagne. Ne dit-on pas que face à la roche, l'eau a toujours eu

		raison, non pas par l'usage de la force, mais davantage par la persévérance.
2	Le Lac de Kafinarou.	Dépression formée par le Mayo-louti et le Mayo-kebbi.
3	La colline de Lamordé (Balga).	Echo des roches qui ressemblent à des sons de tambours.
4	Lac de Kakala.	Sanctuaire pour la faune et la flore sauvage.
5	Mares à crocodiles de Larback.	Un espace bien aménagé qui renferme une importante population de crocodiles.
6	L'île de KAGOUMA (Bissoli).	Petit village des pêcheurs, agriculteurs et éleveurs nichées sur une colline, entièrement entourées d'eau en saison pluvieuse.
7	L'île de Tchéki Lara Atcha.	Arbre situé sur une île qui ne s'inonde pas en saison des pluies.

Le principal site éco-touristique le plus connu de l'aire culturelle Guidar est naturellement les gorges de Kola appelé localement *Miheré Na Baïnga* c'est-à-dire « l'endroit clôturé de *Baïnga* ».



Photo 8: Gorge de Kola : Un labyrinthe extraordinaire
© Mahamat Abba Ousman, 2015

C'est également un lieu de rite et sacrifice ancestral.¹ Ce site a été introduit dans les activités touristiques par l'administrateur colonial de la subdivision de Guider, Roguet.² Il est ouvert aux touristes en permanence. La commune a construit un campement de six chambres équipées, une salle de fête en construction, un bar opérationnel, et il est alimenté par l'énergie solaire.

Par ailleurs, La mise en place de ces réceptifs touristiques et le recrutement de deux professionnelles qualifiées en tourisme ont amélioré le taux de fréquentation des visites sur le site des gorges de Kola et partant de l'ensemble des sites culturels opérationnels de la commune de Guider. Ce circuit touristique intègre l'essentiel des curiosités touristiques locales. Le tableau ci-dessous indique clairement que les sites de la commune sont visités davantage par les nationaux comme indiqué par les recommandations du conseil national du tourisme du Cameroun depuis 2009.

2015	CAMEROUNAIS	ETRANGERS	TOTAL
AVRIL	469	14	483

¹Entretien collectif avec L'abbé Landry, et HAMADJODA TIZI TIZI, Instituteur, le 22 mai 2016 à Guider

² Il a été administrateur civil de la subdivision colonial de Guider du 1^{er} Aout 1952 au 23 juillet 1954.

MAI	330	00	330
JUIN	267	04	271
JUILLET	204	07	211
AOUT	24	00	27
SEPTEMBRE	05	10	15
OCTOBRE	82	00	82
NOVEMBRE	76	02	78
DECEMBRE	85	00	85
TOTAL	1545	37	1582

Au total, la création de l'office communal de tourisme de Guider et les investissements en terme d'aménagement des sites culturels et naturels, la création des réceptifs touristiques et le recrutement des professionnels qualifiés, constituent des actions fortes de la politique culturelle locale entreprise par les magistrats municipaux de la commune de Guider. Ces initiatives permettent de voir clairement l'impact, mieux la nécessité d'entreprendre des actions culturelles à partir des collectivités locales pour pouvoir mettre en exergue la diversité culturelle camerounaise. Les autorités municipales de Guider s'activent à mettre en place un musée d'art local qui se présente aujourd'hui comme un défi majeur en matière de promotion de la culture locale.

Conclusion

Au terme de cette réflexion sur la conception et la mise en œuvre des politiques culturelles à partir des collectivités locales décentralisées, analyse faite sur de la commune de Guider, située dans la région du Nord Cameroun, il apparaît clairement que le dispositif institutionnel permet aux magistrats municipaux d'agir en tant qu'acteurs majeurs dans la promotion et de la valorisation du patrimoine culturel de l'ensemble du territoire national. La commune de Guider a saisi cette opportunité constitutionnelle pour créer un festival culturel, un office communal de tourisme et un musée d'art local qui est encore en chantier. Ces initiatives témoignent de ce que chaque collectivité locale doit être invitée à faire la promotion de ses spécificités culturelles locales de sorte que la somme de toutes les actions communales permette de valoriser la culture camerounaise au sens large du terme. Ce transfert de compétences dans le domaine de la culture aux communes est une démarche qui permet d'éviter la marginalisation des groupes ethniques considérés comme « des minorités culturelles » au regard de la taille de ces groupes concernés. Ceci permet également d'éviter des réclamations qui sont enregistrées dans ce sens. Les cultures se valent et que chaque communauté productrice d'une civilisation unique et originale, capable de rendre le Cameroun plus expressif, plus riche encore quand on sait que la beauté d'un tapis, c'est davantage la diversité des couleurs qui le constitue. C'est ainsi qu'au regard des initiatives communales de

Guider avec ses impacts et retombées appréciables que cette réflexion permet de voir l'importance d'une politique culturelle initiée à la base et par les bénéficiaires en question. C'est une démarche qui mérite une attention particulière des scientifiques, des associations culturelles et des promoteurs privés.

Références Bibliographies

AISSATOU M., 2016 : *Le tourisme culturel en pays Guidar: inventaire des sites touristiques et objets artisanaux pour la création d'un musée communautaire*, Mémoire d'ingénieur en Science du Patrimoine, Université de Maroua (Cameroun).

COLLARD C., 1977 : *Organisation sociale des Guidar ou Baynawa, Cameroun septentrional*, Thèse de Doctorat du 3^e cycle de l'École pratique des hautes études, Paris (France).

DJARMAILA G., 2009 : « Le festival culturel et touristique de guider » in *Cameroun tribune* N°986/546.

LA LOI N° 2004 / 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes

MAHAMAT ABBA O., 2013 : *Patrimoine culturel Kotoko (XX-XXI^{ème} siècles) : Source de l'histoire, Produit économique et Instrument idéologique*, Thèse de Doctorat en histoire culturelle à l'Université de Ngaoundéré (Cameroun).

- MAHAMAT ABBA O., 2016 : « Histoire et patrimoine, les kotoko » in mémoire d'un continent, entretien avec Elikia M'bokolo, Radio France International.
- MAHAMAT ABBA O., 2016 : « Patrimoine et développement de l'Afrique » in *développement endogène de l'Afrique et mondialisation*, Mélange pour le dixième l'anniversaire de la mort de Joseph Ki-Zerbo, fondation Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou.
- MOUSSA K., 2013 : Parcours et contributions de l'ancien combattant Moussa Guider aux services volontaires de la France Libre : les impacts de la seconde Guerre Mondiale dans la vie de l'Homme 1918-1984, Mémoire de Master recherche en histoire à l'université (Cameroun).
- ORIGET DU CLUZEAU C., 2005 : *Le tourisme culturel*, Paris, PUF, collection Que sais-je.
- Office Communal du tourisme de Guider, 2015, *Rapport d'activité des inventaires des sites touristiques, des artisans et des PME de l'arrondissement de Guider*.
- TOUMBA HAMAN P., 2009 : « *Le peuple guidar : ses origines, ses traditions et l'impact de la modernité occidentale* », Cadre d'études au ministère des enseignements secondaires, à l'occasion de l'ouverture du laboratoire de ressources orales à Yaoundé.

LISTE DES INFORMATEURS				
N°	NOMS ET PRÉNOMS	AGE	FONCTION	DATE ET LIEU D'ENTRETIEN
1	HAMADJODA TIZI TIZI	78	Instituteur retraité résident à Guider	28 Mai 2016 à Guider
2	L'ABBE LANDRY	56	Responsable de l'aumônerie catholique	28 Mai 2016 à Guider